

Le journal illustré
gagne de plus en plus
la faveur du public.

La Patrie

3c

61e ANNEE

Temps probable, demain:
Nuageux-neige ou pluie-moins froid

MONTREAL, VENDREDI 31 MARS 1939

Le soleil se lève à 5 h. 41
et se couche à 6 h. 28

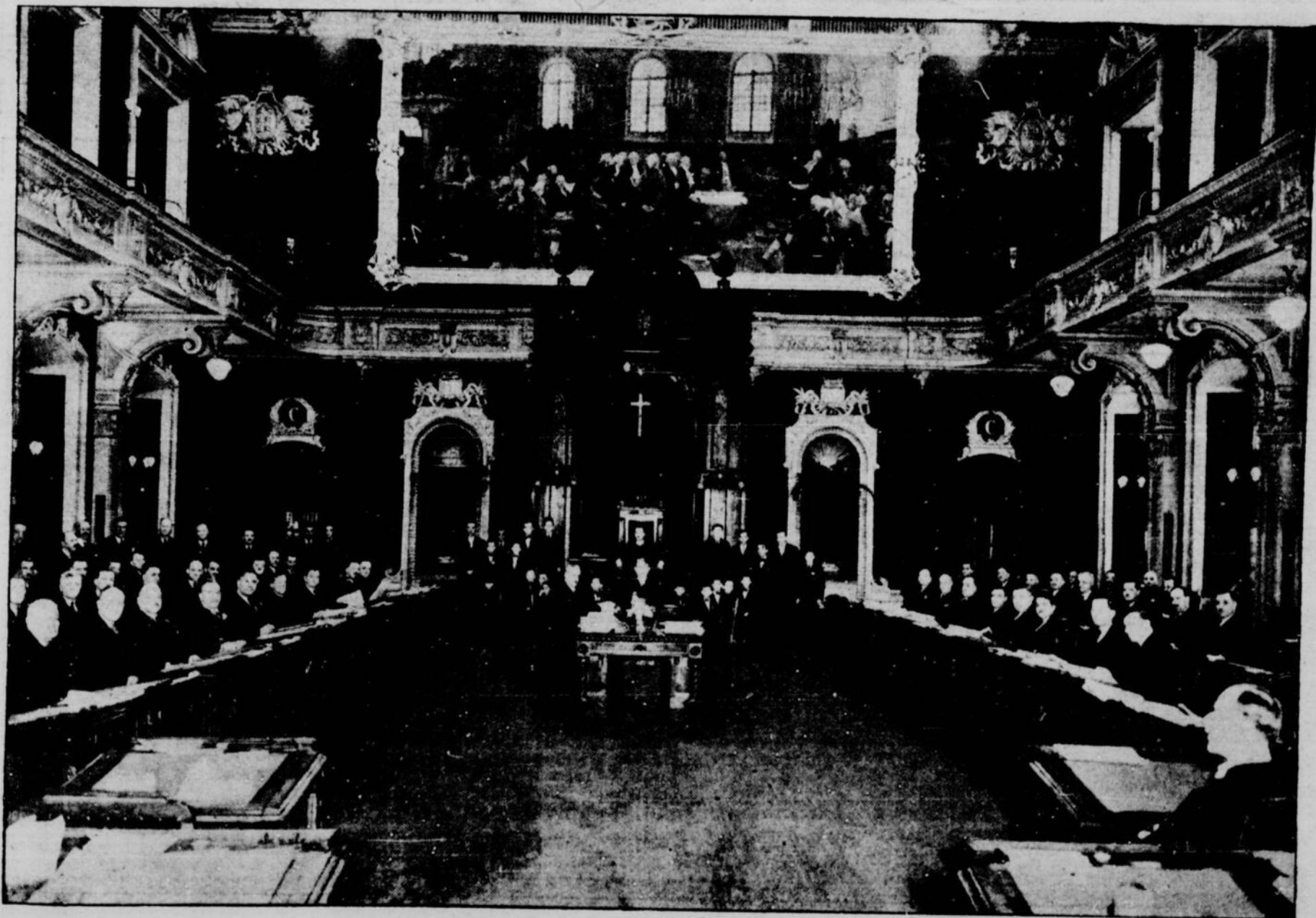
No 30

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE S'ENGAGENT À DÉFENDRE LA POLOGNE

(LIRE EN PAGE 6)

S. M. George VI prorogera les Chambres vers le 15 mai

(LIRE EN PAGE 5)



Nos représentants en séance active à l'Assemblée Législative. L'Orateur occupe son siège au centre. A sa droite, les ministres. A gauche, l'Opposition.

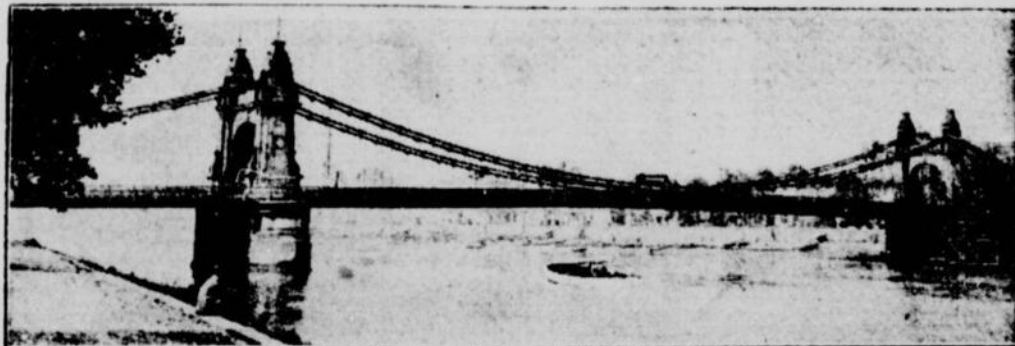
(Photo de "Patrie").

Le grand finale de l'hiver ?



Le Ciel s'est chargé de voiler la turpitude de nos rues. Une universelle blancheur couvre l'immense saleté d'hier. Mais les Montréalais, las du froid et du blanc, commencent à se demander quand cela va finir. On souhaiterait un peu de vert. On se propose de revenir à la charge, à la séance du conseil, demain matin, pour redemander à Québec d'autoriser Montréal à utiliser une somme de \$200,000, prise sur un surplus budgétaire passé, pour nettoyer les rues. Cet item a déjà été refusé lors de l'étude du bill financier. Par malheur, la session a été ajournée au 11 avril, hier soir. Il faudra que les administrateurs municipaux attendent cette date pour demander à Québec l'autorisation de dépenser cet argent. Il y a bien des chances qu'à cette époque, la nature printanière ait eu raison des masses de glace qui encombre nos rues. (Photo la "Patrie").

La vie des Londoniens est en danger



Selon Scotland Yard, la pire explosion depuis le début de terrorisme de l'armée républicaine irlandaise, est survenue ces jours derniers. Deux bombes causèrent des dommages au pont Hammersmith. Des piétons qui traversaient le pont au moment de l'accident, faillirent y périr. On a fermé le pont depuis lors. Les ingénieurs examinent les dégâts.

De vrais racistes



Les Macédoniens qui vivent au Canada font venir leurs femmes directement de Macédoine. Ils doivent les épouser avant la fin du mois qui suit leur arrivée au pays et donnent au gouvernement, la somme de \$400 comme garantie.

Présentée à la Cour

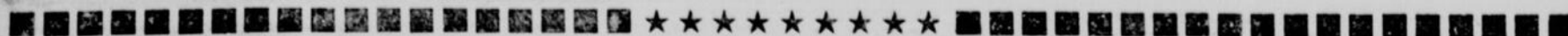


Mlle SHEILA BIRKS, fille de M. et Mme Henry-G. Birks, qui eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés, le roi et la reine d'Angleterre, à la seconde Cour impériale de la saison. Mlle Birks portait une robe de chiffon bleu glacé brodé. Son bouquet était de roses roses.

Ce que Franco a obtenu



Une rue de Madrid, ravagée par les obus, donne un exemple de ce qu'est aujourd'hui la capitale espagnole comme les troupes de Franco en prennent possession.



Congressiste assidue



Mlle Agnès Macphail, députée ontarienne, assistant au congrès d'agriculture, à l'hôtel Windsor.
(Photo la "Patrie")

Une centenaire encore solide



Mme ANNIE WHITTAKER, de Toronto, est encore très solide à 101 ans. Elle se lève chaque matin à 6 heures du matin et peut marcher avec facilité sans l'aide de canne ou de personne.

Chamberlain dit sa déception



Le premier ministre d'Angleterre, photographé alors qu'il reproche amèrement à Hitler d'avoir manqué à sa parole de Munich.

Visite au Canada



GENÈVE, 31. — (P.C.-Havas). — M. Joseph A.-C. Avenol, secrétaire-général de la Société des nations, partira pour le Canada, en visite officielle, le 15 avril prochain.

Centenaire décédée



Mme EDOUARD MAHEU, de Masson (Québec), qui aurait eu 103 ans le 14 août prochain, est décédée la nuit dernière.

Mariage royal



De gauche à droite: le roi FAROUK d'Egypte, sa sœur, la princesse FAWZIA et son mari le prince consort d'IRAN, photographiés quelques instants après le mariage de ces deux derniers, au Caire.



Le petit LAWRENCE LAUGHLIN, de Lakefield, Ontario, avait perdu son chien préféré: un pollicier. Pendant trois jours, notre homme de quatre ans, pleura, ne prit aucune nourriture ni ne dorma. Enfin, Joseph Perkins, de Toronto, compatit à sa grande douleur. Il lui donna un magnifique "setter" irlandais. Ah! Le soleil est revenu pour le bambin. Le voici avec son nouvel ami!

Un consul tenace



Le consul allemand Carl-G. KROPP, à droite, et le capitaine Van Wart, à gauche. Ce dernier pourra tenir le consulat tchécoslovaque ouvert à Toronto, "tant qu'il en paiera le loyer". Van Wart a déclaré qu'il ne quitterait pas son consulat tant qu'il n'aurait pas reçu d'ordre officiel du consul général, à Montréal, ou du gouvernement officiel de son pays.

Pour les tout petits



Et voici le dernier modèle du masque à gaz que l'Angleterre fabrique pour les enfants de six à 24 mois. On insuffle de l'air à l'aide d'un soufflet dans cette "cage" hermétique.

Epouse d'un maharajah



NANCY MILLER, à gauche, a épousé il y a douze ans le maharajah Tukoji Rao Holkar. Le maharajah vient d'abdiquer et son fils vient d'épouser une Américaine.

Hospice pour vieillards

S.-E. Mgr BRADY, évêque de Burlington, a béni à Newport, Vt, cette maison achetée par Mlle Alde et Eva Gendron qui l'ont cédée aux Filles de la Charité. Elle sera convertie en hospice pour les vieillards et sera connue sous le nom de Maison Saint-Joseph, en mémoire de feu M. Joseph Gendron, frère de Mlle Gendron.



Barbier du Roi



PAULA E. TASSE, qui sera le barbier du Roi pendant son voyage au Canada, est ici photographié à son travail à Ottawa.

"Je ne suis pas un espion"



Le baron RAVEN ERIK ANGUS BARNEKOW (à gauche) qui doit épouser bientôt en cinquièmes noces l'actrice Kay Francis (à droite), accuse à Hollywood la comtesse Dorothy di Frassa, femme de la haute société hollywoodienne, de l'avoir traité d'espion nazi, et il a inscrit une plainte à cet effet en Cour de justice. "Je ne suis pas un espion nazi; en fait je suis en train de devenir sujet américain."

Concurrents en très bons termes



Voici HENRY FORD, à gauche, le magnat de l'industrie automobile, assistant au banquet donné à l'occasion du 60e anniversaire de naissance de WILLIAM K. KNUDSEN, à droite, président de General Motors.

De retour de Rome



S. E. le CARDINAL VILLENEUVE, archevêque de Québec, photographié ce matin à la gare à son retour de Rome.

(Photo la "Patrie").

La taxe de l'essence augmentée aussi de 2 sous par M. Duplessis

QUEBEC, 31. (Par Joseph La Vergne). — Un projet de loi serait bientôt présenté à l'Assemblée législative qui aura pour effet d'augmenter la taxe sur l'essence de deux cents le gallon.

Cette taxe sera donc ainsi portée de six à huit cents. La raison de cette augmentation provient du

fait, de la décision semblable prise hier par M. Mitchell Hepburn, premier ministre d'Ontario. Si Québec laissait la taxe à six cents, les Ontariens viendraient s'approvisionner dans la province de Québec.

Cette taxe ferait tomber dans les coffres de la province une somme de \$6,200,000.

Sa Majesté George VI prorogera les Chambres vers le 15 mai à Québec

QUEBEC, 31. (Par Joseph LaVergne). — Nous apprenons d'une source absolument digne de foi que la prorogation de l'Assemblée législative et du Conseil législatif n'aura pas lieu avant le 15 mai.

On sait que les séances de l'Assemblée législative sont ajournées au 11 avril prochain et celles du Conseil législatif au 13 avril.

L'ajournement de Pâques aurait un tout autre objet que celui de donner un congé à la députation et aux conseillers législatifs.

Le but réel de cet ajournement serait la venue du Roi et de la

Reine. L'hon. M. Duplessis aurait décidé de faire proroger les Chambres par Sa Majesté le Roi George VI.

Le travail sessionnel ne manquera pas d'ici là. Evidemment, l'on ne siégera pas la nuit. Mais il y a encore suffisamment de besogne sur la planche pour attendre au 15 mai.

Le juge Marin trouve Houle coupable

Après avoir trouvé Napoléon Houle coupable de pratique illégale de médecine et l'avoir condamné à \$50 d'amende et aux frais ou à un mois de prison, le juge Gustave Marin a eu des paroles très dures à l'égard de l'accusé.

"C'est effrayant de vendre des remèdes semblables à une pauvre

femme dangereusement malade, a dit le digne tribunal. Votre remède "Napoué" sent la bérébenthine. Ce serait drôle si on pratiquait une autopsie sur le cadavre de Madame Frank Archambault. Il est entendu que je vous refuse tout délai pour payer votre amende. Payez la immédiatement, où il vous faudra prendre la route des cellules."

M. Théophile Viau meurt à 55 ans

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Théophile Viau, ancien président de la Corporation des biscuits Viau, décédé, ce matin à 7 heures à son domicile, après une longue maladie, à l'âge de 55 ans.

Le défunt naquit à Montréal le 25 avril 1883; il était le fils de Théodore Viau, fondateur de la maison Viau et Frères, et d'Emilie DeGuise.

Il fit ses études au collège Ste-Marie et au collège Loyola. A 19 ans, il entra à la fabrique de son père comme surintendant; il fut ensuite le premier président de la maison Viau Frères lorsque celle-ci devint la Corporation des Biscuits Viau.

Il était gouverneur à vie des hôpitaux Notre-Dame, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine. Il était membre du Club St-Denis.

Il faisait partie de plusieurs associations sportives et athlétiques comme le M.A.A., la A.A.A., etc. Dans sa jeunesse il fit même du hockey amateur avec les "Montagnards" et le "National".



M. THEOPHILE VIAU

En 1904 il épousa Mlle Eliane Dalbec qui lui survit. Il fut toujours un homme charitable qui encouragea toutes nos sociétés de charité.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils Roger, deux petits enfants Robert et Nicole; deux soeurs Mme E. Tétrault et Mlle Emilie Viau, un beau-frère M. E. Tétrault.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, le 3 avril, à 9 hrs à l'église St-Viateur d'Outremont. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, 254, Chemin Ste-Catherine, à 8 h. 45.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Aux jeunes de Québec

QUEBEC, 31. (Par Joseph LaVergne). — M. Gérard Vaillancourt, président de l'A.G.E.L., et M. Gaston Chartre, directeur des mouvements de Jeunesse Catholique du Canada, nous a transmis, ce matin, le manifeste aux jeunes de Québec :

Beaucoup déplorent le fait que l'assemblée d'hier soir, ait été contremandée, et sont tentés de crier à la "reculade". Or ils ne craignent pas...

Par cette tactique, nous avons voulu faire "nialiser" des gens qui voulaient nous faire "nialiser" nous-mêmes... Les circonstances ont prouvé que nous avons réussi... et si nous avons reculé ce n'est que pour nous élancer plus puissamment vers quelque chose "qui nous portera plus loin".

Que les nombreux jeunes qui

On demandera à la police du Québec d'enquêter sur la mort de deux personnes

FITCHBURG, Mass., 31. — Les autorités policières de cette ville vont demander à la police du Québec de faire enquête sur les circonstances entourant la mort de M. Adrien-L. Daignault et de son fils de 18 ans, à Montréal en 1921.

Les deux seraient morts subitement à Montréal à quelques jours d'intervalle.

Les autorités demanderont cette enquête à la suite, de l'arrestation, ici, de Mme Victoria Lefebvre, 53 ans, d'Asburnham, près d'ici, sous accusation d'avoir empoisonné son troisième mari.

De son côté, la police locale enquêtera sur la mort du second mari de Mme Lefebvre, Floyd Joseph Vallée, décédé ici en 1936, et continuera les recherches sur la mort du dernier mari, Florian Lefebvre, décédé récemment et dont les organes auraient contenu du poison.

sont restés fidèles, malgré les honteux lâchages de quelques rares défaitistes, viennent ajouter leur nom à la liste de ceux qui se sont déjà engagés pour les combats futurs.

Feu C. Senécal

M. Calixte Senécal, ex-capitaine des incendies, est décédé ce matin, à 8 h. 30 a.m., à l'âge de 76 ans et 7 mois. La dépouille est exposée à 7669, Drolet. Départ à 8 h. 30 a.m. pour l'église Sainte-Cécile, où auront lieu les funérailles à 9 h. a. m., lundi.



Mme Victoria LEFEBVRE

Les propriétaires sont mécontents de Concordia

90 p. c. des propriétés vendues, en 1938, à Montréal, ont été cédées en bas de l'évaluation municipale, cependant qu'à Outremont, les ventes se sont faites, pour la même année, avec un surplus moyen de 25 p. c. de l'évaluation municipale.

Ce détail a été fourni, hier soir, aux membres de la Ligue des propriétaires de Montréal, par leur président, l'hon. M. Alfred Leduc. Les propriétaires prétendent que l'évaluation municipale, à Montréal, est trop élevée. En se basant sur les constatations qui ont été faites par la Ligue, sur une analyse complète de la situation, à Montréal, on en vient à la conclusion qu'une réduction générale de l'évaluation s'impose, sur un grand nombre de propriétés. D'après ce rapport, seulement les propriétés neuves et quelques autres propriétés enviables en raison de leur site ou d'autres circonstances, ont été vendues au prix de l'évaluation municipale ou plus élevé.

Hold-up dans une banque, boul. Gouin

A 11 h. 40 ce midi, deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver ont pénétré dans la succursale de la Banque Provinciale, située à 3620 est, Boulevard Gouin, et se sont emparés d'une somme de \$250 environ. Mlle Aurore Chartrand, la gérante, se trouvait seule au moment du hold-up. Elle leur tendit une liasse de billets. Les deux bandits sortirent et montèrent dans une auto qui les attendait et au volant de laquelle se trouvait un troisième filou. La police a pris le numéro de permis, mais ce permis était falsifié.

THÉ
"SALADA"
Orange Pekoe

La Grande-Bretagne et la France s'engagent à défendre la Pologne par les armes si elle est menacée

VARSOVIE, 31. — (P.A.) — L'organe officiel du ministère des Affaires étrangères polonais a fait un dernier appel à l'Allemagne ce matin (avant le discours de M. Chamberlain) lui demandant la promesse formelle qu'elle respectera les droits et les frontières de la Pologne. L'article laisse entendre que la Pologne conclura une alliance militaire avec la Grande-Bretagne et la France si son appel est rejeté.

LONDRES, 31. (P.A.) — Le premier ministre Chamberlain a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que la Grande-Bretagne prendra les armes si l'indépendance de la Pologne est menacée.

Le premier ministre ajouta qu'il était autorisé à annoncer que la France prendra aussi les armes dans les mêmes circonstances.

"Je désire dès maintenant informer cette Chambre, a dit M. Chamberlain, que si quelque acte se produit qui menace clairement l'indépendance de la Pologne et auquel le gouvernement polonais considère qu'il est de son intérêt vital de résister avec ses forces nationales, le gouvernement de Sa Majesté se considérera tenu de donner immédiatement au gouvernement polonais toute l'aide qui est en son pouvoir.

LES DOMINIONS

Le premier ministre a déclaré ensuite que les dominions sont tenus "complètement informés" des développements de la crise.

ET DANTZIG?

M. Chamberlain n'a pas fait de déclaration spéciale au sujet du futur statut de la Ville libre de Dantzig ou du corridor polonais à population en grande majorité allemande qui sépare la Prusse orientale de l'Allemagne proprement dite. On avait prédit qu'il ferait une exception à ce sujet.

PAROLES HISTORIQUES

Arthur Greenwood, chef par intérim de l'opposition, a dit que la

déclaration de M. Chamberlain était peut-être la plus importante faite à la Chambre des Communes depuis un quart de siècle.

LE CANADA

Le Canada et les autres dominions ont été informés de ce changement radical dans la politique étrangère britannique. Ils n'ont pas été consultés cependant avant coup, et, par conséquent, on ne leur demandera pas de souscrire à ce premier engagement militaire pris par la Grande-Bretagne dans l'est de l'Europe au cours de sa longue histoire.

INVASION PROCHAINE?

La raison des séances d'urgence du cabinet tenues hier et ce matin et la décision prise d'annoncer immédiatement la garantie militaire donnée à la Pologne, c'est la crainte que le chancelier Hitler ne marche sur la Pologne en fin de semaine.

Londres a reçu hier de nouveaux rapports de concentrations de troupes sur la frontière polonaise. Berlin nie, mais ces rumeurs sont courantes à travers toute l'Europe. On apprend dans l'intervalle, que la déclaration anglo-française n'empêchera pas la Pologne de conclure un accord avec l'Allemagne au sujet de Dantzig.

Le garde-chasse lutte avec les présumés braconniers, il saisit leurs fusils et tue leurs 2 chiens

Arcade et Joseph Rossignol, de Laval-des-Rapides, ainsi que Gaston Haack et André Haack, de Saint-Martin, ont comparu ce matin devant le juge Amédée Monet pour répondre à une accusation d'être allés à la chasse au chevreuil avec des chiens. Ils ont protesté de leur innocence, et la date de leur procès a été fixée au 12 avril.

Cette plainte a été présentée par Me Rodolphe Camirand, du Département de la Chasse et des Pêches

du Québec. D'après la loi provinciale, il est interdit de chasser le chevreuil avec des chiens. Il apparaît que le garde-chasse qui a opéré l'arrestation a dû lutter avec les accusés avant de les arrêter, il a saisi leurs deux carabines, il a en plus saisi leurs deux chiens, et il les a abattus sur-le-champ tel que le stipule la loi, et enfin, il a saisi le camion des accusés, dans lequel ils voulaient transporter le produit de leur chasse.

Soulager le chômage par l'immigration ?

QUEBEC, 31. — (Par Joseph La Vergne). — Le Conseil Législatif a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'hon. Alphonse Raymond. Le Conseil s'est ensuite ajourné au jeudi, 13 avril prochain. Au cours de la séance d'hier, un autre débat a commencé sur motion de l'hon. M. Médéric Martin qui se lit comme suit :

"Que cette Chambre est d'avis que l'on remédie plus efficacement au chômage en favorisant certaines initiatives dans le domaine économique et en établissant une collaboration plus étroite entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités".

HON. MEDERIC MARTIN

L'ancien maire de Montréal déclare que le plus grand mal actuel, surtout dans les villes, c'est que la construction en bâtiments est ar-

rière, ce qui est une des principales causes du chômage. "Nous devrions avoir, dit-il, une augmentation annuelle de population de 500,000 à 1,000,000 d'âmes, que les pays d'Europe pourraient nous fournir. Cela alimenterait les différentes industries à renaitre, particulièrement l'ouvrier en construction, car, quand l'ouvrier en bâtiments est arrêté, tous les autres ouvriers arrêtent aussi."

"La population pourrait être augmentée régulièrement pendant 10 ans. Ces nouveaux arrivés pourraient être très soigneusement par le gouvernement fédéral, qui a le droit de faire les règlements d'immigration pour le plus grand bien du pays. Il peut s'arranger pour que ces importés ne soient pas à notre charge. Si nous attendons l'augmentation naturelle, ça ne peut pas marcher et ça ne marchera pas."

FEU E.-G. ODETTE

TORONTO, 31. — (P. C.) — M. E.-G. Odette, commissaire des Alcools pour la province d'Ontario, est décédé de bonne heure ce matin. Il occupait ce poste depuis plusieurs années. Natif de Windsor, il devait célébrer son 55e anniversaire de naissance au mois de mai.

M. Odette était un ancien député libéral de la Chambre des Communes pour le comté d'Essex-Est et président de la firme Canadian Top and Body M.-E.-G. Odette Corporation Limited, de Tilbury.

Il fit ses études dans les écoles catholiques de Windsor. Il fut maire de Tilbury en 1921, 1922 et 1923, et bailli de Tilbury en 1924.

M. Odette était un ancien président du Board of Trade de Tilbury.



Autant pour Verdun que par le passé

"Je prétends pouvoir obtenir des autorités supérieures autant que l'ancienne administration, car, il ne faut pas l'oublier, Verdun est la troisième ville de la Province. N'est-il pas juste qu'elle soit traitée comme telle?"

Voilà ce que déclarait hier soir, le candidat à la mairie de Verdun, M. Edward Wilson, à une réunion tenue à l'école Woodland.

M. Wilson a déclaré que les travaux de chômage approuvés et ceux que l'on projette font partie de son programme: "Mon ambition, dit-il, est d'améliorer la municipalité autant qu'il sera possible de le faire et d'obtenir pour les chômeurs des travaux qui leur permettront de gagner leur subsistance honnêtement."

Le candidat a aussi ajouté qu'il voulait entretenir de bonnes relations avec les municipalités voisines, "car dit-il, nos intérêts sont communs. Je veux aussi que nos relations avec les gouvernements fédéral et provincial soient excellentes."

M. Wilson, insistant sur le thème favori de sa présente campagne électorale, a répété qu'il voulait effectuer des économies dans l'administration municipale. "Je veux aussi, a conclu le candidat, enlever la crainte dans Verdun."

On dansera dans les rues de Sherbrooke

SHERBROOKE, 31. — On vient d'arrêter les détails du programme de la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine.

Un bouquet sera présenté par la Mairesse. Cinq mille sièges seront à la disposition des étrangers. On a acheté 7,000 drapeaux-miniatures pour les enfants, qui ajouteront à la décoration des rues. Mille vétérans de la Grande-Guerre s'aligneront entre la Gare du C.P.R. et la rue Belvédère.

Le 12 juin, jour de congé civil, course de chevaux-trotteurs, partie de base-ball, illuminations, feux d'artifice et danse organisée dans les rues mêmes.

"Vive le cardinal!" clame la foule

Une foule nombreuse se pressait, ce matin, à la gare Windsor à l'arrivée de S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, Primat du Canada et Légat Pontifical aux fêtes de Domrémy, en mai prochain.

C'est au cri de "Vive le Cardinal!" que l'éminent prélat fut accueilli à sa descente du train. Malgré les fatigues du voyage, Son Eminence paraissait bien dispos et c'est en souriant qu'il se prêta de bonne grâce aux flots de questions des journalistes et des photographes qui ne le quittèrent pas un moment jusqu'à sa sortie de la gare.

Comme nous lui demandions quelles étaient ses impressions de voyage et ses projets, il nous répondit :

— Je vais d'abord dire ma messe; je ne crois pas partir pour Québec aujourd'hui. Pour le moment je me rends à l'Archevêché.

— Et la situation européenne? s'enquit-on. La paix?

— Vous avez lu mes déclarations à mon arrivée à New-York; pour le moment je ne vois rien d'autre.

A New-York, S. E. a déclaré à peu près ce qui suit :

"Il semble que le monde entier se prépare à la guerre, mais j'espère qu'il n'y aura pas de conflit."

"Sa Sainteté le Pape Pie XII a hérité de la politique de son prédécesseur et j'espère que par le prestige immense dont il jouit, il parviendra à maintenir la paix."

"Le Collège des Cardinaux a fait un choix judicieux et excellent. Nous l'avons élu rapidement..... à la façon américaine".

Le Cardinal était d'excellente humeur; dans la salle des pas perdus avant de sortir de la gare, il accepta de s'arrêter un instant pour converser avec les journalistes.

La dizaine de photographes qui étaient là ne perdirent pas de temps et ouvrirent un véritable feu de magnésium sur le groupe qui entourait le Cardinal :

"Il y a de l'électricité dans l'air, remarqua en souriant l'archevêque de Québec. On dirait le commencement de la guerre."

Parmi les personnalités qui s'étaient rendues à la gare se trouvaient le chanoine Donat Binette, représentant l'archevêque de Montréal, S.E. Mgr Prud'homme, Mgr Larochelle, des Missions étrangères, M. Eugène Moreau, P.S.S., provincial des Messieurs de Saint-Sulpice, le R.P. Eugène Guérin, vice-provincial des Oblats de Marie, le R.P. Chénave, O.M.I., curé de la paroisse St-Pierre de Montréal, le R.P. R. Sanschagrin, O.M.I., le R.P. V. Villeneuve, supérieur des Oblats de Chambly, le R.P. Schaeffers, supérieur du Scolasticat de Richelieu; le R.P. Juneau, O.M.I., de Chambly, le R.P. Roger Lafleur, O.M.I., le R.P. Charles Laberge, O.M.I., MM. Emile Grothé, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, le lieutenant Bernier, S. D. Vallières, J.-M.-A. Valois, notaire, R. Bergeron, tous chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre, M. Albion Jetté, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, M. Paul Corbell, chevalier du Saint-Sépulcre, etc., etc.

Le Japon s'empare des îles françaises Spratly

TOKIO, 31. (Presse associée). — Le gouvernement nippon a avisé la France aujourd'hui qu'il étendait sa juridiction sur les îles Spratly dans la Mer de Chine. Il s'agit d'un groupe de sept îles dites de corail, situées stratégiquement entre l'Indochine française et l'île britannique de Bornéo.

La France avait occupé ces îles en 1933. Elles ont une superficie totale de 247 acres, mais n'ont pas grande importance commerciale. Elles entourent cependant des lagunes pouvant offrir des facilités pour l'établissement de bases pour les hydravions, les sous-marins et les petits navires de guerre.

L'occupation des îles par la France en 1933 fut le premier

geste fait pour réclamer les droits de propriété sur ce territoire depuis sa découverte en 1867. Le Japon protesta auprès de la France le 21 août 1933 alléguant des droits de souveraineté sous prétexte que des commerçants japonais avaient tenté d'exploiter les gisements de phosphore et de guano sur l'une de ces îles-Itu Aba-en 1925.

Sir Edward Beatty

TORONTO, 30. — Sir Edward Beatty était le conférencier d'honneur hier soir, à l'Université de Toronto. Sir Edward, qui est lui-même un ancien élève de la grande université ontarienne, dont il gradua en 1898, fit un intéressant parallèle entre la situation qui existait à la fin du siècle dernier et celle que doivent envisager en 1939 les jeunes gens qui sortent de nos universités.

En 1898 la population du Dominion s'élevait à peine à cinq millions d'habitants, alors qu'aujourd'hui nous en avons onze millions, dont plus de trois millions à l'Ouest des Grands-Lacs. Il y a quarante ans, le commerce du Canada avec l'étranger se chiffrait à moins de \$286,000,000, mais en 1937 il atteignait le chiffre de \$1,746,000,000.

De nos jours, dit Sir Edward Beatty, les problèmes qui se posent aux gradus d'universités sont bien différents. La jeunesse, la santé, la force et l'ambition ne suffisent plus, comme il y a quarante ans, pour faire son chemin. Il faut plus de sagacité, de perspicacité, pour savoir comment employer ses talents avec le maximum de profit. Le monde est inquiet, bouleversé, et même dans notre pays les jeunes ne savent pas toujours dans quel sens se diriger. Heureusement, il y a des compensations : le jeune homme qui termine maintenant ses études

est mieux équipé que celui de 1898, et c'est un grand avantage.

Assurance-chômage

"J'ai l'intention d'établir dans Verdun un système d'assurance-chômage établi sur les bases suivantes : le gouvernement fédéral paierait 10 par semaine par homme, le gouvernement provincial de même, la municipalité de Verdun aussi et enfin l'homme assuré. Et si les gouvernements continuent de se chicaner sur ce point, ce sont les électeurs qui seront les premiers à souffrir."

Voilà ce que déclarait hier soir, à la salle de l'hôtel de ville de Verdun, devant l'un des auditoires les plus considérables qu'on ait vu, Son Honneur le maire Hervé Ferland, au cours de la présente lutte municipale à la mairie. Les élections auront lieu le 3 avril.

Le maire Ferland a exposé en outre l'un de ses autres projets : celui d'établir une clinique dentaire pour les secours: "N'allez pas dire, a expliqué le maire, qu'en établissant une clinique, qui coûtera environ 9,000, nous allons accroître les dépenses de la ville. Des dents défectueuses occasionnent toutes sortes de maladie, et il faut déjà payer le médecin pour cela. En soignant les dents, nous préviendrons ces maladies, et en somme ce sera une économie pour la ville."

L'Appel des Ancêtres

Réception et Bal du Vieux Montréal le 30 mai 1939, à l'Hôtel Windsor, au bénéfice du Musée du Château de Ramesay.

Aperçu du plan d'ensemble historique préparé par Mme B.-G. Bourgeois, présidente du Comité du Bal, avec la collaboration de Mlle Marie-Claire Daveluy, Membre de la Société Historique de Montréal.

Plusieurs groupes de l'Histoire du Canada défilèrent par ordre chronologique, au début de la fête du 30 mai. Ils rappelleront, soit un événement (fondation, guerre, fait de notoriété publique, etc.), ou encore un ensemble de personnages pittoresques, ou de familles célèbres et distinguées de chez nous.

Tous ces groupes, depuis 1642 jusqu'à 1867, ont trait à l'Histoire de Montréal, et par relation, à l'Histoire de la Grande Bretagne, de la France, des Etats-Unis, du Canada en général.

Chaque membre d'un groupe appartenait à l'histoire et a vécu à telle date, ou en tel pays. Ceci est la caractéristique de ce Bal; rien n'est abandonné à la fantaisie.

Les noms susceptibles d'évocation historique seront de première importance, l'idée de ce gala étant de "faire connaître l'Histoire du Canada et de réveiller l'esprit de fierté et de vénération que les Canadiens doivent avoir de leur passé."

Dans les articles que nous publierons périodiquement, nous donnerons quelques noms de ces groupes principaux.

L'on peut toutefois, en s'adressant au Comité du Bal, Chambre 118, Hôtel Windsor (téléphone Lancaster 4007.) obtenir tous les détails relatifs à ces mêmes groupes — et des suggestions quant aux costumes qui appartiennent aux diverses époques.

RÉGIME FRANÇAIS Groupe I Gouverneurs français 1608-1760

1.—Champlain (Samuel de) 1570-1635, le Père de la Nouvelle-France 1er gouverneur (de fait sinon de titre) de la Nouvelle-France (1608-1635.)

Epouse à 10 ans, en 1610, Hélène Boullé (de Boulay) qui a 12 ans. Hélène Boullé émigre au Canada de 1620 à 1624.

2.—Montmagny (Charles Huault de) 1583-1654, chevalier de Malte, 2e gouverneur de la Nouvelle-France, (1636-1648). Célibataire.

3.—Ailleboust (Louis d') sieur de Cou-

longes et d'Argentanay (1612-1660) 3e gouverneur de la Nouvelle-France (1643-1651). Epouse à Paris le 9 septembre, 1638, Marie-Barbe de Boulligne. Morte à l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1685.

Louis d'Ailleboust était ingénieur. Murt à Montréal en 1660.

4.—Lauzon (Jean de) 1584-1656) 4e gouverneur de la Nouvelle-France (1651-1656). Marié à Marie Gaudart; et en 1651 à Anne Després, belle-sœur du sieur Duplessis-Rochard, 1 fils, Anne Després ne vint pas au Canada.

5.—Argenson (Pierre de Voyer, vicomte d') 1625-1709. 5e gouverneur de la Nouvelle-France (1657-1709). Célibataire probablement.

6.—Avaugour (Pierre du Bois, baron d') mort en 1661. 6e gouverneur de la Nouvelle-France (1661-1663). Célibataire probablement.

7.—Mézy (Charles-Auguste de Saffray, sieur de) mort en 1665. 7e gouverneur de la Nouvelle-France (1663-1665). Célibataire.

8.—Conreille (Daniel de Remy, sieur de) 1621-1698. 8e gouverneur de la Nouvelle-France (1665-1672). Célibataire, probablement. Demanda en mariage la veuve de Louis d'Ailleboust, Barbe de Boulligne qui le refusa.

9.—Frontenac (Louis de Buade, comte de Palluau) 9e et 12e gouverneur de la Nouvelle-France (1672-1682) et (1689-1698). Epouse le 28 octobre 1648, Anne de la Grange-Trianon de Neuville, appelée "la Divine". Elle ne vint jamais au Canada.

10.—La Barre (Joseph-Antoine Lefebvre de) 1622-1688. 10e gouverneur de la Nouvelle-France (1682-1681) Epoux de Marie Mandat.

11.—Denonville (Jacques-René de Brisay, Marquis de) 1642-1710. 11e gouverneur de la Nouvelle-France (1685-1689) Epouse en 1668, Catherine Courbin de Tanguet de Moncel.

12.—Frontenac. 12e et 9e gouverneur. (voir notes précédentes No 9).

13.—Caillières (Louis-Hector, chevalier de) 1646-1703. 13e gouverneur de la Nouvelle-France (1703-1725). Célibataire, fut gouverneur de Montréal (1685-1699).

14.—Vaudreuil (Philippe de Rigaud, Marquis de) 1640-1725. 14e gouverneur de la Nouvelle-France (1705-1725) gouverneur de Montréal (1698-1703) Marié à Louise-Elizabeth Joybert de Soulanges - 4 fils.

15.—Beauharnois (Charles, marquis de) 1670-1749. 15e gouverneur de la Nouvelle-France (1726-1746) Epouse en 1716 Renée Pays, veuve de Pierre Hardouin, seigneur de Landanville. Morte sans postérité.

16.—La Galissonnière (Roland Michel Barron, comte de) 1693-1756. 16e gouverneur de la Nouvelle-France (1747-1749) Marié à Catherine de Lauzon (de la famille de l'ancien gouverneur de Jean de Lauzon).

17.—La Jonquière (Jacques-Pierre-Taffan, marquis de) 1686-1752. 17e gouverneur de la Nouvelle-France (1749-1752) Marié à Angélique de la Valette en 1721 - 1 fille.

18.—Duquesne (Angé de Menneville, Marquis de) 1702-1778. 18e gouverneur de la Nouvelle-France (1752-1754) Célibataire probablement. Signait Duquesne-Menneville.

19.—Vaudreuil-Cavagnal (Pierre de Rigaud, marquis de) 1698-1773. 19e gouverneur et dernier de la Nouvelle-France (1755-1760) Marié à Charlotte Fleury de la Gergonnière, veuve de François le Verrier de Rousson. Aucune postérité.

(Nous donnerons demain le second groupe).

Baptisé avec l'eau du St-Laurent et du Fraser

Les Chambres de commerce des Jeunes à Montréal et à Vancouver se préparent à célébrer l'inauguration par les lignes aériennes Trans-Canada d'un service transcontinental de voyageurs, samedi soir. A Montréal les jeunes gens se réuniront pour un dîner. Après quoi tous se rendront à St-Hubert pour assister au premier départ d'un avion de voyageurs.

A Vancouver, les indiens de la côte ont déjà dressé leurs tipis. Des petites filles baptiseront l'avion des lignes aériennes Trans-Canada en brisant sur lui deux bouteilles dont l'une remplit d'eau du St-Laurent et l'autre d'eau du Fleuve Fraser.

Daladier a plu aux catholiques

PARIS, 31. (P.C.-Havas). — Le discours du président Daladier suscita, dans les milieux catholiques, une satisfaction profonde dont "La Croix", organe officiel de l'Action Catholique, se fait l'écho. "Le président du conseil, écrit notamment le rédacteur en chef Jean Guiraud, exprima avec fermeté et noblesse l'unité des Français et l'accord complet de la France et de ses alliés. Le discours de M. Daladier fut accueilli avec faveur par tous les pays qui, dans leurs relations extérieures et leur politique intérieure, n'ont pas substitué la force à la raison. Aussi resserrera-t-il les liens qui nous unissent à nos amis et contribuera à nous gagner les sympathies de tous les peuples qui souffrent et seront reconnaissants à notre gouvernement de penser à eux dans la détresse en attendant les revanches du droit et de la justice."

De son côté, le parti démocrate populaire, souvent qualifié d'une sorte de "Centre catholique français" vota un ordre du jour constatant que le discours de M. Daladier "réalisa l'unité française pour une politique de fermeté sévère qui doit être la meilleure sauvegarde de la paix."

Impossible de nettoyer les rues: pas de \$

Une abondante chute de neige molle et très chargée d'eau, qui a tombé sans interruption pendant la majeure partie de la journée d'hier, a compliqué davantage la situation de la voirie à Montréal.

Une couple de centaines d'ouvriers ont commencé aujourd'hui à débayer les rues les plus achalandées. Mais les autorités municipales avouent candidement que, vu le manque de fonds disponibles, il est impossible de procéder au nettoyage qui s'impose.

La tempête a causé d'innombrables retards. Les autobus de la compagnie de transport Provinciale si paradoxal que ce la paraisse, se sont conformés à leurs horaires à la campagne; mais ils furent considérablement gênés dans la ville même.

Les avions d'Air-Canada ont fonctionné comme de coutume.

(Voir pronostics en page éditoriale).

Dimanche, 2 avril, aura lieu, à la Chapelle de RR. PP. Franciscains, 2010 ouest, rue Dorchester, la collection mensuelle des retraitants de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion à 9 heures a.m., suivie du petit déjeuner. La conférence suivra.

Dimanche après-midi, à 3 heures, en la salle de l'Académie Richard, à Verdun, assemblée en faveur de René Dorais, candidat au poste numéro 2 quartier numéro 2.

La nouvelle route de Chibougamau, cause de développement minier

QUEBEC, 31. (Par Joseph LaVergne). — Nous avons obtenu des renseignements de la plus haute importance sur le développement minier, qui se produira très prochainement, dans la région de Chibougamau et ceci grâce à la nouvelle route, construite par le gouvernement provincial, laquelle relie cette région au Lac St-Jean.

De plus, la compagnie du Télé-
phone Saguenay-Québec a relié au
Lac St-Jean cette région minière,
probablement la plus riche de la
province.

La nouvelle route est due à l'initiative du ministre provincial des Mines et des Pêcheries, l'hon. M. Onésime Gagnon. D'ici peu, nous serons témoins de grandes activités minières dans cette partie du nord de la province.

Tout laisse prévoir, pour la région de Chibougamau, située au nord-ouest du Lac St-Jean, un développement minier important dans un avenir rapproché; en effet, la compagnie Timmins s'intéresse à la mine OBALSKI et doit y entreprendre prochainement de grands travaux de développement. D'un autre côté, la compagnie Noranda songe à exécuter des travaux importants à sa propriété du Lac Bourbeau.

Il est donc d'une importance vitale, pour cette région minière, que le gouvernement de la province établisse des communications entre cette région et les centres de la province.

Il a été décidé que la région de Chibougamau serait reliée à celle du Lac St-Jean, ceci nécessite la construction d'un chemin d'environ cent trente-cinq (135) milles de longueur, ayant son point de départ à l'extrémité nord-ouest de la paroisse de Notre-Dame de la Doré.

Dans quelques semaines des ponts seront construits sur toutes les rivières rencontrées sur cette route. Quelques-uns de ces ponts sont très importants; celui de la rivière Chamouchouan, qui a une longueur totale d'environ six cent cinquante pieds, y compris les approches, et qui comporte deux (2) travées libres de cent quarante trois pieds (143) chacune, mérite une mention spéciale.

Actuellement, près de six cents hommes sont occupés aux travaux, et les premiers huit milles sont en état de recevoir la couche de gravier qui sera posé au commencement de l'été prochain.

Une ligne téléphonique longe ce chemin, et met en communication la région de Chibougamau avec Roberval, Chicoutimi et Québec.

Le climat est à peu près le même que celui de l'Abitibi; par conséquent, la saison serait assez longue pour permettre à la végétation de se développer.

Cette route sera donc un actif pour la province tant au point de vue minier qu'au point de vue touristique et probablement agricole.

La route est la plus enchantée et la plus pittoresque. De St-Félicien à la mine Obalski, il ne se trouve aucune montagne sur le parcours. Il y a cependant nombre de lacs de toute beauté.

L'on croit et l'on est même assuré que la nouvelle route et la nouvelle ligne téléphonique auront pour effet de diriger le commerce de la région de Chibougamau vers le Lac St-Jean évidemment et vers Québec et Montréal.

Une opinion émise est à l'effet que si la ligne téléphonique avait été construite par une compagnie de l'Abitibi, le commerce aurait été plutôt drainé vers Toronto.

Le nouveau comité des étudiants en médecine

Les étudiants en médecine ont élu les membres de leur comité pour l'année 1939-40.

Le nouveau comité est composé de M. Ruben Laurier, président; M. Alban Jasmin, délégué à l'A.G. E.U.M.; M. Henri-Georges Landry, vice-président; M. Victor Panaccio, trésorier; M. Robert Robitaille, secrétaire; M. R.-A. Beaudoin, conseiller sportif; M. Léon Dugal, conseiller de 5e année; M. Georges Lachaine, conseiller de 4e année; M. Bernard Gratton, conseiller de 3e année; M. Paul Bazinet, conseiller de 2e année; M. Rosaire Hubert, conseiller de 1ère année; M. Guy Cousineau, ancien président et conseiller; porte-drapeau, Lucien Ferland.

Le Duce dit que l'Italie attendra pour régler son différend avec la France

REGGIO, Calabre, Italie, 31. — (P.A.) — Dans un discours qu'il a prononcé ici aujourd'hui le premier ministre Mussolini a déclaré que l'Italie était "disposée à attendre" pour le règlement de ses griefs avec la France.

— Nous oublions, dit-il, que nous sommes dans une période de préparation. Nous pensons par "décades" et, par conséquent, nous sommes toujours disposés à attendre, comme un peuple sûr de lui-même, qui a de nombreuses armes et un cœur très solide.

Les observateurs étrangers interprètent ces paroles comme un nouvel indice que le Duce, désire éviter une crise au sujet des revendications territoriales italiennes contre la France et régler ce différend par des voies diplomatiques.

Mussolini a dit à la foule qui l'acclamait qu'il avait peu de chose à ajouter à son discours de dimanche dernier. (M. Daladier a demandé à l'Italie avant-hier de préciser ses revendications).

La foule manifesta bruyamment lorsque le Duce parla "de ce peuple vivant au-delà des Alpes" qui prétend que les Italiens se détachent du fascisme.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie".

Les Sept Paroles du Christ à Notre-Dame

Ce soir à 8 heures à l'église Notre-Dame, les Chanteurs de Notre-Dame donneront Les Sept Paroles du Christ. Les chanteurs au lieu d'être à l'orgue seront dans le sanctuaire. Il y aura des effets de lumière. Le R. P. Mao fera les commentaires. Les Sept Paroles du Christ seront reprises dimanche après-midi à 3 h. 30.

La femme déplace l'homme peu à peu

PARIS, 31. (P.C.-Havas). — "Sur quatre-vingt-dix nouveaux internes des hôpitaux de Paris, il y a treize jeunes femmes et jeunes filles. Deux jeunes filles prennent la troisième et la quatrième place à un demi-point du premier. Encore l'une d'elle était-elle en tête du concours à l'écrit, mais à l'oral les jeunes hommes reprennent presque toujours l'avantage, non qu'ils sachent mieux les questions posées mais ils ont plus d'aplomb et plus de facilité d'élocution. L'année approche où les jeunes filles emporteraient les meilleures places.

ALLEZ VOIR LA Parade de Pâques à NEW - YORK ou à ATLANTIC CITY



BILLETS à
prix REDUITS

VALIDITE: du jeudi au
lundi, 6 au 10 AVRIL

WASHINGTONIAN

Dép. Montréal, gare
Donaventure, tous les soirs
à 9 h. 15

Arr. New-York, gare
Pennsylvania, tous les matins
à 8 h. 12.

Billets de chemin
de fer et de pull-
man aux guichets
de la gare Don-
aventure ou aux
Bureaux du Cana-
dien National, 284
ouest, rue Saint-
Jacques, MA. 4731.



NEW - YORK

Voitures
ordinaires \$18.92
Première
classe \$22.60

ATLANTIC CITY

\$27.52 - \$31.90

WASHINGTON

\$31.86 - \$37.80

*Supplément pour wagon-lits
Retour: jusqu'au mardi
11 avril

CANADIEN NATIONAL

La session ajournée au mardi de Pâques

Le bill de Montréal sera étudié à cette date. — La motion Chaloult de nouveau remise. — On vote 4 millions en estimés budgétaires.

QUEBEC, 31. (Par Joseph LaVergne). — Les séances de la session provinciale, comme la "Patrie" l'annonçait, hier, en primeur, sont bel et bien ajournées au 11 avril prochain. C'est le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, qui l'annonça à la fin de la séance d'hier après-midi, qui se termina à six heures 30.

Nos législateurs provinciaux pour- ront ainsi prendre un repos bien mérité et passer dans leur famille les vacances de Pâques.

Le bill de Montréal sera étudié, au Comité des bills privés de l'Assemblée législative, à partir du 11 avril, soit le mardi de Pâques, dans l'avant-midi.

La Chambre a abattu, hier après-midi beaucoup de besogne. Nombre de bills publics ont subi leur première lecture. Des bills de la plus haute importance furent votés relativement à la loi des salaires raisonnables, à la loi des mines et de la colonisation dans la province de Québec.

\$4,377,532

De plus, des estimés budgétaires au montant de \$4,377,532, furent votés pour les ministères des Mines, des Pêcheries, de la Santé et de l'Instruction publique.

Au début de la séance, le député de Kamouraska souleva de nouveau toute une tempête en voulant que la Chambre étudie sa motion sur la participation aux guerres de l'Empire. L'Orateur mit fin à la discussion fort animée, en prenant sa demande en délibéré. Il ne saurait ainsi y avoir de décision avant le 11 avril prochain.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A l'ouverture de la séance, M. Pierre Bertrand (U.N., St-Sauveur) présente un projet de loi amendement la charte de la cité de Québec.

M. Gérard Thibault (U.N., Mercier) présente, de son côté, le second bill de Montréal.

L'hon. M. Duplessis fait quelques remarques au sujet de la présentation de ces deux bills.

M. Duplessis: "Il n'y a pas l'ombre d'un doute que ces deux bills arrivent tardivement. Toutefois, je ne veux faire de reproche à qui que ce soit. La loi exige un avis de quinze jours avant l'ouverture des Chambres, et j'ai moi-même annoncé la date de la convocation de la législature deux mois à l'avance. Nous sommes à la fin de mars. Nous siégeons depuis la mi-janvier. De plus, il y a un conseil municipal, à Québec, qui a été élu il y a un an; à Montréal, le conseil de ville est élu depuis décembre. Il est donc surprenant que ces deux bills nous arrivent si tard. Tout de même, je n'ai aucune objection à proposer la deuxième lecture de ces deux bills, qui seront référés immédiatement au comité des bills privés en général.

La motion du premier ministre est adoptée unanimement.

Le premier ministre donne des explications sur quelques-uns des bills présentés en première lecture.

Au sujet de la Loi modifiant le Code civil, il déclare, par exemple, qu'il s'agit de quelques amendements à certaines clauses comme, par exemple, celle qui a trait à l'examen "on discovery". La Loi modifiant le Code de procédure civile a trait, notamment, aux salaires-arrêts.

MINISTRE ABSENT

L'un des projets de loi présentés concerne la Loi des cercles agricoles, et M. Léon Casgrain demande pourquoi le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Dussault, n'est pas à son siège pour donner des explications.

M. Duplessis: Le ministre de l'Agriculture est en ce moment à Montréal où il préside une importante conférence agricole qui réunit des représentants de cinq provinces du Dominion.

Le bill en question explique M. Duplessis a trait à la codification

de toutes les lois concernant les cercles agricoles.

Au sujet du projet de loi de M. Pierre Bertrand, relativement à l'insaisissabilité de certains traitements, le premier ministre félicite le député de Saint-Sauveur.

M. CASGRAIN

Sur une question de privilège, M. Léon Casgrain se plaint d'un sous-titre de l'Événement-Journal, le matin. On disait que le député de Rivière-du-Loup avait attaqué Sir Thomas Chapais, au cours du débat sur la Loi des pensions de vieillesse.

M. Casgrain: "Je ne veux pas accuser le journaliste de mauvaise foi, car si on lit le compte-rendu, on s'aperçoit que je n'ai nullement attaqué cet homme honorable et respecté de tous qu'est Sir Thomas Chapais".

Le premier ministre fait ici remarquer à son collègue que la Chambre prend sa parole, quand il dit qu'il n'a pas attaqué le leader du gouvernement au Conseil Législatif, et qu'il n'est pas nécessaire de faire un long discours pour s'expliquer.

MOTION CHALOUIT

M. René Chaloult veut présenter une motion pour que la Chambre passe à l'étude de sa motion au sujet des guerres de l'Empire.

Le premier ministre soulève un point d'ordre, déclarant que la Chambre s'est prononcée deux fois sur cette question, hier, et que ce n'est pas le moment de soulever un débat inopportun.

M. Chaloult: "C'est une simple motion que je veux présenter."

M. l'Orateur: "Je ferais remarquer au député de Kamouraska que nous ne sommes pas encore rendus aux motions."

M. Chaloult est rappelé à l'ordre et reprend son siège.

En comité plénier (le Dr Marc Trudel au fauteuil), la Chambre étudie le bill de M. Jonathan Robinson. Par ce projet de loi, le gouvernement veut être autorisé à souscrire à la reconstruction du collège de Stanstead incendié il y a un an.

Le bill franchit rapidement toutes les étapes de la procédure.

M. René Chaloult se lève de nouveau et propose une motion ainsi libellée, secondée par le docteur Adolphe Marcoux:

"Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour No 82, motion exprimant l'avis qu'elle est opposée à toute participation à une guerre quelconque sauf pour défendre le sol canadien".

M. DUPLESSIS

"Point d'ordre. On n'a pas le droit, sous prétexte de présenter une motion, d'ouvrir un débat à ce stage."

Nous sommes à étudier la législation du gouvernement. Nous avons reçu un mandat du peuple pour administrer les affaires de la province; ce n'est pas le député de Kamouraska qui l'a reçu. A l'ordre du jour, immédiatement après les questions aux ministres, viennent les bills du gouvernement. Nous avons actuellement des bills très importants à étudier; ces bills intéressent les agriculteurs, les colons, les ouvriers. Nous sommes réunis pour légiférer et l'ordre du jour est là. Avec un raisonnement comme celui du député de Kamouraska, n'importe quel député pourrait se lever et proposer une motion avant le temps. Les règlements stipulent que nous devons nous occuper, aujourd'hui, des affaires du gouvernement. On voudrait, par un moyen détourné, non pas étudier la législation mais attiser la flamme des passions politiques. La Législa-

ture de Québec a été élue pour légiférer; procédons donc et n'essayons donc pas d'employer des moyens détournés pour susciter des débats intempestifs". (lgs. appl.)

M. Chaloult: "Est-ce un débat inopportun que de dire que les Canadiens français ne veulent pas aller se faire tuer sur les champs de bataille d'Europe. Le premier ministre a dit qu'il y a des lois importantes, au feuillet; nous les étudierons ces lois. Mais nous n'avons aussi le droit d'étudier ma motion. Nous aurions dû l'étudier hier."

M. Duplessis: "Point d'ordre. Une décision a été rendue à ce sujet, hier. Le député de Kamouraska devrait respecter la décision de l'Orateur. Celui qui n'est pas capable de respecter le décorum dans cette Chambre ne devrait pas poser comme celui qui veut diriger la jeunesse."

MM. DROUIN, HAMEL

L'hon. M. Drouin intervient alors. L'Orateur de la Chambre lui répond qu'il s'est prononcé, hier, et que la Chambre a maintenu sa décision.

Le Dr Hamel déclare, ici, que le premier ministre invoquait, la veille, la coutume et qu'aujourd'hui, il veut s'en tenir aux règlements. Il veut parler de la motion Chaloult.

M. Duplessis soulève de nouveau point d'ordre; le député de Québec-Centre n'a pas le droit, dit-il, de faire un résumé de la motion en discutant les règlements.

L'Orateur prend alors la parole.

M. l'Orateur: "Hier, j'ai ajourné ma décision sur une question identique. J'ai commencé à étudier les auteurs et j'ai constaté qu'il y a plusieurs théories à ce sujet qui me rendent perplexes. Je rendrai donc ma décision plus tard".

Se tournant tout à coup vers le député de Kamouraska, l'hon. Sauvé se relève et dit, en s'adressant à M. Chaloult:

"Je ferais remarquer au député de Kamouraska qu'il n'a pas le droit de faire même tout bas, des remarques désolantes pour l'Orateur."

M. Auguste Boyer: "Petit sans-cœur."

Murmures à droite.

L'hon. M. F.-J. Leduc veut se lever sur une question de privilège, mais le premier ministre soulève un point d'ordre.

M. Leduc: "L'Orateur devrait inviter le député de Châteauguay à retirer ce qu'il a dit à M. Chaloult."

M. Boyer: "Je retirerais mes paroles si le député de Berthier (M. Bastien) retire ce qu'il a dit, hier soir."

M. l'Orateur: "Si le député de Kamouraska était dans l'ordre, je rappellerais alors à l'ordre le député de Québec-Centre."

L'incident est clos.

COLONISATION

En comité plénier, la Chambre passe à l'étude du bill de l'hon. M. Auger: "Loi favorisant l'expansion de la colonisation". Ce bill décrète que depuis le 1er mars 1939, le gouvernement de la province est propriétaire absolu et incommutable des immeubles situés dans la Seigneurie de Madawaska et que ces immeubles sont devenus terres de colonisation au sens de la Loi des terres de colonisation.

M. Duplessis fait observer qu'il s'agit là d'une loi excessivement importante.

M. Duplessis: "Le gouvernement a répondu à l'attente d'un grand nombre de colons de Temiscouata, Rivière-du-Loup et Rimouski en leur ouvrant un vaste domaine. Pendant quarante ans, la compagnie Fraser a été plus puissante que le gouvernement, qui, lui, ne faisait rien. Aujourd'hui, c'est le gouvernement qui fait tout. Nous avons acheté 90,000 acres de terre que nous mettons à la disposition des colons. Les colons sont établis sur des terres libres, dégagées de toute servitude."

Les résolutions du bill sont finalement adoptées.

RESERVE INDIENNE

La Chambre passe ensuite à un autre projet de loi de l'hon. M. Auger assurant l'expansion de la colonisation dans la Temiscouatine. Ce bill, explique le ministre, permet au gouvernement de faire l'acquisition de la réserve indienne de Nadelec pour consolider deux belles paroisses.

Le bill est adopté en l'espace de quelques minutes.

LOI DES SALAIRES

Le premier ministre appelle alors le bill devant modifier la Loi des salaires raisonnables.

LE COIN DES BRIDGEURS

Chronique de E.-A. BRIEN

UNE DESASTREUSE SURENCHERE DE BARRAGE

Au cours du championnat national américain pour équipes de deux jours qui eut lieu l'hiver dernier à Cleveland, la plupart des Sud de la donne suivante firent une surenchère à 4-piques et, par conséquent, leur équipe obtint une marque insignifiante.

Donneur: Nord
Tous vulnérables

NORD
♦ D V 10 8
♥ A R D 4
♦ R
♠ A V 7 3

OUEST EST

♠ 6 7
♥ 10 8 6 ♥ V 7 2
♦ A V D 10 8 4 3 ♦ 7 6 3 2
♣ 6 5 ♠ R D 9 8 4

SUD
♠ A R 9 5 4 3 2
♥ 9 5 3
♦ 9
♣ 10 2

Les enchères:

NORD EST SUD OUEST
1 ♠ passe 4 ♠ tous pass.

C'est ainsi que les équipes déclarent la où les Nord étant anxieux de parler de leurs coeurs à un bon niveau au cours des enchères subéquentes. Cette déclaration d'ouverture les amena à jouer le coup à 4-piques seulement.

Trois équipes atteignirent le plafond de la main, un petit chelem à pique, lorsque le joueur Nord ouvrit les enchères par 1-trèfle. Les déclarations suivirent alors l'ordre suivant:

M. Rochefort, le député de Montréal-St-Marie, dit que la Fédération provinciale du Travail a pris connaissance du bill et qu'elle a fait connaître sa manière de voir. Il demande que l'on étudie les amendements à la lumière des suggestions de la Fédération.

M. Bouchard: Nous ne devrions pas permettre aux membres de l'Office des salaires raisonnables de rendre des décisions sans siéger et séparément. Les décisions ne devraient être rendues qu'aux séances régulières de l'Office. Il n'est pas de sage politique qu'un membre prépare seul une résolution et la fasse subéquemment signer par ses collègues.

M. Rochefort: Le député de Montréal-St-Marie trouve que la loi est faite de telle sorte que l'on ne consulte pas suffisamment les parties intéressées avant de prononcer des ordonnances. Cette loi, dit-il, crée des pouvoirs dictatoriaux.

L'hon. Duplessis: L'Office des salaires raisonnables consulte dans tous les cas les parties intéressées avant de rendre ces ordonnances. Mais il faut être raisonnable. Il est impossible aux membres de l'Office de consulter, chaque fois et dans tous les cas, 450,000 ou 500,000 ouvriers. Les ouvriers, nous les avons recueils et nous les recevrons encore. Le bill est finalement adopté, mais sur division.

MINES ET PÊCHERIES

La Chambre commença alors à étudier les estimés budgétaires du ministère des Mines et des Pêcheries.

Les items suivants ont été votés: \$27,000 pour les villages miniers; \$17,000 pour les chemins de mines; \$40,000 pour l'encouragement des mines en général; \$10,300 pour la Mine-Ecole provinciale.

M. Bastien: Est-ce que le fédéral contribue?

L'hon. Gagnon: Ottawa ne contribue rien pour la Mine-Ecole et n'a rien contribué. Il fournit 50 pour cent pour l'entraînement des jeunes en vertu du plan Bilodeau-Rogers.

Il est voté \$40,000 pour le Parc National des Laurentides; \$5,000 pour la Commission sur perception

NORD EST SUD OUEST
1 ♠ passe 1 ♠ passe
3 ♥ passe 4 ♠ passe
6 ♠ tous passent

Le contrat de 6-piques se réussit car les coeurs sont répartis 3-3. Néanmoins, les équipes qui le déclarèrent furent bien récompensées par une belle marque pour cette donne.

LES POINTS DE CLASSEMENT AU CERCLE DE L'EST

Le cercle de bridge de l'Est, dont les activités sont habilement dirigées par M. Paul Monette, est affilié à l'Association de Bridge de la province de Québec. A ce titre, les gagnants des tournois organisés par le cercle de l'Est, se sont vus attribuer des points de classement et une coupe a été offerte au participant ayant remporté le plus grand nombre de ces points, par M. Arsène DesRochers.

Cette coupe a été gagnée par M. Aimé Trudeau qui a obtenu 117 points de classement et, à ce titre, a le droit à un point de maître convertible quand il jugera bon de devenir membre de l'Association provinciale. M. Alfred Hurtubise, avec 113 points, est le second du classement. Il a aussi droit à un point de maître convertible. Vient ensuite, MM. Eugène Lamoureux, 77 points; Joseph Bouchard, 75 points et Zéphirin Emond, Sr., avec 71 points.

La coupe Arsène DesRochers sera présentée à M. Trudeau samedi soir prochain, 1er avril, lors de la soirée de clôture des activités du cercle de l'Est qui aura lieu, en même temps qu'un duplicata, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de la Pointe-aux-Trembles.

Tous les bridgeurs, dames ou messieurs, sont invités à cette soirée et duplicata.

de royauté sur fourrures; \$200,000 pour les pêcheries maritimes; \$10,000 pour le Parc National de la Gaspésie; \$200,000 pour la construction de chemins de mines; \$30,000 pour la Mine-Ecole provinciale; \$10,000 pour la pisciculture; \$100,000 pour le Parc National du Mont Orford.

INSTRUCTION PUBLIQUE

On passa ensuite aux crédits du département de l'Instruction publique: \$75,000 pour les collèges classiques; \$325,000 pour les écoles normales; \$60,000 pour les écoles des sourds-muets et des sourdes-muettes; \$100,000 pour les écoles publiques dans les cités et villes; \$800,000 pour les écoles publiques rurales; \$40,000 pour les municipalités qui emploient des instituteurs pour les garçons; \$290,000 pour l'inspection des écoles; \$6,000 pour le Conseil de l'Instruction publique; \$6,000 pour les journaux d'éducation; \$1,000 pour la loi du mérite scolaire; \$24,000 pour gratifications pour succès dans l'enseignement; \$37,000 pour les écoles dans les municipalités pauvres; \$75,000 pour l'enseignement ménager; \$20,000 pour l'enseignement du français; \$40,000 pour la centralisation des écoles rurales protestantes; \$30,000 pour la construction de maisons d'écoles centralisées.

(Suite à la page 11)

VENTE À DES PRIX SANS PRÉCÉDENT 500 UNDERWOOD

REMINGTON et ROYAL. Modèles réguliers et portatifs. Machines à actionner et protecteurs de chaînes. Neufs ou 100% reconstruits et longue période de garantie.



GRATIS: Une table à clavirgraphe avec l'achat d'un portatif neuf.

N. Martineau & Fils

1019, rue Bleury BELAIR 2318
Ouvert le samedi après-midi

Faites vos ACHATS de PÂQUES chez DUPUIS

SUGGESTIONS pour la PARADE de PÂQUES...

VOICI VOS GANTS de PÂQUES
"PERRIN" fameuse marque réputée
fin chevreau français et glacé



Importation directe de la
ganterie PERRIN de Fran-
ce... spécialement pour
PÂQUES — LA PAIRE

1.95

Ce sont les gants qui se portent à Paris actuellement
avec le manteau tailleur printaniers... Modèles fantai-
sie (longueur 4 boutons) en chevreau glacé ou tout unis
en chevreau glacé, suède, simili-antilope.

• Noir, marine, rouille, clair, blanc.
Pointures: 6 à 7 1/4.

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

PLUS VOTRE SAC EST GRAND, PLUS IL EST ÉLÉGANT—Voilà ce que décrète la mode
POUR PÂQUES ET LE PRINTEMPS

3 des modèles illustrés—1000 sacs, prix ord. jusqu'à 7.50



Achetez le vôtre samedi tout en obte-
nant à 3.98 un sac qui vaut beaucoup
plus. Cuir à grain uni ou fantaisie.

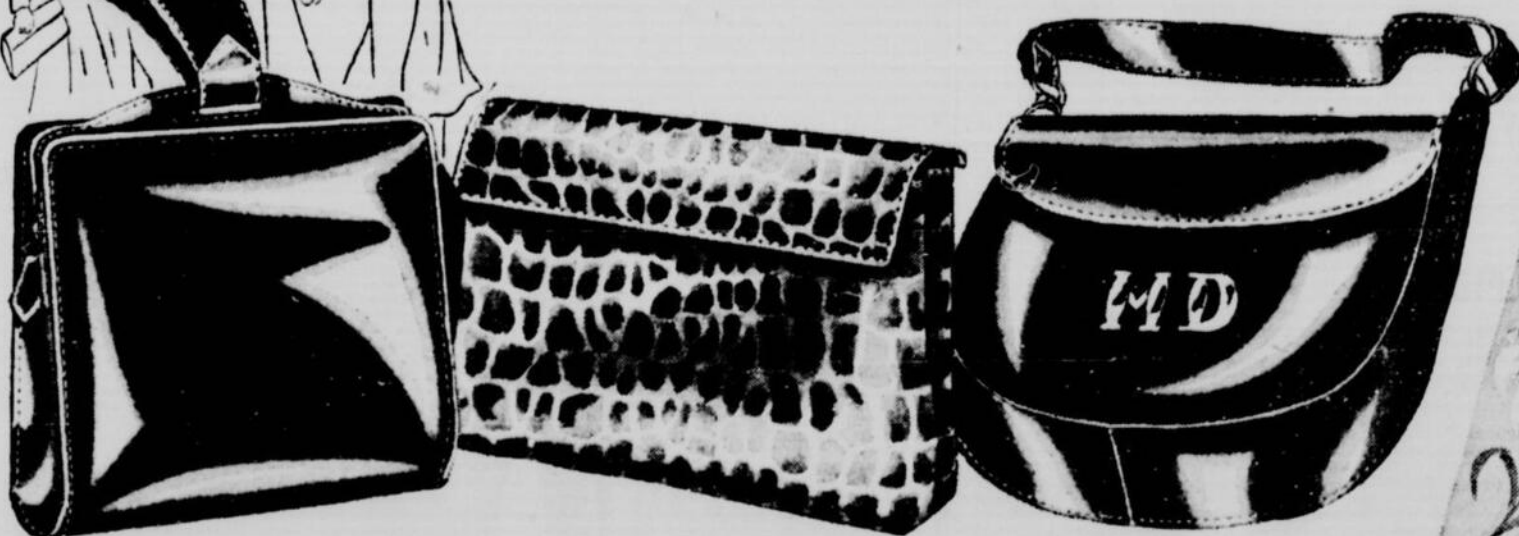
Aussi cuir verni. Que d'espace pour ranger
vos menus objets, vos cigarettes, compac-
tes, gants, mouchoir, et même un livre...

Venez les voir sans faute; c'est le temps de faire votre choix...
pendant que l'assortiment est varié.

Noir, bleu marine, bleu parisien, vert, cranberry, japonica, brun.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

3.98



SAVIEZ-VOUS qu'avec les
COUPONS DUPUIS
vous pouvez acheter tout votre trousseau
pour Pâques?
20% DE DÉPOT — 4 MOIS POUR PAYER
LIVRAISON IMMÉDIATE.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Ouverts le samedi soir
jusqu'à 10 heures

La Patrie

J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 189, rue Saint-Catherine, Montréal. Téléphone LAN-caster 3121. — Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto, Ont. Téléphone: ELgin 1016.
Etats-Unis: The Katz Agency, New-York, 599, Fifth Ave.
Angleterre: Clougher Corporation, 154, 26, Craven Street, Londres, W.-C. 2.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne, Canada, un an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, six mois 2.50
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois 3.00
Edition du dimanche, Canada, un an 2.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, un an 3.00

MONTREAL, 31 MARS 1939

Soyons unis pour être forts.

Le premier ministre du Canada vient de dissiper, heureusement, le fantôme de la conscription.

Les choses commencent à se simplifier en Europe. Hitler promet à la Pologne que si elle ne l'attaque pas, il ne la volera pas.

Hitler prétend que les Allemands sont persécutés et torturés en Pologne. Bientôt, il nous apprendra que la Pologne veut envahir l'Allemagne.

Il ne doit pas être encourageant de jouer au poker avec Hitler. Il "bluffe" à chaque coup et même s'il n'a rien en mains, il gagne chaque fois.

Un individu de New-York a été condamné à \$200 d'amende pour avoir battu un poète. Ce ne sont pourtant pas des gens qu'on peut frapper sans RIME ni raison.

En Allemagne, il est maintenant interdit de publier les désastres d'aviation. L'un des inconvénients est que cette censure empêche même les censeurs de connaître la vérité.

Si le soleil persiste à ne pas se montrer davantage, le roi risque fort de trouver les trottoirs de Montréal encore recouverts de glace lors de sa visite à la fin de mai.

Maintenant qu'il a enfin pénétré dans Madrid, Franco a à résoudre un autre problème, celui de rapatrier des milliers d'Allemands et d'Italiens qui ne veulent pas quitter leur nouveau pays d'adoption.

Un étudiant de Harvard vient de gagner un pari en mangeant vingt-quatre petits poissons rouges vivants en moins de cinq minutes. Peut-être a-t-il entendu dire que manger du poisson développe l'intelligence?

Lorsqu'on discute même à Dublin pour déterminer si la nouvelle Irlande fait partie ou non de l'Empire britannique, il n'est pas étonnant que les autres pays soient encore plus confondus par ce problème qu'on ne peut résoudre.

A Kingston, Caroline du Nord, un jeune homme a failli causer une panique en appelant son chien au cœur de la nuit. L'animal se nommait EXTRA. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à une nouvelle invasion des Martiens.

Une résurrection?

SAINT-SULPICE

Notre province et notre métropole ont trop peu de bibliothèques publiques.

Sur 642 de ces maisons, l'Ontario en possède 460 (avec 3.203.275 volumes) et Québec, 26 (avec 598.203 volumes).

La bibliothèque de Saint-Sulpice, avec ses 125.000 ouvrages, fit, durant seize années, l'orgueil très grand et très rare du Montréal français. Elle a fermé ses portes, en 1931, faute de fonds.

Les bienfaiteurs de notre métropole, ou les fils de M. Olier, avaient, dans leur tradition de munificence, élevé un monument à la gloire du

PAS DE CONSCRIPTION!

Pas d'agitation intempestive!

Le Très Hon. M. Ernest Lapointe déclarait, récemment, qu'il ne serait pas du Cabinet qui imposerait au Canada la conscription militaire.

Il préparait ainsi l'affirmation catégorique du T.H.M. King, faite hier à Ottawa. Il énonçait alors un principe, profondément national, que son chef vient de préciser au nom du Ministère et du parti libéral à savoir que la participation de notre pays à une guerre britannique extérieure ne saurait être coercitive, et que, même volontaire, cette participation serait décidée par nos Chambres fédérales, en temps et lieu, pour chaque cas donné.

Nos lecteurs trouveront dans une autre page de la "Patrie" d'aujourd'hui des précisions sur l'importante déclaration de Monsieur King.

Comme nous l'avons éprouvé maintes fois, le Canada est un pays difficile à gouverner.

Observons, par exemple, la période tourmentée que nous traversons. Deux groupes d'extrémistes se plaignent de l'attitude prise par nos gouvernants fédéraux sur la question militaire.

Les uns demandent qu'Ottawa aille plus vite que Londres et mette dès maintenant toutes les ressources du Canada à la disposition de l'Empire britannique.

De leur côté, d'autres reprochent à l'autorité fédérale de paraître trop bien disposée vis-à-vis des besoins de Downing Street et ils trouvent déjà exagérées les sommes consacrées aux armements du Canada.

Sachons garder notre sang-froid et évitons donc, de part et d'autre, de causer des embarras inutiles aux hommes d'Etat à qui incombent les responsabilités du pouvoir.

Surtout, n'allons pas agiter sans raison le fantôme de la conscription, lorsqu'aucun des deux grands partis politiques de notre pays ne songe à décréter l'impôt du sang.

De tout temps, Laurier fut hostile à la conscription militaire et, fidèle dépositaire de cette doctrine libérale, le ministère King-Lapointe y demeure solidement ancré.

Abstenons-nous donc de toute agitation intempestive à ce propos, d'autant plus que les menaces de guerre prochaine semblent se dissiper peu à peu à l'horizon européen.

Ne devançons pas les événements. Restons calmes. Que les modérés s'appliquent à faire prévaloir les principes de la politique du juste milieu.

Nous voulons la paix dans le monde. Commençons par la faire régner chez nous et n'allons pas la compromettre, sans profit pour personne, en suscitant des querelles idéologiques.

Le Canadien peut rester loyal à l'Angleterre, sans être favorable à la conscription, dont il ne peut donc plus être sérieusement question.

livre. Nous n'avons pas su le garder, nous que les choses de l'esprit préoccupent si peu.

Dans quelques heures, nos conseillers municipaux doivent rouvrir le débat, en vue de panser une plaie purulente depuis lors. Ils feraient oeuvre de sagesse, non seulement à s'approprier les livres, mais également à les laisser là pour les faire lire sur place.

Pourquoi un déménagement? Voici un immeuble, rue Saint-Denis, édifié à une fin propre. Il doit rester le temple du livre, dans un endroit facilement accessible et très invitant. D'ailleurs, les salles de la bibliothèque municipale, rue Sherbrooke, ne suffisent parfois plus à la clientèle de l'endroit.

La résurrection de la bibliothèque Saint-Sulpice, Concordia nous la doit.

Nos richesses naturelles

Bases du bien-être

En vue de soulager le chômage, on a pris déjà plusieurs mesures, parmi lesquelles il faut compter au premier plan les secours directs et les travaux de chômage. On a consacré à ces mesures, comme on l'a partout répété, des sommes importantes.

Ont-elles apporté un soulagement réel, permanent? Les chômeurs en ont-ils profité pour améliorer leur sort et reprendre leur indépendance? Dès que cessent les travaux, c'est presque la totalité qui revient aux secours. Très peu jusqu'à présent ont pu se passer définitivement de l'aide qu'ils ont un jour reçue.

Les années se succèdent et la situation ne change guère. On tra-

vaille quand il se présente des travaux et l'on redevient chômeur secouru dès qu'ils s'arrêtent.

Certains vont jusqu'à prétendre que nos chômeurs aiment autant ne pas travailler que d'avoir à passer ainsi à tout instant des travaux aux secours. Dans bien des cas, ce peut être vrai. Ils seraient bien davantage intéressés à travailler même à petit salaire s'ils prévoyaient que l'emploi offert va durer indéfiniment.

Un contact quotidien avec ces gens nous donne l'impression bien nette que beaucoup d'entre eux souffrent du régime sous lequel ils vivent et n'ont de plus grand désir que d'améliorer leur sort.

Le seul moyen pour eux de se remettre au travail est de posséder leur entreprise personnelle. Comment y parvenir, dans leur état de fortune? Par leurs propres moyens, ils n'y peuvent songer. Il leur faut une aide, une avance à la production et non à la consommation.

Leur travail doit produire de la richesse. Le seul genre de travail qui arrive à cette fin est l'exploitation des richesses naturelles. Or des richesses naturelles, nous en avons en abondance au pays. Nous avons des mines, des forêts et surtout des terres. Si donc tous nos chômeurs qui ont quelque aptitude pour ce genre de travail se lançaient à l'exploitation de notre ressource-terre, ils atteindraient avant longtemps à leur plus cher désir et finiraient, avec l'aide des pouvoirs publics, par améliorer par eux-mêmes leur sort.

La machine enlève peut-être le gagne-pain de bien des ouvriers, mais elle occupe par contre bien des gens. Songez à tous les automobilistes qui seraient inactifs s'il ne leur fallait leur auto.

L'ouvrier à l'usine

Mode et sécurité

On lit dans "L'Ovale" qu'à l'instar de la mode féminine, la mode des accessoires vestimentaires destinés aux ouvriers se modifie aussi avec le temps. Ainsi, en 1939, on trouve sur le marché des casques de sûreté en plastique, pour les mineurs; des uniformes et des chaussures à l'épreuve de l'huile, en néoprène, un caoutchouc synthétique obtenu à l'aide de charbon, de chaux, de sel et d'eau. C'est surtout, assure l'auteur de l'article, le Conseil National de Sécurité qui influence la mode à l'usine. Grâce aux efforts de cet organisme, le nombre des accidents industriels a baissé de moitié depuis un quart de siècle. Le Conseil a dressé toute une liste de règlements à observer, sous le rapport vestimentaire pour assurer la sécurité de l'ouvrier. Et l'industrie, soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, obéit strictement aux décrets du Conseil National de Sécurité.

Le Docteur J.-Edmond Dubé, de l'Hôpital Sainte-Justine, demande de mettre les mamans en garde contre le grave danger que présentent les essoreuses électriques, laissées en marche, dans un endroit où il y a des tout petits. Les enfants s'y mettent les doigts et se font brayer la main. Le Docteur Dubé déclare qu'une multitude de cas très graves ont été enregistrés à Sainte-Justine, à la suite de tels accidents, exigeant la plupart du temps, une très longue et très pénible hospitalisation. Mères de famille, soyez prudentes. De son côté, le "Signal de Sécurité" vous y invite.

Pronostics:

Bureau météorologique, Toronto, 31.—(P. C.) Région de Montréal et d'Ottawa: partiellement nuageux aujourd'hui et samedi, avec quelques averses ou chutes de neige; encore un peu moins froid.

Golfe du nord et baie des Chaleurs: neige. Samedi, nuageux et légères chutes de neige.

Vallée du bas Saint-Laurent: nuageux aujourd'hui et samedi avec neige légère; pas beaucoup de changements dans la température.

Nord-ouest du Québec et lac St-Jean: partiellement nuageux ce soir et samedi; neige légère; pas beaucoup de changement dans la température.



INSTRUISEZ-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

Un régime alimentaire convenable

Légumes et fruits Lait et fromage Viande poisson et oeufs Pain et céréales Matières grasses, sucre, etc.



Proportion du budget.

Rions un peu



"Vous aviez déclaré 'sept sans atout' avec un jeu semblable? J'acquiesce votre mari".

Décès

ALLARD—A. Valois, le 30 mars 1939, à l'âge de 66 ans, est décédé Mme L.-H. Allard, née Sara Décar, Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril à l'église Ste-Jeanne de Chantal.

ALARIE—A. Montréal, le 27 mars 1939, à l'âge de 91 ans, est décédé John Alarie, époux d'Aurore Barrette.

BLAIN-TRUDEAU—A. Varennes, le 29 mars 1939, à l'âge de 85 ans, est décédé Dame Azélie Blain, épouse de feu Théophile Trudeau.

CHOUINARD-LAGUI—A. Montréal, le 29 mars 1939, à l'âge de 81 ans, 10 mois, est décédé Mme veuve Honoré Lagui, née Amélie Chouinard, demeurant à 4674 rue Clarke. Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril à l'église St-Enfant-Jésus.

COTE—A. Montréal, le 29 mars 1939, à l'âge de 50 ans, est décédé Abraham Côté, époux de Kelda Ducap. Les funérailles auront lieu samedi le 1er courant à l'église Ste-Clothilde.

DAOUST—A. Montréal, le 30 mars 1939, à l'âge de 24 ans, est décédée Marie Alice Daoust, fille de Willy Daoust et de Valentine Trudeau. Les funérailles auront lieu samedi à l'église St-Alphonse.

LATREILLE—A. St-Polycarpe, le 30 mars 1939, à l'âge de 72 ans, 3 mois, est décédée Alvin Ekenberg, épouse de feu Joseph Latreille. Les funérailles auront lieu à St-Polycarpe samedi le 1er avril, à 19 h.

MATTE—A. Montréal, le 29 mars 1939, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph Matte, époux de Béla Drouin. Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril à l'église Immaculée-Conception.

NADÉAU—A. Montréal, le 29 mars 1939 à l'âge de 83 ans, 11 mois, est décédée Mlle Elise Nadéau.

PICHETTE—A. Montréal, le 28 mars 1939, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Aquila Pichette, époux de Albertine Mainpoux. Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril à l'église Notre-Dame du Sacrement.

POIRIER—A. Montréal, le 30 mars 1939, à l'âge de 25 ans, est décédé Fernand Poirier, fils de Samuel Poirier et d'Emma Demers. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er avril à l'église Ste-Madeleine.

TREMBLAY—A. Montréal, le 30 mars 1939, à l'âge de 69 ans, 8 mois, est décédé Camille Tremblay, époux de Emma Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 3 avril à l'église St-Jean-Berchmans.

VIAU—A. Outremont, le 31 courant à l'âge de 55 ans, est décédé Théophile Viau, époux d'Elaine Daibec. Les funérailles auront lieu lundi le 3 avril. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 254 Chemin Ste-Catherine à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 29-3

Manifestation à Sherbrooke

SHERBROOKE, 31. — Avant que le premier ministre se fût prononcé contre la conscription à Ottawa, on constatait hier soir que Sherbrooke n'était pas à l'abri de certaines manifestations. Au cours de la nuit, des centaines de maisons furent placardées d'affiches rédigées ainsi: "Canadiens notre devoir est au Canada." Les gardera-t-on comme souvenir?

Questions d'étiquette

LE BON GOÛT

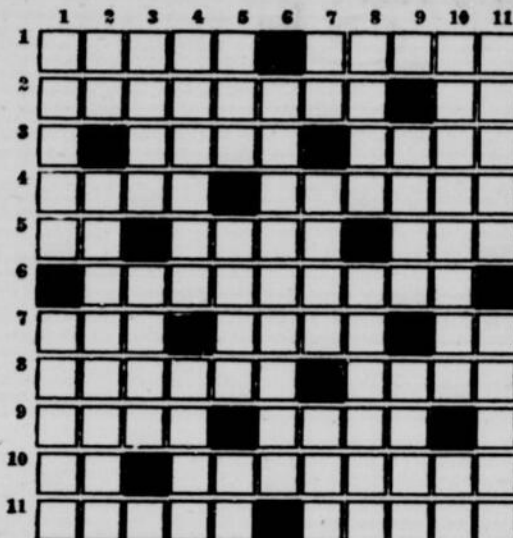
par Francine MARKEL



QUESTION.—Quand je suis au bal, ou en soirée chez des amis, je crains toujours de n'être pas assez chic, assez à la mode, et j'en deviens timide, craintive, et perds mon peu de charme... Comment remédier à cela? — **BEATRICE LAC.**

REPONSE.—En cultivant la confiance en vous-même. Ne pensez pas tant à vous... vous serez plus dégagée, plus à l'aise. Voyez à être mise avec distinction, avec goût, choisissez une couturière expérimentée ou ayez recours à un salon de modes compétent, et une fois, votre toilette décevante, n'y songez plus... C'est regrettable de perdre ainsi tout son plaisir par sa faute.

Mots croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Ce qu'il y a de meilleur. — Chef-lieu d'arrondissement. (Bouches-du-Rhône).
- 2.—Action de taluter. — Préfixe indique réunion.
- 3.—Barre servant à fermer une porte. — Entaille dans un corps dur.
- 4.—Empereur romain. — Coin de bois dur pour fendre les bûches.

Solution du problème d'hier

E	F	F	R	A	Y	A	N	T	S
L	O	U	I	S	O	N	A	U	
E	R	R	A	G	E	R	M	E	
C	A	I	N	O	S	I	E	R	
T	E	T	A	U	O	R			
R	A	U	I	R	A	L	A		
I	N	S	I	S	T	E	A	S	
C	I	E	L	S	D	O	N	S	
I	S	L	E	G	E	R	I		
E	L	I	L	I	N	E	S		
N	A	C	L	E	M	E	N	T	
S	I	L	O	E	E	S	S	E	

- 5.—le conjugaison. — Ville d'Allemagne. — Allez, en latin.
- 6.—Non amicale, hostile.
- 7.—Officier turc. — Répétition distincte d'un son. — En les.
- 8.—Terme musical. — Remarquable château de la vallée de la Loire.
- 9.—Bisons d'Europe. — Superpose les poissons sautés dans les barils.
- 10.—Note de la gamme. — Fait ou répété plusieurs fois.
- 11.—Parli. — Partie qui traite des mœurs (rhétor., ancienne).

VERTICALEMENT

- 1.—Chaque des divisions d'un objet formé de parties superposées. — Basane mole et colorée.
- 2.—Art, simple. — Composée herbacée des régions tempérées d'Europe et d'Amérique.
- 3.—Petite lie. — Action de nager.
- 4.—Mammifère insectivore de l'Asie. — Emirat de l'Arabie.
- 5.—Lettre grecque. — Produit au de hors. — Equerre.
- 6.—Qui vit dans le sable.
- 7.—Symbole chimique de l'argent. — Famille célèbre de musiciens allemands. — Colère.
- 8.—Quittance sous seing privé. — "TROMBIDON".
- 9.—Voie ferrée. — Fils d'Adam et d'Eve.
- 10.—Déviations, solitaires. — Fil de l'arachide.
- 11.—Iles de la Malaisie. — Personnes servies.

LA SESSION...

(Suite de la page 3)

LA SANTE

La Chambre passe ensuite aux estimés budgétaires du département de la Santé.

Le premier item est de \$1,281,032 pour les asiles d'aliénés.

M. Grégoire: Est-ce que les asiles d'aliénés sont sous le contrôle du premier ministre?

L'hon. Duplessis: Non. Que le député de Montmagny soit en paix.

La Chambre vote ensuite \$200,000 pour l'hygiène publique de Québec; \$65,000 pour combattre la tuberculose et la mortalité infantile; \$420,000 pour les unités sanitaires; \$40,000 pour l'aide à la protection du public contre les maladies vénériennes.

AJOURNEMENT

L'hon. Duplessis: Nous avons fait beaucoup de travail, aujourd'hui. La semaine prochaine, c'est la semaine sainte, il faut donner une chance aux députés de l'opposition de faire leurs Pâques. Alors nous allons ajourner au 11 avril. J'espère que les oppositionnistes reviendront purifiés.

Le premier ministre souhaite à tous d'heureuses Pâques et un heureux retour.

Il annonce également que l'étude du bill de Montréal, au Comité des bills privés, sera étudiée à partir de mardi matin, le 11 avril. Et la Chambre s'ajourne. Il était alors six heures 30.

QUEBEC, 31. (Par Joseph La Verne). — La question des magasins en série a été longuement discutée, hier, au Comité des bills privés, lors de la discussion du bill des Trois-Rivières. Le conseil demandait la permission d'imposer aux magasins-chaines une taxe basée sur la valeur locative. Cette taxe pourrait aller jusqu'à 30 pour cent de cette valeur et ne pas excéder \$500. en 1939 et \$2000. les années.

M. Duplessis: D'après ce que j'ai vu dans les journaux, vous avez imposé une taxe. Le résultat fut que des magasins ont fermé leurs portes, que des gens ont perdu leur position. Le conseil a dû revenir sur sa décision. Quand un magasin fait des affaires, c'est parce que

les gens y vont. Il n'y a pas de population plus intelligente que celle des Trois-Rivières. Vous n'atteindrez pas votre but avec cette taxe. Les gens vont perdre leur position, le public ne sera pas content. Je vous dis cela pour rendre service aux échevins. Il doit y avoir des élections au mois de septembre et ils vont se nuire avec cette taxe. Le temps est arrivé d'étudier cette question à son mérite. Avec votre règlement, vous n'atteindrez pas les magasins. Il est facile de ne pas payer la taxe. Il suffit de s'incorporer en compagnies distinctes. Il s'agit aussi de savoir si la province a le droit d'imposer cette taxe. Le commerce ne relève pas des provinces, mais du gouvernement fédéral. Il faut que tout le monde paie des taxes, mais il ne faut pas punir ceux qui vont acheter dans ces magasins. Ces gens-là font un commerce moral. Le peuple les encourage. Pourquoi punir le peuple. **Me Wilfrid Gariépy:** En justice pour le conseil, je dois dire que nous ne venons pas demander de nouveaux pouvoirs. Si l'on décide que cette taxe est fautive, nous nous inclinons. L'an dernier on nous donna cependant le pouvoir d'imposer une taxe uniforme.

M. Duplessis: Qu'est-ce qui est arrivé?

M. Gariépy: Un désastre. Sous la poussée d'une partie de la population, le conseil crut devoir imposer cette taxe. Aujourd'hui nous demandons de pouvoir taxer selon une échelle que nous décrivons ici.

M. Duplessis: Le comité a accepté votre demande l'an dernier. Les conséquences furent un désastre. Des personnes furent menacées de perdre leur position, des magasins fermèrent. Il y eut du mécontentement. Il ne faut pas empêcher le peuple de profiter du bénéfice de pouvoir acheter à un prix plus bas.

M. Gariépy: Je suggère donc que la taxe autorisée l'an dernier soit elle aussi biffée de la charte de la cité pour éviter des embarras pour les conseils futurs.

M. Duplessis: Prévoyez-vous des changements au conseil de ville?

M. Gariépy: On sait jamais.

M. Duplessis: Allez-vous avoir des élections fédérales cet automne.

M. Gariépy: Je suis prêt.

M. l'échevin Jos. Guay insiste à

son tour pour que le pouvoir de taxation donné l'an dernier soit biffé de la charte de la cité. La clause du bill est rejetée et l'on fait une nouvelle clause pour biffer de la charte de la cité celle qui donnait à Trois-Rivières le droit de taxer les magasins en série.

Diminution dans les pertes dues aux incendies

Au déclin de l'hiver, la saison des grands et nombreux incendies étant passée, le directeur A.-T. Ouimet est heureux de faire connaître au public la diminution radicale rapportée dans le chiffre des pertes matérielles par le feu à Montréal pour les mois de janvier et février derniers. On sait que ces deux mois sont généralement les pires chaque année pour la somme des pertes causées par les incendies.

En janvier dernier, le total des pertes matérielles était de \$267,390, ce qui est une diminution de \$48,295 sur janvier 1938. En février de cette année, les pertes se chiffraient à \$10,735, soit une nouvelle diminution de \$106,315 sur février 1938. La diminution pour ces deux mois constitue un record dans les rapports officiels de notre service de protection contre le feu.

Les pertes de février 1939, \$100,735, sont les plus minimes connues depuis 1923.

Le directeur Ouimet attribue ces résultats si encourageants au travail plus intensif de son personnel, à la coopération du bureau de prévention que dirige M. J. McIsaac, à l'activité plus grande des membres du service de protection (Salvage), au matériel modernisé graduellement, et enfin au hasard heureux.

Feu Mme W. Berthiaume

ST-HYACINTHE, 31. — Mme Wilfrid Berthiaume, née Rose-Anne Girouard, est décédée à l'âge de 66 ans et 4 mois. Outre son époux elle laisse une fille, Mme René Pelletier.

Avis aux créanciers de la première assemblée sur cession

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No 197

COUR SUPÉRIEURE, "en faillite"
Dans l'affaire de la faillite de: **ARCHIE MAC MILLAN**, épicierr-boucher, 186, rue Notre-Dame, Lachine, P.Q.,

AVIS est par les présentes donné que **ARCHIE MAC MILLAN**, de la cité de Lachine, province de Québec, a fait cession de ses biens le 28ème jour de mars, 1939, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ème jour d'avril, 1939, à 10 h. 00 heures de l'après-midi au Palais de Justice, bureau du Séquestre Officiel, Montréal, P.Q.

Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite. À défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 28 mars, 1939, **Hermas PERILLAS**, gardien.

Annonces classifiées de La Patrie

Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessus — 3 centimes par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions, 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions et 33 1/3 p.c. pour 20 insertions ou plus. Enlève en noir, 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Emplois demandés, 1 centia par mot avec minimum de 15 mots.

Les avis de naissances, décès, mariages, fiançailles, messes de requiem, services anniversaire, cartes de remerciements et avis de Memorial chargés au taux uniforme de 75 centimes par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m., seront publiées dans toutes les éditions le même jour. Avis de décès reçus avant midi pour publication le même jour.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez Lancaster 3121

Les annonces classifiées sont acceptées de 3.30 a.m. à 6.00 p.m.

Service des Petites Annonces.

MEDECINS

SPECIALISTE. Maladies Sexuelles, Vénériennes, Sang. Aussi traitement par correspondance. C.Réscort 4055. Docteur A.-J. Côté, 6967, Christophe Colomb. 42-365

MEUBLES A VENDRE

AUBAINE—Set de salle à manger vendre; 425, Jarry. 39-1



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 19 avril 1939, des soumissions pour travaux d'amélioration au pont de Matane, comté de Matane, P.Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour amélioration au pont, Matane, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du plan de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Matane, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constitutives, garantis sans condition par le Dominion du Canada quand au principal et à l'intérêt, ou les bons visés pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

REMARQUE.—Le ministère fournira les plans et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits plans et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, **J. M. SOMERVILLE**, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 29 mars 1939.



RECRUES OUVRIERS SPÉCIALISÉS POUR L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

Il existe des emplois vacants dans le Corps d'aviation royal canadien pour des ouvriers spécialisés des métiers suivants:

Soudeur à l'autogène, artificier, monteur d'avions, commis aux écritures, ajusteur de moteurs d'avions, machiniste, membre d'équipage de canot automobile, mécanicien automobile, photographe, ouvrier tôlier, garde-magasin, tailleur, ouvrier en instruments et radiotélégraphiste.

Les postulants doivent être sujets britanniques, âgés de 18 à 31 ans, non mariés, physiquement aptes (sous réserve d'examen médical) et prêts à s'engager pour une période de cinq ans. Belles perspectives; solde subordonnée aux capacités; le logement, la nourriture et l'uniforme sont fournis. Tous les frais encourus avant l'enrôlement sont à la charge du postulant.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Officier commandant du district militaire No 4, 1254, rue Bishop, Montréal, Qué.

L. R. LAFLECHE, Sous-ministre de la Défense nationale.

OTTAWA, Ont, Q.G. 1919-1-2

Le Royaume des Femmes



Combien de mots dans la langue?

Q.—Pourriez-vous me dire combien il y a de mots dans la langue française et dans la langue anglaise? — JOSE-MARIA.

R.—(Suite et fin d'un article de M. Aégidius Fauteux sur la question).

L'écrivain lui-même peut traduire toutes les nuances de sa pensée à l'aide d'un vocabulaire de 5,000 mots.

De plus il importe d'observer que la richesse du français réside principalement dans la multiplicité des sens qu'offre la plupart du temps chacun de ses mots. M. Michel Bréal cite quelque part un dictionnaire français-allemand où, pour gagner de la place, l'auteur commence par distinguer dans la langue française 234 occupations, sciences ou professions différentes dont il donne la liste. Le lecteur est averti qu'il doit toujours se reporter à ce tableau. Quand le mot est suivi d'un 1, il est pris comme terme de théologie, 7 indique l'anatomie, 9 l'arithmétique, 51 la langue des charpentiers, 233 celle des volturiers. Un seul et même mot, par exemple, effet, exercice, conversion, dans le corps du dictionnaire, est suivi de cinq ou six traductions différentes dont chacune a son numéro. On voit, conclut le célèbre philologue, quelle est l'erreur de ceux qui, pour estimer la richesse d'une langue, se contentent d'en compter les vocabulaires.

En fin de compte, la langue française n'a-t-elle pas été choisie comme langue diplomatique parce qu'elle est universellement considérée la plus claire de toutes? C'est la meilleure preuve de son incomparable richesse intérieure qu'avec moins de mots que bien d'autres, elle reste cependant la plus claire. Il n'en faut pas davantage, il me semble, pour rassurer tous ceux des nôtres qui ont eu la faiblesse de croire leur patriotisme intéressé dans cette question si souvent agitée du nombre comparé des mots anglais et français.

* * *

Q.—J'ai le teint très jaune. Qu'est-ce que je dois employer pour le blanchir? — SIMONE.

R.—Soyez votre soie. Votre teint reviendra à son état normal.

A Petite Ignorante: Non, ce n'était pas obligatoire de répondre pour la remerciement, c'était une façon de répondre à vos vœux. Vous pouvez bien cependant en lui offrant vos vœux de l'année, lui dire que cet envoi vous a fait plaisir. Oui, vous pouvez certainement donner d'autres nouvelles qui pourraient l'intéresser. Envoyez vos vœux à cette religieuse malade si vous tenez à garder des relations avec elle, mais rien ne vous y oblige.

Q.—Pouvez-vous me dire d'où vient le mot Eureka? — JUSTINE.

R.—Il y a juste 21 siècles qu'Archimède, le grand géomètre de Syracuse, prononça la célèbre parole en sortant de son bain. Que s'était-il passé?

Hiéron II, roi de Syracuse, avait commandé une couronne d'or massif, avait chargé Archimède de vérifier si le métal précieux n'était pas mêlé d'argent. Le savant désespérait de trouver un moyen de contrôle, lorsqu'il percuta dans la baignoire la poussée de l'eau sur ses membres. Il comprit alors que deux corps égaux en masse ne le sont pas en densité et que cette dernière peut être calculée par rapport à l'eau. Il avait trouvé le moyen de reconnaître si dans la couronne l'or était pur ou mêlé. Il avait en même temps découvert une des grandes lois qui devaient donner naissance à l'hydrostatique.

Cette découverte fut saluée: «Eureka!» (J'ai trouvé; Eureka!) demeura légendaire.

Q.—Un ami prétend que soixante-quinze pour cent des acteurs ont des dents rapportées. Est-ce réellement le cas? — ADAM.

R.—Je vous avoue que je n'ai jamais eu le temps de compiler de telles statistiques et si j'en avais eu, je l'aurais employé à autre chose. Je ne vois pas pourquoi l'usage de la plume influerait sur la denture à moins que les auteurs soient à ce point dénués d'inspiration qu'ils n'aient rien d'autre à faire en attendant, qu'à mordiller leur plume.

La MODE aux cent visages

TISSUS PRINTEMPS-ÉTÉ

La plaisante chose que de consacrer une heure à examiner la collection des tissus Printemps-Été de Bianchini!

Je cite tout de suite, parce qu'ils m'ont beaucoup frappée, des Lorganzas blancs ou de couleurs tendres, tissés en relief et comme brodés de soie brillante: une branche de mimosa, fleurs jaunes et feuilles vertes, ressortent particulièrement bien sur un fond rose pâle, tandis

qu'ailleurs une ligne de soie blanche très brillante, disposée en carreaux sur un fond de même couleur, encadre et souligne d'adorables pavés de fleurs.

La même originalité de conception se retrouve dans les mousselines et Lorganzas imprimés et en particulier dans celle où un gros noeud Louis XV ou des marques de carnaval sont mêlés à des fleurs et en font quelque chose de très nouveau.

Parmi les crêpes imprimés nous retrouvons des fleurs mais disposées d'une façon inédite: ici des lignes de très petites fleurs à la manière d'un écossais, là, au contraire, des masses de mêmes fleurs disposées en mosaïques pour faire un effet de taches de couleurs, et

bien que les tons soient comme toujours très distingués, les teintes de cette année sont beaucoup plus osées. D'une façon générale les impressions sont beaucoup plus grandes, bien que j'aie remarqué de charmants bouquets qui rappellent les châles des paysannes de Provence.

Les sujets anecdotiques sont des coquillages très stylisés, des éventails, des clochettes de muguet, des lames d'écumé que des gens peu avertis prendraient pour des plumes d'autruche si elles n'étaient accompagnées d'ancre et de mouettes pour donner l'atmosphère maritime.

Les crêpes lourds montent sur fond le crêpe "Africain" des petits villages à toits rouges, des pois fantaisie ombrés, des cerises et leurs queues nouées naïvement, des Rics et Racs dans tous les sens et une très jolie impression reversible de filets de pêcheurs.

Une "Marjolaine" de soie naturelle aux dessins de quadrillés, écossais, Prince de Galles, très en relief est parfaite pour le chemisier.

Des Lorganzas ont tissés de petits bouquets en relief très jolis en coloris capucine sur fonds or.

"Falstaff" est un crêpe de soie et laine genre granité et "Riviera" un natté tout soie naturelle.

Parmi les nouveautés, citons encore "Créprozo", une côte fantaisie tissée de rayonne; "Nidab", un petit nid d'abeilles tissé en 130; le crêpe "Spirale", un crêpe mousse duveté en soie naturelle, doux à l'oeil et au toucher; le "Zaarba", une sorte d'alpaga tissé de rayonne et de soie.

J'ai gardé pour la bonne bouche les surahs auxquels on réserve une place de choix dans les collections de printemps et que Bianchini a nommés d'une façon amusante pour différencier les trois qualités: Colonel, Capitaine et Ploupiou. Inutile de vous dire que Colonel est la plus belle qualité alors que Capitaine et Ploupiou sont des qualités... à peine plus ordinaires.

Constance d'Heignies.

Pour garder secrètes vos correspondances: Il n'y a qu'un moyen très simple, c'est d'insérer entre la lettre et l'enveloppe, une feuille de papier d'étain, de celles qui servent à envelopper le chocolat.



D'une élégance extrême, la jaquette de cet ensemble d'après-midi, en fin lainage marron, est enrichie de broderies or.

LA BONNE CUISINE

ENTRECÔTE AUX OLIVES

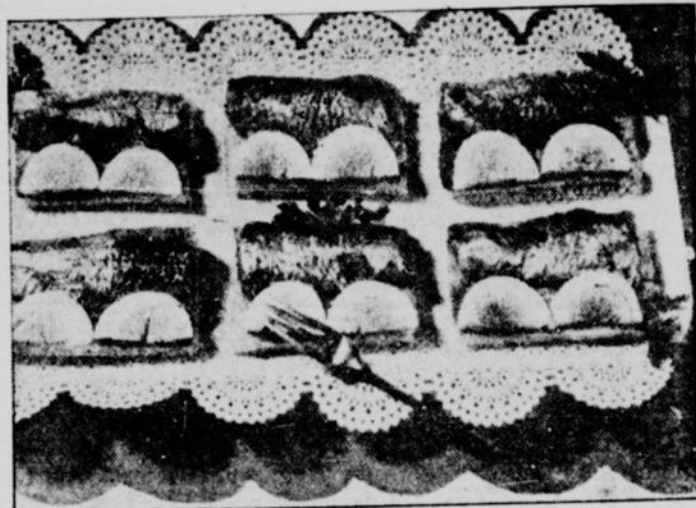
Demandez à votre boucher une entrecôte, bien épaisse, et faites-la ficeler. Mettez-la dans une casserole avec un bon morceau de beurre et faites-la dorer de chaque côté: retirez-la.

Dans la même casserole, faites un roux blond avec 1 cuiller à soupe de farine, un peu d'eau chaude ou de bouillon, ajoutez 1 tasse de bouillon, sel, poivre, bouquet, ajoutez l'entrecôte, couvrez et laissez cuire à petit feu 3 heures et demie. Il est préférable de faire cette cuisson au four, ajoutez 1-2 lb. de champignons coupés en quartiers et des petits oignons blancs nouveaux (en saison).

chés, pliez-les et mêlez-y 1-2 lb de sucre vanillé, 6 jaunes d'oeufs les uns après les autres et les blancs battus en neige; travaillez sur feu doux, puis mettez au four vingt minutes dans un moule caramélisé à soufflé. Le soufflé est plus léger si on emploie des débris de marrons glacés; dans ce cas, ne mettre alors que du sucre vanillé.

FILETS DE HARENGS

Préparez les filets deux ou trois jours d'avance, ils seront meilleurs, placez-les dans une casserole, couvrez-les d'eau tiède et faites chauffer à feu doux; enlevez dès que l'eau va bouillir. Laissez les filets dans l'eau chaude pendant une heure, puis égouttez-les, rangez-les en



Filets de harengs, servis sur rôties, avec décoration de persil et d'oeufs cuits à la coque. Nous donnons la recette complète dans la cuisine du jour.

Au dernier moment, ajoutez 1-2 livre d'olives vertes dénoyautées, servez très chaud avec la sauce que vous avez eu soin de faire réduire.

Vous pouvez très bien préparer une rouille de veau de la même manière.

EPERLANS A LA BECHAMELLE

Faites cuire à l'eau salée les éperlans, égouttez-les, faites une béchamelle liée avec du parmesan râpé, trempez-y les éperlans. Beurrez un plat à feu, saupoudrez-le de mie de pain et de gruyère râpé et faites gratiner. Sur ce gratin chaud placez les éperlans imbibés de béchamelle et remettez-les quelques minutes au four. Au moment de servir, posez sur chacun un croûton au beurre et garnissez avec la sauce qui reste.

SOUFFLE AUX MARRONS

Cuisez une livre de marrons éplu-

terrines, arrosez-les d'huile, ajoutez une feuille de laurier et laissez ainsi mariner pendant deux ou trois jours.

Taillez des tranches de pain peu épaisses, parez-les, enlevez la croûte et faites-les dorer au beurre. Laissez-les refroidir, puis arrosez chaque toast avec quelques gouttes d'huile de la marinade, posez sur chacun un demi-filet et deux demi-rondelles d'oeuf dur.

Agrémentez le plat de petits bouquets de persil, c'est tout à fait appétissant.

Trouvez les contraires des mots suivants. Si vous les avez bien, leurs initiales formeront le nom d'une des plus grandes fêtes religieuses de l'année.

MEILLEUR — DOUX — DON — PLUSIEURS — DAMNE — DANGER.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si votre fillette est à l'âge ingrat:

Faites-lui porter



Ne lui faites pas porter

Les manteaux à cape, cela fera oublier sa taille trop longue et lui donnera de la grâce.

Les manteaux ajustés qui la grandissent davantage et accentuent justement ce qu'il faut atténuer.

MONDANITÉS

MONTREAL

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Eva Mireault, fille de M. Marcel Mireault, décédé, et de Mme Mireault, avec M. Maurice Pélouquin, fils de M. et Mme Albert Pélouquin, sera célébré, lundi 10 avril, à 8 heures, en l'église Saint-Edouard. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Rose Marie Dougheny, fille de M. et Mme James Dougheny, de Toronto, avec M. John-F. Lipsett, fils de M. et Mme Robert Lipsett, décédés, sera célébré dans l'intimité, le 15 avril.

FIANÇAILES

M. et Mme Joseph Salomon, de Westmount, annoncent les fiançailles de leur fille, Anna, avec M. John H. Rubin, fils de M. et Mme R. Rubin, de Montréal.

DEPLACEMENTS

Mme C.-R. Paquin, de Québec, est actuellement l'invitée de Mme Léon-Mercier Gouin.

Mme Léon-Mercier Gouin s'embarquera samedi, le 1er avril, à New-York, à bord du "Normandie", de la Ligne Française, pour se rendre en France, où aura lieu, à Paris, la première de sa nouvelle pièce "La Réussite".

Mme Alfred Thibaut, sa fille, Madeleine, et son fils, Jacques, M. et Mme Pierre Charton, tous de Montréal, s'embarqueront, samedi, à bord du "Normandie", pour un voyage en France.

Mme A. Dupéré et Mlle Idola Dupéré, accompagnées de Mlle E. Beaudry, de Montréal, font actuellement un séjour à New-York, au Waldorf-Astoria.

Le docteur et Mme David-F. Gurd sont de retour d'un voyage à Saint-Petersburg, Floride.

Le colonel et Mme R.-Y. Eaton, de Toronto, font un séjour à Londres, au Berkeley Hotel.

Mme S.-A. Baulne passe quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

M. et Mme Aimé Parent sont revenus de Québec.

RECEPTION

Pour Mlle Lucille Lévesque, Mme Marcel Joncas et Mlle Constance Falard, recevront à un shower de verrerie, le samedi 1er avril, à l'hôtel Queen's.

A L'ACADEMIE SAINT-IGNACE

C'est le samedi 1er avril, à deux heures et demie, sous la présidence conjointe de M. M. Lacombe, p. s. s. curé de Saint-Jacques, et de Mme Arthur Berthiaume, qu'aura lieu la grande partie de cartes annuelle organisée par les anciennes élèves au bénéfice des pauvres. Les personnes dont les noms suivent ont assuré leur bienveillant concours en organisant des tables, ce sont: Mmes Gustave Bourbonnière, Guy Désautels, C. Bruneau, Mmes Anita Gauthier, Lucette Panneton, Marie Tranchemontagne, Mmes E. Duverger, A. Langelier, J. Guillemette, P. Gauthier, H. Bradley, L. P. Boulais, A. Beaudry, A. Charbonneau, E. Payette, J. A. Tremblay, Armand Gravel, J. Couillard, M. Bélec, D. P. Perrin, Mmes Albertine Dubest, Blanche Mathieu, C. Doray Thérèse Legrand, Mmes Arthur Meilleur, Paul Tranchemontagne, Maurice Giroux, J. Charron, J. Mathieu Paul Tourangeau, J. A. Tranchemontagne, Lorenzo Proulx, Mlle Lucille Leduc, Denise Lafond, Robert Smith, Jacqueline Mathieu, Yvette Drapeau, Marguerite Loiseau, L. Bonneville, Simone Lacroix, Augustine Lefort, Gertrude Lefort, Gabrielle Blanchette, Yvette Montpetit, Jeanne Soucy, Annette Dagenais, Lucienne Dagenais, Lucie Désautels, Henriette Béliveau, Simone Lapierre, Armande Valiquette, Antoinette Valiquette, Anna Labarre, Bleau, Mmes F. X. Drapeau, R. Grandmaison, J. A. Saint-Pierre, I. E. Gagnon, J. Marsola, Charles Monast, A. Labelle, Mmes Ant. Favreau, J. Favreau, Maria Favreau, M. Bonin, E. Hébert, N. Desroches, A. Rodier, Mmes E. Michaud, A. Hébert, J. Cypriot, J. Langevin, T. Marsan, J. Lemieux, A. Leroux, J. Maillet, J. Comeau,

Mlle O. Thibault, Paula Chevalier, Claire Vinet, Jeanne Rivard, M. Paul Guérin, Anna Bernier, Claire Tremblay, Claire Lortie, Jeanne Morency, Mariette Lyonnais, Laure Leroux, Pierrette Gagné, Marthe Bertrand, Gilberte Cloutier, Idola Gendreau, Hélène Lorie, Rachel Comeau, B. Malo, Annette Bleau, Simone L'Heureux, Mmes A. Léger, Albert Lamontagne, O. Thibault, J. M. Leblanc, J. Basile, Albert Lortie, P. Gosselin, Arthur Drouin, L. P. Drouin, Raoul Julien, Albert Emond, Amédée Saint-Pierre, Jean Desmarais, Armond Meloche, J.-V. Désautels, J.-R. Durocher, M. Brisebois, J. Brisebois, J.-A. Pélouquin, J. Lorrain, J. Mousseau, Al-



Mlle GERMAINE TRUDEAU, qui prête son concours au Comité féminin du grand GALA ARTISTIQUE UNIVERSITAIRE des étudiants de l'Université de Montréal, qui aura lieu le 20 avril prochain, au Plateau.

berie Pariseau, Paul Lamontagne, Mlle Henriette Bédard, Florine Phaneuf, Eglantine Laramée, Denise Collette, Suzanne Belleau, Cécile Lemieux, Madeleine Lavie, Madeleine Lacouture, Hortense Gauthier, Gabrielle Madore, Antoinette Denis, Pauline Gauthier, Gilberte Francoeur, Gaby Francoeur, Françoise Lapointe, Jeanne Boissé, Gabrielle Meloche, M.-L. Levac. Pour renseignements, prière de s'adresser au pensionnat Saint-Ignace, rue Saint-Hubert ou à Mme Emilienne Laberge-Bourbonnière.

QUEBEC

L'honorable M. Albiny Paquette, M.D., secrétaire de la province, et Mme Paquette ont accordé leur distingué patronage au troisième concert de la Société Symphonique de Québec, où le public québécois aura le privilège d'entendre le célèbre violoniste Arthur Leblanc, et la chorale Laval.

Mme de Gaspé Beaubien, d'Outremont, fait un bref séjour à Québec.

Le brigadier et Mme E.-J. Renaud ont reçu, hier après-midi, en l'honneur du capitaine et de Mme A.-E. Wrinch à l'occasion de leur prochain départ pour Halifax, où ils résideront désormais.

Mme P.-H. Bouffard est de retour de Saint-Joseph-de-Beauce, où elle a passé quelque temps l'invitée de Mme André Taschereau.

Mme A.-J. Christie, d'Ottawa, récemment arrivée de la Californie, où elle a passé l'hiver, est l'invitée de son gendre et de sa belle-fille, M. et Mme A.-C.-M. Thompson.

A BORD DE L'AQUITANIA

L'hon. John Hall Kelly, conseiller législatif est parti hier soir, pour New-York. Il est accompagné de Mme Kelly.

Ils se sont embarqués, aujourd'hui, à bord de l'"Aquitania" en route pour l'Angleterre. Ils visiteront toute la Grande-Bretagne en automobile. Ils reviendront dans la Vieilles Capitale, vers le milieu du mois de juin.

OTTAWA.

L'honorable W. E. Foster, Orateur du Sénat, et Mme Foster, recevront à dîner, ce soir, dans les appartements de l'Orateur.

Le consul général de l'Italie est à New-York pour quelque temps.

Le consul-général de Pologne et Mme Pawlica ont reçu à dîner, hier, au Château Laurier.

Mme Gladstone Murray recevra à déjeuner mardi et vendredi de la semaine prochaine.

L'honorable Hugh Stewart est de retour de Toronto où il a passé une couple de jours.

Mme Nicholas Archdale recevra à un dîner, mercredi le 5 avril, avant la réception donnée par le représentant accrédité de l'Union Sud-Africaine et de Mme D. de Waal Meyer.

Renouveau de la mode printanière

(Par Fleurette BELAIR)

La section féminine des Voyages Historiques présentait, récemment, une parade de modes printanières, collection d'Alfred, de très bon goût avec le concours de mannequins dont la grâce et le charme étaient remarquables.

Sur une promenade toute fleurie, l'on fit défiler des jeunes filles vêtues de robes aux couleurs chatoyantes et dont l'aspect juvénile ajoutait à l'élégance de la coupe.

Cette parade était divisée en plusieurs groupes dont le premier était celui des manteaux d'intérieur d'une grande somptuosité. L'ampleur de la jupe est leur caractéristique. Les tissus le plus avantageusement employés sont les taffetas et les satins, unis ou imprimés, dans les tons de bleu, vieux rose, blanc, violet, bleu marine et même orange brûlé. Un manteau d'intérieur terra-cota est très séyant aux bruns. Schiaparelli présente un déshabillé de satin crème avec appliqué de dentelle d'Alençon au corsage. En un mot, toute femme peut trouver, dans cette collection de manteaux d'intérieur, un genre et une couleur qui s'adaptent bien à sa personnalité.

Par contraste, le deuxième groupe nous présente les robes de tenue sportive, genre chemisier, aux rayures rouges, bleues, vertes, et jaunes, égayées de blanc, ou encore dans les tons unis de rouille, beige ou bleu turquoise. Les soulards qui se portent avec ces robes sont en tulle ou en "mesh" dans les tons très vifs de rouge, de jaune et de bleu. Ce qui fait nouveau et chic à la fois, c'est la canne de Paris, que Mme Georges Mayrand, présente en exclusivité à Montréal.

Les robes d'après-midi présentent un corsage franc, plissé ou uni. Les jupes de ces robes sont, en général, godées ou par-plis. On les aime dans les teintes nouvelles de violet et de bleu Capri, appelée aussi bleu "Elizabeth" ou bleu Regina. Le vert limon est d'un heureux effet avec le bleu marine et le brun.

Ces couleurs se retrouvent dans les toilettes du soir, pour lesquelles le chiffon, le satin et le tulle ont la faveur. La dentelle est bien portée pour les dames qui ont doublé le cap de la quarantaine mais dont l'élégance a gardé le charme et la fraîcheur de la jeunesse. Dans ce cas, la manche longue est préférable. Pour les jeunes filles, le boléro de dentelle complète la robe aux épaulettes étroites.

Le cortège nuptial est le dernier tableau de ce défilé multicolore et féerique des nouveautés printanières. La mariée, vêtue de tulle blanc, est accompagnée de la dame d'honneur portant une robe de tulle mauve et des filles d'honneur, en robes de tulle vert linon.

Il ne reste plus que l'arrivée définitive du printemps pour vous permettre, mesdames, de revêtir ces toilettes aux tons clairs et frais qui font penser aux pétales de fleurs fraîches épanouies.

Remerciements

Ces jours derniers une partie de cartes fut organisée par Mmes Edgar Charbonneau, Adèle Raynault, A. Langelier et H. Michaud, au profit de l'Œuvre Notre-Dame de la Protection. "L'Aide à la jeune fille". Les organisatrices remercient bien sincèrement toutes celles qui ont voulu les encourager soit par leur présence, leur générosité ou la propagande qu'elles ont pu faire pour assurer le grand succès de leur partie de cartes.

SAUVONS NOS ENFANTS



Leçons de puériculture du médecin des cinq JUMELLES DIONNE

Plusieurs facteurs peuvent causer la tension nerveuse chez un enfant. Il nous faut faire enquête, regarder partout, afin de trouver la cause de cet énervement et la supprimer.

Sans doute que les enfants ont plusieurs façons de manifester leur énervement. Quelques-uns souffriront d'incontinence d'urine. D'autres auront des cauchemars atro-

ces. D'autres se mangeront leurs ongles.

Il existe plusieurs façons physiques d'empêcher l'incontinence vésicale chez l'enfant. Votre médecin vous les apprendra.

D'ailleurs, tant que l'enfant n'a pas trois ans, cette incontinence peut s'expliquer.

Les patrons de la "Patrie"

Patron 4979 — Pour l'intérieur, vous devez d'être coquette... voici un modèle frais comme le printemps et qui sera facile à confectionner même pour les débutantes en couture. La taille un peu corselet, le corsage avec empiècement, porté avec ou sans col, la manche ouverte et fraîche, la jupe aux lignes amincissantes sont autant de points qui militent en faveur de ce modèle.

Le patron 4979 est offert en tailles pour dames, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36 requiert 4 verges de tissu, 36 pouces de largeur et 1 5-8 verge de soutache pour la garniture.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyer la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à Bureau des Modes, La "Patrie".

Un Turner Valley au N.-Brunswick

FREDERICTON, N.-B. 4.—L'hon. F.-W. Pirie, ministre des terres et des mines, prévoit un développement considérable, dans un avenir prochain, pour les champs d'huile du comté d'Albert, dans le Nouveau Brunswick.

M. Pirie a déclaré, à l'Assemblée législative, que bien peu de personnes avaient une notion exacte de la richesse minérale et des ressources du Nouveau-Brunswick. Le ministre a déclaré que la N.B. Gas and Oilfields, Ltd., était sur le point d'entreprendre des développements d'une importance capitale. Les autorités de la compagnie prétendent avoir entre les mains un nouveau Turner Valley. Elles ont déclaré que des réserves considérables de pétrole n'attendaient que leur exploitation.

La structure "basique" du bloc "anti-Hitler" est presque terminée

PARIS, 31. — (P.A.) — La structure fondamentale du bloc franco-britannique destiné à arrêter l'expansion allemande est sur le point d'être complétée, dit-on de sources qui touchent de près au ministère des Affaires étrangères.

M. Joseph Beck, ministre des Affaires étrangères polonaises trouvera à son arrivée à Londres, et ensuite à Paris, des garanties militaires suffisantes pour que la Pologne devienne un des deux principaux Etats-tampons qui feront échec à l'expansion de l'Allemagne vers l'Est. L'autre Etat-tampon est la Roumanie. M. Beck arrivera à Londres lundi.

La tâche la plus difficile c'est d'aligner la Roumanie et la Pologne. Dès que ce sera fait, la France n'aura plus qu'à resserrer ses liens avec la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie.



La pêche au Canada

TORONTO, 31. — (P. C.) — Parlant à Toronto l'honorable J.-E. Michaud, ministre des pêcheries a déclaré que la consommation du poisson au Canada, depuis 1935, était passée de 21 à 30 livres par personne. Les revenus de cette industrie sont de \$37,500,000.

Charles Stilwell décédé

AVON, Connecticut, 31. — (P.A.) — Charles Stilwell, associé de Thomas Edison dans la fondation de ses entreprises, est décédé ici à l'âge de 78 ans.

LES GAGNANTS du CONCOURS du Dr. CHASE

Voici la liste des gagnants du Concours de Dessin organisé sous les auspices de l'Almanach du Dr. Chase.

Premier prix: \$30, Mlle Pauline Goulet, 1701, rue Berri, Montréal.

Deuxième prix: \$15, M. Roméo Martin, Racine, Shefford, P.Q.

Troisième prix: \$5, Constance Mathieu, s/d Mildred O'Brien, St-Odilon, Co. Dorchester, P.Q.

La compagnie du Dr Chase nous prie de nous faire leur interprète pour féliciter les gagnants.

Pas de conscription pour le service militaire outre-mer

Tant que le gouvernement actuel sera au pouvoir, dit M. King, il n'y aura pas de conscription et le Canada ne s'engagera pas à suivre aveuglément la Grande-Bretagne dans une guerre européenne.

LE DR MANION APPROUVE LE PREMIER MINISTRE

OTTAWA, 31. (D.N.C.). — Le très honorable premier ministre du Canada, M. MacKenzie King, a ouvert un grand débat sur la politique extérieure à la Chambre des Communes hier après-midi, et il a promis que tant que son gouvernement sera au pouvoir, jamais il n'appliquera la conscription.

Avant d'en arriver à parler de la situation politique canadienne par rapport à Londres, le premier ministre a fait la revue des événements politiques internationaux depuis l'été dernier. Il a longuement parlé de la crise de septembre, de la paix de Munich, la loue la conduite de M. Neville Chamberlain, premier ministre de Grande-Bretagne, s'est arrêtée à la conquête de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, etc. Puis, passant au Canada, il s'est prononcé contre la conscription, comme l'a fait à son tour M. Manion, chef de l'opposition.

Quant à la participation du Canada à une guerre européenne, autrement que par la conscription des Canadiens, M. King a déclaré que le parlement du Canada se prononcera là-dessus sur la proposition qui lui en serait faite par le gouvernement.

Le débat d'hier après-midi a revêtu un caractère de solennité rare. Les galeries étaient remplies. On remarquait plusieurs sénateurs, nombre de dames, plusieurs personnalités du monde consulaire, etc.

Au cours des deux séances, M. King, Manion, Woodsworth (chef de la C.C.F.), M. Hayhurst, député créditiste de Vegreville, et M. René Fiset, créditiste indépendant, ont parlé. Le ministre de la justice, M. LaPointe, parlera aussi que plusieurs autres.

LE PARLEMENT

"Pour ce qui est du présent gouvernement, dit M. King, son attitude a été maintes fois nettement établie, et rien n'est aujourd'hui changé dans cette attitude. Si le Canada se trouve dans la nécessité de prendre une décision sur la question la plus grave et la plus importante que puisse envisager une nation, celle de participer ou de ne pas participer à une guerre, le principe du gouvernement responsable qui a été notre guide, et que nous avons depuis un siècle, exige que cette décision soit prise par le parlement du Canada. De même, le système du gouvernement que nous avons hérité de l'Angleterre et qui comporte des relations étroites et essentielles entre la législature et le Cabinet, impose au gouvernement le devoir de proposer au parlement une ligne de conduite répondant aux problèmes de l'heure et d'y subordonner sa propre existence.

"D'aucuns ont prétendu que cette politique est insuffisamment nette et catégorique. Quel gouvernement, je vous le demande, fait des déclarations sur la politique qu'il suivra, que son peuple suivra, sans tenir compte des contingences, des questions en jeu, de l'attitude des autres pays.

"Il y a quelques jours à peine, j'avais l'occasion de rappeler à la Chambre la déclaration que M. Chamberlain avait faite à Birmingham le 17 mars dernier et au cours de laquelle le premier ministre avait dit: "Je ne suis pas prêt à prendre au nom du pays des engagements nouveaux et indéterminés qu'il faudrait remplir dans des circonstances actuellement impossibles à prévoir.

"Parlant à titre de premier ministre du Canada, je tiens à dire que je ne suis pas plus prêt que le premier ministre de la Grande-Bretagne à prendre au nom du pays des engagements

s'accroît au lieu de diminuer lorsqu'il s'agit de conflits entre classes, entre régimes économiques, entre doctrines philosophiques et, dans certains cas, entre religions, aussi bien qu'entre Etats.

"La Chambre des Communes du Canada, par une résolution unanime a subordonné à un vote du parlement tout engagement visant à appliquer, soit des sanctions militaires, soit des sanctions économiques.

AUCUN ENGAGEMENT

"Ces déclarations et ces citations ne signifient pas que le peuple canadien ne serait en aucun cas disposé à prendre part à une action contre un agresseur; il n'y a eu aucun engagement absolu ni pour ni contre la participation à une guerre ou à l'emploi de la force sous d'autres formes, mais toute décision du Canada, en ce qui concerne la participation à une guerre, devra être prise par le parlement ou par le peuple canadien à la lumière de toutes les circonstances, c'est-à-dire compte tenu de la situation qui existera à ce moment au Canada ainsi que dans les régions intéressées.

"Je ne saurais accepter l'opinion soutenue dans certains milieux actuels à l'effet que quelque soit le gouvernement ou le parti au pouvoir, quelle que soit la question en jeu, ce pays devrait déclarer immédiatement que le Canada est prêt à appuyer tout ce que le gouvernement de Westminster proposera.

"A mon avis, je ne saurais faire mieux en ce moment que de vous citer de nouveau les principaux paragraphes de cette déclaration. Ils établissent bien clairement, aussi clairement qu'il est possible de le faire, l'attitude du gouvernement actuel au sujet de la participation du Canada à la guerre, quelle résulte du fait que nous sommes membres de la Société des Nations ou du Commonwealth des nations britanniques.

MEMBRE DU COMMONWEALTH

Voici les paragraphes qui, à mon sens, se rapportent bien à la question:

"Il y a un autre élément qui influence inévitablement l'opinion canadienne sur plusieurs points de la politique de la Société des Nations et particulièrement sur le recours automatique à la force en cas de conflits internationaux. Je veux faire allusion à notre expérience à titre de membre du Commonwealth des nations britanniques. Les nations du Commonwealth britannique sont liées par l'amitié, par des institutions politiques analogues et par un attachement commun à l'idéal démocratique, plutôt que par des engagements les obligeant à faire cause commune en cas de guerre. Le parlement canadien se réserve le droit de déclarer, d'après les circonstances du moment, si, et dans quelle mesure, le Canada participera aux conflits ou peut se trouver engagé d'autres membres du Commonwealth.

"En général, les peuples ne sont pas prêts à assumer des engagements qu'ils ne seront peut-être pas capables de remplir en temps de crise, et qui les obligeraient à recourir à la force et à s'en servir à un endroit quelconque, à un moment quelconque, en des circonstances imprévisibles, et dans des conditions d'urgence ou de vengeance.

"Il est sur l'origine ou la marche desquelles ils n'auraient pu ou point de contrôle. La difficulté de l'intervention automatique



Le Très Hon. Lyon Mackenzie King

d'une grande nation. Il est évident que les différentes parties éparses de notre vaste territoire ne peuvent être unies entre elles que par le lien d'un patriotisme canadien convaincu et bien marqué. Un sentiment national profond, dominant tous les autres, n'est pas un luxe au Canada, c'est une nécessité. Sans son existence, notre pays ne saurait exister lui-même. Un Canada divisé ne peut être que bien peu d'utilité pour un pays quelconque et encore moins pour lui-même. Ce sentiment national a trouvé sa formule politique dans la croissance constante de son autonomie, d'abord au pays même plus tard, dans les affaires extérieures.

DES CANADIENS

"Il a résisté aux attaques répétées du marxisme économique et des divergences locales auxquelles la crise donne une importance temporaire. Nous sommes et nous resterons des Canadiens, dévoués, avant tout et toujours, aux intérêts du Canada; mais des Canadiens, je l'espère, capables de comprendre, pour l'avenir aussi bien que pour le moment présent, ce que les intérêts du Canada exigent d'eux.

"Dans plusieurs cas, sinon invariablement, la croissance de ce sentiment national a affirmé le rôle d'une politique que ses apôtres appellent la politique qui consiste à se mêler de ses propres affaires et que ses adversaires appellent une politique d'isolement. Admettant, nous dirions, que les Canadiens comme les autres nations placent leurs intérêts au premier rang, que réclament donc nos intérêts, quelles expéditions chevaleresques nos ressources nous permettent-elles d'entreprendre à l'étranger? Le Canada, prétend-on, n'est pas un pays aux pouvoirs illimités; il ne peut pas résister définitivement à un trop grand effort. Nous avons une tâche énorme à accomplir chez nous, celle de fournir des logements aux Canadiens, de prendre soin des vieillards et des impotents, de soulager la misère due à la sécheresse et au chômage, de construire des routes, de faire face à l'énorme fardeau de la dette nationale, de préparer la défense du Canada et d'élever notre niveau de vie et de civilisation dans la mesure que nous le permettront nos connaissances actuelles. Nous n'aurons pas trop de nos propres ressources pour ces fins; nous devons donc, dans une mesure plus ou moins grande, choisir entre vagner aux affaires de notre pays et essayer de sauver l'Europe et l'Asie. Bien des gens tentent pour un cauchemar et pure folie l'idée que notre pays, tous les vingt ans automatiquement et tout naturellement, devrait participer à une guerre outre-mer pour la défense de la démocratie et pour assurer la souveraineté d'autres petites nations, ou qu'un pays doit toutes les énergies doivent être employées à sa propre administration devrait être tenu de sauver, à certaines époques fixées, un continent qui ne peut se tirer d'affaires lui-même, et cela au prix de la vie de ses propres habitants, en s'exposant à la faillite et à la déunion politique.

DE BONS VOISINS

"Un autre élément d'ordre permanent vient de la position que nous occupons dans l'Amérique du Nord, et particulièrement de notre voisinage des Etats-Unis. Au point de vue géographique cette position n'a pas changé au cours des trente ou quarante dernières années, mais l'importance que nous lui attachons n'est plus la même. Nous nous rappelons tous qu'il fut un temps où les différends se produisaient plus souvent que les marques d'amitié, où le souvenir d'anciennes querelles, de discussions entre les deux pays au sujet de questions de tarif, de frontières ou de pêcheries, de même que notre position de colonie sans responsabilités ainsi que les malentendus et les intérêts de classes qui abondaient aux Etats-Unis, nous empêchaient d'être les bons voisins que nous aurions dû être.

RELATIONS AMICALES

"Depuis une trentaine d'années, depuis dix ans surtout, il s'est produit sous ce rapport un changement considérable et reconfortant. Nous en sommes venus à mieux nous connaître. Les relations personnelles se sont accrues, grâce aux échanges commerciaux, au tourisme, à la presse et à la radio. Les relations officielles ont pris de l'extension par suite de l'ouverture de légations et de visites faites par des membres des divers gouvernements. L'évolution du monde extérieur a placé dans leur juste perspective nos divergences occasionnelles et légères, de même que les intérêts supérieurs et permanents que nous avons en commun. Elle nous a permis d'interpréter dans un sens plus large l'intérêt particulier.

"Nous avons, nous aussi, des obligations à titre de bons voisins et l'une d'elles consiste à veiller à ce que, de notre part, nous ne soyons pas une menace à l'abri de toute attaque ou invasion et que, l'occasion survenant, nous ne soyons pas une force à l'extérieur placée dans leur juste perspective. L'évolution du monde extérieur a placé dans leur juste perspective nos divergences occasionnelles et légères, de même que les intérêts supérieurs et permanents que nous avons en commun. Elle nous a permis d'interpréter dans un sens plus large l'intérêt particulier.

"Je tiens tout particulièrement à affirmer que ces relations plus étroites et plus importantes avec les Etats-Unis sont affaiblies en rien nos relations avec le Royaume-Uni. Au contraire, on a vu en même temps que ces deux grands peuples une compréhension plus nette de leurs aspirations et de leurs intérêts communs. On en a vu une preuve manifeste dans la conclusion simultanée du traité canado-américain et du traité anglo-américain. Non seulement, nous avons vu manifester la bonne entente sur le continent nord-américain, mais nous l'avons vue s'accroître dans l'atlantique septentrional, bien que, dans ce dernier cas, il se soit nécessairement agi de relations et d'obligations moins précises et moins formelles. Le Canada a joué en cette occasion un rôle qui n'est en aucun cas une perte de temps.

"C'est un mouvement que nous pouvons qualifier de bon voisinage. C'est une situation dans laquelle chaque pays doit prendre ses décisions en songeant à son propre intérêt, dans l'avenir comme dans le présent.

"Il y a un autre aspect de ces relations qui a été exposé dans un discours remarquable l'été dernier.

Le mois d'août 1938, est tout aussi important dans l'histoire de l'Amérique du Nord que le fut le mois de septembre de la même année dans l'histoire de l'Europe. Ce mois-là, le président des Etats-Unis a déclaré à Kingston:

"Heureusement, nos deux peuples, unis par des liens d'amitié et de bonne entente, sont en mesure d'envisager en toute sérénité ces éventualités, s'efforçant de ne négliger aucun moyen qui puisse, si nos espoirs se réalisent, contribuer à la paix mondiale. Même si ces espoirs étaient déçus, nos pays peuvent se donner l'un à l'autre l'assurance que, dans cet hémisphère du moins, il restera une puissante citadelle où la civilisation pourra briller de tout son éclat.

"Le Dominion du Canada est une des nations-sœurs qui forment l'Empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas indifférent s'il arrive jamais qu'un empire menace le sol canadien.

UN PEUPLE AMI

"Ces éloquentes paroles immédiatement ont trouvé un écho favorable dans la presse et parmi le public du Canada, qu'il me soit permis de citer une partie du discours que j'ai prononcé à Woodbridge peu de temps après:

"Nous savons que ces paroles d'assurance sont celles d'un peuple ami qui est en même temps pour

nous un bon voisin. Nous sommes heureux que nos affaires communes aient été conduites de telle sorte, et que la confiance qui existe entre nous soit telle que ces paroles aient pu être prononcées en toute sincérité et acceptées sans réserve. Nous reconnaissons qu'il ne s'agit nullement de l'alignement militaire, choses étrangères aux traditions du peuple américain comme à celles de notre propre peuple. Nous trouvons dans les paroles du président un nouvel exemple des relations particulièrement amicales qui se sont établies entre le Canada et les Etats-Unis et nous sommes heureux de l'estimer qu'à nous un pays voisin.

SAUVEGARDE DU SOL

"Les Canadiens comprennent très bien ce que signifie la visite du président. Ils savent aussi qu'ils ont leurs propres obligations quant à la sauvegarde du sol canadien comme patrie d'hommes libres dans l'hémisphère occidental. Ils reconnaissent qu'ils ne doivent pas se dérober à ces obligations. De fait, ils ont donné la situation actuelle, ils sont prompts à s'acquiescer que l'assurance donnée par le président a accru plutôt que diminué leurs obligations.

"Nous avons, nous aussi, des obligations à titre de bons voisins et l'une d'elles consiste à veiller à ce que, de notre part, nous ne soyons pas une menace à l'abri de toute attaque ou invasion et que, l'occasion survenant, nous ne soyons pas une force à l'extérieur placée dans leur juste perspective. L'évolution du monde extérieur a placé dans leur juste perspective nos divergences occasionnelles et légères, de même que les intérêts supérieurs et permanents que nous avons en commun. Elle nous a permis d'interpréter dans un sens plus large l'intérêt particulier.

"Je tiens tout particulièrement à affirmer que ces relations plus étroites et plus importantes avec les Etats-Unis sont affaiblies en rien nos relations avec le Royaume-Uni. Au contraire, on a vu en même temps que ces deux grands peuples une compréhension plus nette de leurs aspirations et de leurs intérêts communs. On en a vu une preuve manifeste dans la conclusion simultanée du traité canado-américain et du traité anglo-américain. Non seulement, nous avons vu manifester la bonne entente sur le continent nord-américain, mais nous l'avons vue s'accroître dans l'atlantique septentrional, bien que, dans ce dernier cas, il se soit nécessairement agi de relations et d'obligations moins précises et moins formelles. Le Canada a joué en cette occasion un rôle qui n'est en aucun cas une perte de temps.

"C'est un mouvement que nous pouvons qualifier de bon voisinage. C'est une situation dans laquelle chaque pays doit prendre ses décisions en songeant à son propre intérêt, dans l'avenir comme dans le présent.

"Il y a un autre aspect de ces relations qui a été exposé dans un discours remarquable l'été dernier.

Le mois d'août 1938, est tout aussi important dans l'histoire de l'Amérique du Nord que le fut le mois de septembre de la même année dans l'histoire de l'Europe. Ce mois-là, le président des Etats-Unis a déclaré à Kingston:

"Heureusement, nos deux peuples, unis par des liens d'amitié et de bonne entente, sont en mesure d'envisager en toute sérénité ces éventualités, s'efforçant de ne négliger aucun moyen qui puisse, si nos espoirs se réalisent, contribuer à la paix mondiale. Même si ces espoirs étaient déçus, nos pays peuvent se donner l'un à l'autre l'assurance que, dans cet hémisphère du moins, il restera une puissante citadelle où la civilisation pourra briller de tout son éclat.

"Le Dominion du Canada est une des nations-sœurs qui forment l'Empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas indifférent s'il arrive jamais qu'un empire menace le sol canadien.

"Le Dominion du Canada est une des nations-sœurs qui forment l'Empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera pas indifférent s'il arrive jamais qu'un empire menace le sol canadien.

UN PEUPLE AMI

"Ces éloquentes paroles immédiatement ont trouvé un écho favorable dans la presse et parmi le public du Canada, qu'il me soit permis de citer une partie du discours que j'ai prononcé à Woodbridge peu de temps après:

"Nous savons que ces paroles d'assurance sont celles d'un peuple ami qui est en même temps pour



L'hon. Robert-J. Manion

conférence de Lima, je puis rappeler que le Canada n'est pas membre de l'Union panaméricaine et qu'il ne pouvait conséquemment être invité à s'y faire représenter, puisque le président du Pérou, se conformant aux règles établies, n'a adressé d'invitations qu'aux membres de l'Union. De plus, ainsi que les honorables députés doivent le savoir, le Canada ne peut devenir membre de l'Union panaméricaine sans que la constitution de cette dernière soit modifiée, car elle n'admet présentement dans son sein que les "républiques américaines". On a cependant prétendu que nous devions y envoyer un observateur officiel. Je dois faire remarquer que cette façon d'agir est contraire à la population les repousse tous deux; voilà comment il se fait que l'on entende quelques-uns prendre la défense du fascisme, tandis qu'une foule d'autres nous prient instamment de recourir aux armes en faveur des démocraties; voilà la raison des demandes de secours en faveur de quelque groupe religieux opprimé ou d'une minorité qui lutte pour assurer sa survie. Dans plusieurs cas, ces demandes sont surtout le contre-coup de fortes émotions, mais tant qu'elles subsistent elles constituent une raison d'intervenir dans les affaires d'Europe.

"Toute fois, ce sont là des considérations plutôt d'ordre technique. Il serait toujours possible de proposer ou de faire proposer par une nation amie que l'on remanie suffisamment la constitution et la procédure de l'Union pour nous permettre d'en devenir membre, ligne de conduite à laquelle l'opinion publique paraît indubitablement se rallier de plus en plus, depuis quelques années. Cependant, je considère que cette opinion n'est pas encore assez répandue, ni suffisamment renseignée et mûrie pour justifier l'adoption immédiate de mesures en ce sens. Il n'en reste pas moins vrai que cette question pourra être étudiée à l'avenir en même temps que d'autres moyens, d'ordre commercial et administratif, afin de créer de plus intimes relations entre notre pays et les nations destinées à jouer un rôle de plus en plus prépondérant sur la scène mondiale.

"L'intérêt croissant que nous portons aux affaires de l'Europe est un autre facteur important qui doit influencer l'attitude et la politique du Canada. De nos jours, le canadien en général est renseigné sur tout ce qui se passe en Europe comme il ne l'a jamais été, auparavant, excepté peut-être durant la guerre, bien qu'à cette époque son intérêt ait été d'ordre moins général. L'ancien continent nous a offert, au cours de ces dernières années, un spectacle dramatique et passionnant, quelque fois terrifiant, dont de grandes questions se posent, et de nouvelles forces, ou d'anciennes hautes ranimées entraînent des peuples entiers vers un but inconnu, sous l'impulsion d'hommes remarquables qui symbolisent leurs aspirations.

"Pour répondre à ceux qui voulaient nous voir participer à la

l'année dernière, le rôle de la Société fut à peu près nul. Au plus fort de la crise de septembre, l'Assemblée était réunie, mais personne, à Genève, ne songea à la Société comme instrument effectif pour le maintien de la paix.

"L'Europe était revenue à la politique par la force, à la domination par les grandes puissances. On ne s'accorde pas et on ne s'accorde jamais sur la question de savoir qui est responsable de cette situation. Je suis porté à reconnaître le bien fondé de la déclaration que faisait récemment à Londres le marquis de Crewe, et dont voici la teneur:

"On a blâmé la Société des Nations, de même que chacun des pays qui sont censés lui dicter sa ligne de conduite, de n'avoir pas pris, en une ou deux occasions, des mesures rigoureuses contre certains agresseurs; cependant, je suis porté à croire que la postérité la blâmera infiniment plus d'avoir songé presque uniquement à punir les bellégérants plutôt que de chercher à supprimer les causes de la guerre. C'est-à-dire que l'article 16, lequel a trait aux sanctions, était presque toujours inscrit à l'agenda de la Société, bien qu'elle ne l'ait pas appliqué de la façon que l'auraient désiré bien des gens, tandis que l'article 19 restait au rancart. Je ne puis m'empêcher de croire que la situation actuelle eût été tout à fait différente, si l'on avait adopté une autre ligne de conduite. Peut-être n'aurait-on jamais entendu parler de M. Hitler, car les événements qui en ont fait le renouveau de son pays, ne se seraient jamais produits."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

UNE NOTE DE WASHINGTON

A cet égard, la note que faisait parvenir le mois dernier le gouvernement américain au secrétaire général de la Société des Nations, offre un intérêt particulier. En voici la teneur:

"La Société des Nations a plus fait pour favoriser les échanges et discussions d'idées et de méthodes dans les domaines humanitaires et scientifiques que n'importe quel organisme qui ait jamais existé. Le gouvernement des Etats-Unis, convaincu de l'utilité de ce genre d'échanges, et souhaitant l'expansion, "tout encourageants qu'ont été les progrès déjà réalisés, il reste beaucoup à accomplir dans l'intérêt de l'humanité, dans les domaines sanitaire, social, économique et financier.

"Le gouvernement des Etats-Unis envisage avec satisfaction le développement et l'expansion des moyens dont dispose la Société des Nations pour faire face aux problèmes, et la participation active de toutes les nations aux efforts nécessaires à leur solution. Il entend continuer sa collaboration à ces initiatives, et rechercher, dans un esprit bienveillant, les moyens de rendre sa collaboration plus efficace."

LIENS DE PARENTE

"Notre sollicitude pour la puissance et la sécurité du Royaume-Uni provient d'un intérêt plus profond encore et constitue un facteur capital dans l'élaboration de la politique."

(Suite à la page 20)

La guerre et la marche des armées, la révolution sociale et les conflits de religion ont retenu notre attention. Ces controverses ne se limitèrent pas aux salles de conseil et aux congrès de diplomates; des défis furent lancés au-delà des frontières, au vu et su de tous. Le développement des services de presse, les actualités filmées, la radio et les radio-reportages, la publication de révélations secrètes écrites par une foule de correspondants européens, ont permis à des millions de personnes de suivre les péripéties de ce drame. Dans plusieurs cas, le choc a été trop violent. Les manchettes claires, les nouvelles à sensation, les films sonores des scènes de conflit, la dramatisation des événements par les radio-reporters ont enervé un grand nombre de gens. Il est peut-être heureux que la télévision ne soit pas encore répandue.

LES SYMPATHIES HUMAINES

"Très souvent, les spectateurs ne s'en tiennent pas à un rôle passif. Leur intérêt s'amorce. Plus ou moins renseignés, ils se rangent d'un côté ou de l'autre. Les sympathies humaines, les tendances raciales ou religieuses, les croyances politiques, la crainte des conséquences pour leur propre pays peuvent les pousser à prendre un parti plutôt qu'un autre. Ce n'est plus l'intérêt idéaliste et impersonnel que suscita la société des nations durant ses meilleurs jours, mais un intérêt plus passionné, l'intérêt de gens animés par la crainte ou par la haine. Et il s'en suit inévitablement que ceux dont les sympathies sont enracinées dans ce qui leur propre pays poursuit une politique favorable ou opposée à l'un ou l'autre des partis en lutte. Ceci explique que, dans notre propre pays, il y eut des personnes qui réclamèrent de l'aide pour Madrid et d'autres pour Burgos; que l'un défendit Staline, un autre Trotsky, et que l'immense majorité de la population les repousse tous deux; voilà comment il se fait que l'on entende quelques-uns prendre la défense du fascisme, tandis qu'une foule d'autres nous prient instamment de recourir aux armes en faveur des démocraties; voilà la raison des demandes de secours en faveur de quelque groupe religieux opprimé ou d'une minorité qui lutte pour assurer sa survie. Dans plusieurs cas, ces demandes sont surtout le contre-coup de fortes émotions, mais tant qu'elles subsistent elles constituent une raison d'intervenir dans les affaires d'Europe.

FOYER DE BONNE ENTENTE

"Mais parce que la Société n'a pu parvenir à diriger les peuples, tâche considérable qui lui fut imposée trop tôt, il ne s'ensuit pas qu'elle ait complètement échoué. Ce concept de peuples de l'univers s'élevant au-dessus de l'intérêt de tous et cherchant à résoudre leurs problèmes courants est trop beau, trop indispensable dans un monde aussi bousculé que l'est le nôtre, pour que nous le laissions périr.

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

"En face de l'anarchie et des passions de l'heure, le monde a plus besoin que jamais d'un tel centre de coordination, d'un tel foyer de bonne entente. Cependant, il lui faudra poursuivre son œuvre sur un plan plus restreint et moins impressionnant; s'acheminer lentement vers son but dans les domaines technique, social et économique; susciter la collaboration des peuples et des gouvernements, jusqu'à ce qu'ils viennent, tôt ou tard, à lui confier des tâches beaucoup plus importantes."

l'année dernière, le rôle de la Société fut à peu près nul. Au plus fort de la crise de septembre, l'Assemblée était réunie, mais personne, à Genève, ne songea à la Société comme instrument effectif pour le maintien de la paix.

"L'Europe était revenue à la politique par la force, à la domination par les grandes puissances. On ne s'accorde pas et on ne s'accorde jamais sur la question de savoir qui est responsable de cette situation. Je suis porté à reconnaître le bien fondé de la déclaration que faisait récemment à Londres le marquis de Crewe, et dont voici la teneur:

"On a blâmé la Société des Nations, de même que chacun des pays qui sont censés lui dicter sa ligne de conduite, de n'avoir pas pris, en une ou deux occasions, des mesures rigoureuses contre certains agresseurs; cependant, je suis porté à croire que la postérité la blâmera infiniment plus d'avoir songé presque uniquement à punir les bellégérants plutôt que de chercher à supprimer les causes de la guerre. C'est-à-dire que l'article 16, lequel a trait aux sanctions, était presque toujours inscrit à l'agenda de la Société, bien qu'elle ne l'ait pas appliqué de la façon que l'auraient désiré bien des gens, tandis que l'article 19 restait au rancart. Je ne puis m'empêcher de croire que la situation actuelle eût été tout à fait différente, si l'on avait adopté une autre ligne de conduite. Peut-être n'aurait-on jamais entendu parler de M. Hitler, car les événements qui en ont fait le renouveau de son pays, ne se seraient jamais produits."

FOYER

LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ÉCOUTE



100 WATTS

1120 KILOCYCLES

267.7 MÈTRES

C.H.L.P. Ven. 31 mars

(267.7 mètres) — (1120 kil.)

- 2 h. 00—L'heure — "Financial Loan Bureau Ltd."
- 2 h. 01—Ondes musicales.
- 2 h. 30—Orch. de Jimmy Walsh.
- 3 h. 00—Opéra.
- N'oubliez pas d'écouter nos extraits d'opéras, au cours de l'émission d'une heure consacrée particulièrement à la musique classique, le vendredi après-midi.
- 4 h. 00—Mantovani et son orchestre.
- 4 h. 15—The Rainbow Trio.
- 4 h. 30—Thé dansant.
- 5 h. 00—Radio-Spécial.
- 6 h. 00—L'heure précise et sommaire.
- 6 h. 05—Méli-Mélo.
- 6 h. 15—Le reporter de l'air.
- 6 h. 30—L'heure précise "Financial Loan Bureau Ltd."
- 6 h. 31—Radio-annuaire. Chansons françaises.
- 7 h. 15—A votre santé.
- 7 h. 30—Les aventures de deux célibataires.

La situation ne s'est guère améliorée... Ils sont tombés d'un embêtement dans un autre embêtement... Quand on dit embêtement... on pourrait presque dire: malheur... En effet, les malheurs s'accumulent sur nos amis. Que va-t-il se produire ce soir, nous nous le demandons... L'épisode présente à 7 h. 30 nous mettra sans doute au courant.

7 h. 45—Commentateur sportif.

8 h. 00—Radio-Comédie.

Les interprètes de Radio-Comédie présenteront, ce soir, de 8 à 9 heures, une jolie comédie dramatique d'André Theuriet: LA VIEILLE MAISON.

Faisant suite aux demandes reçues depuis l'institution de l'enquête en rapport avec le genre de pièces le plus en vogue, la direction de cette populaire émission se rend aux vœux de la majorité des requêtes en présentant une comédie dramatique.

Jacqueline Bernard prendra part au programme à titre d'artiste invitée et nul doute que ses jolies chansons sauront conquérir tous les suffrages.

9 h. 00—M. Robert Surrah, candidat à l'échevinage dans Verdun.

9 h. 30—Orch. du Grill Vienna.

10 h. 00—Phil. Ladouceur, pianiste.

10 h. 30—Studio.

11 h. 00—L'heure Financial Loan Bureau Ltd. — Fin de l'émission.

RADIO-MYSTÈRE

(Radiodiffusé tous les lundis soirs, à 8.30 h. par le Poste CHLP.)

(Tous droits réservés.)

"Le Mystérieux Dr Fan-Chu"

Roman radiophonique par Jean BART

(SUITE D'HIER)

Nadya — Ah... comme la nuit tarde à venir... Ces journées sont interminables... Entrez... Oh... vous... vous...

Chan — Oui... c'est bien moi... Vous ne vous attendiez pas à me revoir si tôt, hein...

Nadya — Chan... Chan — Nadya... nous avons à causer sérieusement, vous et moi... sérieusement et amicalement, je vous le promets.

Nadya — Amicalement... Je ne comprends pas.

Chan — Il faut me comprendre, pourtant... C'est-à-dire que je viens à vous, ce soir, sans animosité aucune, sans arrière-pensée, non plus et prêt à vous aider, à vous débarrasser de tous ceux qui ont voulu faire de vous la pire des misérables, une femme abjecte et sans scrupules, mais je sais qu'il n'ont pu éteindre dans votre âme l'amour maternel, cette flamme qui brûle et purifie, cette flamme qui ne s'éteint que dans la mort.

Nadya — Comme... comme vous me parlez...

Chan — Nadya, vous avez eu un mari... Vous avez eu une fille qui a été enlevée à votre affection dès le bas âge. Cette disparition de votre enfant, a été pour vous... pardonnez-moi d'employer des mots trop exacts, peut-être... a été pour vous, dis-je, le commencement de la déchéance. Vous avez descendu de l'échelon en échelon... Vous avez déshonoré votre mari qui vous adorait... Vous avez profané son nom, au point qu'il vous a fallu d'apparaître et changer votre nom, reprenant celui que vous portiez avant votre mariage.

Nadya — Comment savez-vous...

Chan — Je sais tout... et beaucoup d'autres choses encore, que vous ne soupçonnez même pas. Nadya, écoutez-moi bien... Je sais que dans votre vie d'aventures vous avez eu des sursauts, des retours sur vous-même... et que vous avez beaucoup souffert... beaucoup, n'est-ce pas?

AUJOURD'HUI

CKAC

La "Presse"

(411 mètres) (730 kil.)

- 2 h. 00—Capsules mélodiques.
- 2 h. 15—La Rue Principale.
- 2 h. 30—Orchestre.
- 2 h. 45—La femme à la page.
- 3 h. 00—Concert.
- 3 h. 30—Festival de musique.
- 4 h. 00—Chœur de l'Université Notre-Dame.
- 4 h. 15—Message d'Eamon de Valera.
- 4 h. 30—Événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Mélodies.
- 5 h. 45—Nouvelles à St-Joseph.
- 6 h. 00—Nouvelles.
- 6 h. 05—Les pages jaunes.
- 6 h. 15—Le Don Juan de la chanson.
- 6 h. 30—Chansonnailles.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Dernière nouveauté musicale.
- 7 h. 30—A choisir.
- 7 h. 45—Rions ensemble.
- 8 h. 00—Gala humoristique.
- 8 h. 05—Radio Playhouse.
- 8 h. 10—Chaque semaine.
- 8 h. 15—Skicast.
- 8 h. 20—A annoncer.
- 8 h. 25—Nouvelles.
- 8 h. 30—Allo, Allo, les sports.
- 8 h. 35—Pianologue.
- 8 h. 40—Orchestre.
- 8 h. 45—Musique de danse.
- 9 h. 00—Orchestre.
- 9 h. 05—Fin de l'émission.

DEMAIN

CKAC

La "Presse"

(411 mètres) (730 kil.)

- 7 h. 45—Mélodies rythmiques.
- 7 h. 55—CKAC aujourd'hui.
- 8 h. 00—Aubade.
- 8 h. 30—Chansons françaises.
- 8 h. 45—Nouvelles.
- 9 h. 00—Voisins.
- 9 h. 05—Radio-journal (CBS).
- 9 h. 10—Fantaisies au violon.
- 9 h. 15—Association canadienne-française des aveugles.
- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00—Cours de la Bourse.
- 1 h. 15—Nouvelles.
- 1 h. 25—Succès musical.
- 1 h. 30—Causette sur l'hygiène.
- 1 h. 45—Moods for Modern.
- 2 h. 00—Nita d'Arcy.
- 2 h. 15—Classiques légères.
- 2 h. 30—Buffalo présente.
- 2 h. 45—Causette agricole.
- 3 h. 00—College Music Festival.
- 3 h. 30—Charles Paul à l'orgue.
- 4 h. 00—Texas Rangers.
- 4 h. 30—Les événements sociaux.
- 4 h. 45—CKAC ce soir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Le monde féminin.
- 5 h. 30—Variétés.
- 5 h. 45—Le quart d'heure de Bernard.
- 6 h. 00—Progrès civique.
- 6 h. 15—Orchestre.
- 6 h. 30—Tout le monde sur le pont.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous.
- 7 h. 00—Natale et Barnabé.
- 7 h. 15—Orchestre.
- 7 h. 30—Causette. Programme de Québec.
- 7 h. 45—Donnez-moi une chance.
- 8 h. 00—L'abécédaire radiophonique.
- 8 h. 30—Que savez-vous?
- 9 h. 00—Programme de Sherbrooke.

- 10 h. 00—Hillbilly Champions.
- 10 h. 30—Musique de danse.
- 10 h. 45—Chanteur indien.
- 11 h. 00—Concert.
- 12 h. 00—La boîte à surprise.
- 12 h. 15—Mélodies.
- 12 h. 30—La province en progrès.
- 1 h. 00

Théâtre Cinéma Musique

M. Ernest Wolf au His Majesty's

Les billets sont maintenant en vente au contrôle du théâtre His Majesty's pour le grand événement musical de la saison qui aura lieu dimanche prochain à trois heures de l'après-midi, quand se fera entendre dans un programme choisi le célèbre baryton de réputation universelle, Ernest Wolf.

On se rappelle que ce baryton a connu un succès extraordinaire il y a quelque temps à Washington quand il présenta à de vastes auditoires plusieurs morceaux de son répertoire de chansons anciennes et modernes.

On connaît les merveilleuses qualités de cette voix mélodieuse au possible, la richesse d'un timbre nuancé à l'infini.

Ernest Wolf donne toujours une interprétation qui plaît, qui subjugue, qui enchante et de plus son accompagnement au piano ne laisse rien à désirer.

Le concert aura lieu dimanche prochain à trois heures de l'après-midi et les fervents de belle musique et de chant ne devraient pas manquer de se rendre au His Majesty's ce jour-là.

(Communiqué).

"Ballerina" avec Mlle Slavenska

Un des films les plus beaux et les plus élaborés jamais réalisés dans les studios français, "Ballerina", version anglaise de "La Mort du Cygne" mettant en vedette Mlle Slavenska, la grande danseuse des Ballets Russes, commencera au théâtre His Majesty's, le samedi 8 avril et sera montré pendant une semaine en représentation continue de 11 heures du matin à 11 heures du soir.

"Ballerina" a été réalisé par Benoit-Lévy dont "La Maternelle" fut un des grands films de 1935. "Ballerina" est principalement une étude de l'âme enfantine. L'héroïne en est un "petit rat", une petite élève à l'école de danse de l'Opéra de Paris dont l'adoration pour la première danseuse la pousse à ouvrir une trappe sur le théâtre, durant une répétition de la rivalité de celle-ci. La rivale, jouée par Mlle Slavenska, tombe à travers le plateau et est rendue infirme pour la vie. La petite découvre trop tard que son idole n'était pas digne de cette dévotion et ironiquement devient la protégée et la favorite de la danseuse infirme, qui est devenue institutrice. Le rôle de la petite est joué par Janine Charrat et celui de la première danseuse par Yvette Chauvire, première danseuse de l'Opéra de Paris.

(Communiqué).

Récital Louis Bourdon le 13

Jeudi, le 13 avril, à 9 heures p.m., dans la salle du Mont Saint-Louis, 244 Sherbrooke est, aura lieu le concert de M. Louis Bourdon, baryton, sous le haut patronage de l'honorable juge Monet.

M. Bourdon, notre artiste mont-réalais, dont la popularité va toujours croissant, sera assisté d'une jeune et talentueuse violoniste, Mlle Marielle Provost, Mlle Jeanne Servière, artiste bien connue sera au piano d'accompagnement.

(Communiqué).

Cinéma Impérial

Commencant aujourd'hui, et pour trois jours seulement, l'Impérial présente à ses habitués la splendide production britannique "The Citadel" avec Robert Donat et Rosalind Russell dans les principaux rôles. Choisi par les critiques de New-York comme le meilleur film de 1938, "The Citadel", ne manquera pas de vous intéresser. Mis en scène par King Vidor, ce film est basé sur le roman de Dr A. J. Cronin et il est admirablement bien joué par une excellente distribution comprenant, outre Donat et Mlle Russell, les artistes anglais Ralph Richardson, Emlyn Williams, Rex Harrison, Penelope Dudley-Ward, Francis Sullivan, Mary Clare, Cecil Parker et Nora Swinburne.

Comme attraction supplémentaire à son programme de fin de semaine, l'Impérial présente "Blondie" avec Penny Singleton, Arthur Lake et Larry Simms.

(Communiqué).

L'horaire du film

AU ST-DENIS. — "Thérèse Martin" à 12.30, 3.45, 6.40 et 9.55; "Clodoche" à 2.00, 5.15 et 8.30.

CINÉ DE PARIS. — "L'Affaire Lafarge" à 11.25, 1.55, 4.20, 6.50 et 9.15.

PALACE. — "Wife, Husband and Friend" à 10 h., 12 h., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., 24 h., 26 h., 28 h., 30 h., 32 h., 34 h., 36 h., 38 h., 40 h., 42 h., 44 h., 46 h., 48 h., 50 h., 52 h., 54 h., 56 h., 58 h., 60 h., 62 h., 64 h., 66 h., 68 h., 70 h., 72 h., 74 h., 76 h., 78 h., 80 h., 82 h., 84 h., 86 h., 88 h., 90 h., 92 h., 94 h., 96 h., 98 h., 100 h., 102 h., 104 h., 106 h., 108 h., 110 h., 112 h., 114 h., 116 h., 118 h., 120 h., 122 h., 124 h., 126 h., 128 h., 130 h., 132 h., 134 h., 136 h., 138 h., 140 h., 142 h., 144 h., 146 h., 148 h., 150 h., 152 h., 154 h., 156 h., 158 h., 160 h., 162 h., 164 h., 166 h., 168 h., 170 h., 172 h., 174 h., 176 h., 178 h., 180 h., 182 h., 184 h., 186 h., 188 h., 190 h., 192 h., 194 h., 196 h., 198 h., 200 h., 202 h., 204 h., 206 h., 208 h., 210 h., 212 h., 214 h., 216 h., 218 h., 220 h., 222 h., 224 h., 226 h., 228 h., 230 h., 232 h., 234 h., 236 h., 238 h., 240 h., 242 h., 244 h., 246 h., 248 h., 250 h., 252 h., 254 h., 256 h., 258 h., 260 h., 262 h., 264 h., 266 h., 268 h., 270 h., 272 h., 274 h., 276 h., 278 h., 280 h., 282 h., 284 h., 286 h., 288 h., 290 h., 292 h., 294 h., 296 h., 298 h., 300 h., 302 h., 304 h., 306 h., 308 h., 310 h., 312 h., 314 h., 316 h., 318 h., 320 h., 322 h., 324 h., 326 h., 328 h., 330 h., 332 h., 334 h., 336 h., 338 h., 340 h., 342 h., 344 h., 346 h., 348 h., 350 h., 352 h., 354 h., 356 h., 358 h., 360 h., 362 h., 364 h., 366 h., 368 h., 370 h., 372 h., 374 h., 376 h., 378 h., 380 h., 382 h., 384 h., 386 h., 388 h., 390 h., 392 h., 394 h., 396 h., 398 h., 400 h., 402 h., 404 h., 406 h., 408 h., 410 h., 412 h., 414 h., 416 h., 418 h., 420 h., 422 h., 424 h., 426 h., 428 h., 430 h., 432 h., 434 h., 436 h., 438 h., 440 h., 442 h., 444 h., 446 h., 448 h., 450 h., 452 h., 454 h., 456 h., 458 h., 460 h., 462 h., 464 h., 466 h., 468 h., 470 h., 472 h., 474 h., 476 h., 478 h., 480 h., 482 h., 484 h., 486 h., 488 h., 490 h., 492 h., 494 h., 496 h., 498 h., 500 h., 502 h., 504 h., 506 h., 508 h., 510 h., 512 h., 514 h., 516 h., 518 h., 520 h., 522 h., 524 h., 526 h., 528 h., 530 h., 532 h., 534 h., 536 h., 538 h., 540 h., 542 h., 544 h., 546 h., 548 h., 550 h., 552 h., 554 h., 556 h., 558 h., 560 h., 562 h., 564 h., 566 h., 568 h., 570 h., 572 h., 574 h., 576 h., 578 h., 580 h., 582 h., 584 h., 586 h., 588 h., 590 h., 592 h., 594 h., 596 h., 598 h., 600 h., 602 h., 604 h., 606 h., 608 h., 610 h., 612 h., 614 h., 616 h., 618 h., 620 h., 622 h., 624 h., 626 h., 628 h., 630 h., 632 h., 634 h., 636 h., 638 h., 640 h., 642 h., 644 h., 646 h., 648 h., 650 h., 652 h., 654 h., 656 h., 658 h., 660 h., 662 h., 664 h., 666 h., 668 h., 670 h., 672 h., 674 h., 676 h., 678 h., 680 h., 682 h., 684 h., 686 h., 688 h., 690 h., 692 h., 694 h., 696 h., 698 h., 700 h., 702 h., 704 h., 706 h., 708 h., 710 h., 712 h., 714 h., 716 h., 718 h., 720 h., 722 h., 724 h., 726 h., 728 h., 730 h., 732 h., 734 h., 736 h., 738 h., 740 h., 742 h., 744 h., 746 h., 748 h., 750 h., 752 h., 754 h., 756 h., 758 h., 760 h., 762 h., 764 h., 766 h., 768 h., 770 h., 772 h., 774 h., 776 h., 778 h., 780 h., 782 h., 784 h., 786 h., 788 h., 790 h., 792 h., 794 h., 796 h., 798 h., 800 h., 802 h., 804 h., 806 h., 808 h., 810 h., 812 h., 814 h., 816 h., 818 h., 820 h., 822 h., 824 h., 826 h., 828 h., 830 h., 832 h., 834 h., 836 h., 838 h., 840 h., 842 h., 844 h., 846 h., 848 h., 850 h., 852 h., 854 h., 856 h., 858 h., 860 h., 862 h., 864 h., 866 h., 868 h., 870 h., 872 h., 874 h., 876 h., 878 h., 880 h., 882 h., 884 h., 886 h., 888 h., 890 h., 892 h., 894 h., 896 h., 898 h., 900 h., 902 h., 904 h., 906 h., 908 h., 910 h., 912 h., 914 h., 916 h., 918 h., 920 h., 922 h., 924 h., 926 h., 928 h., 930 h., 932 h., 934 h., 936 h., 938 h., 940 h., 942 h., 944 h., 946 h., 948 h., 950 h., 952 h., 954 h., 956 h., 958 h., 960 h., 962 h., 964 h., 966 h., 968 h., 970 h., 972 h., 974 h., 976 h., 978 h., 980 h., 982 h., 984 h., 986 h., 988 h., 990 h., 992 h., 994 h., 996 h., 998 h., 1000 h., 1002 h., 1004 h., 1006 h., 1008 h., 1010 h., 1012 h., 1014 h., 1016 h., 1018 h., 1020 h., 1022 h., 1024 h., 1026 h., 1028 h., 1030 h., 1032 h., 1034 h., 1036 h., 1038 h., 1040 h., 1042 h., 1044 h., 1046 h., 1048 h., 1050 h., 1052 h., 1054 h., 1056 h., 1058 h., 1060 h., 1062 h., 1064 h., 1066 h., 1068 h., 1070 h., 1072 h., 1074 h., 1076 h., 1078 h., 1080 h., 1082 h., 1084 h., 1086 h., 1088 h., 1090 h., 1092 h., 1094 h., 1096 h., 1098 h., 1100 h., 1102 h., 1104 h., 1106 h., 1108 h., 1110 h., 1112 h., 1114 h., 1116 h., 1118 h., 1120 h., 1122 h., 1124 h., 1126 h., 1128 h., 1130 h., 1132 h., 1134 h., 1136 h., 1138 h., 1140 h., 1142 h., 1144 h., 1146 h., 1148 h., 1150 h., 1152 h., 1154 h., 1156 h., 1158 h., 1160 h., 1162 h., 1164 h., 1166 h., 1168 h., 1170 h., 1172 h., 1174 h., 1176 h., 1178 h., 1180 h., 1182 h., 1184 h., 1186 h., 1188 h., 1190 h., 1192 h., 1194 h., 1196 h., 1198 h., 1200 h., 1202 h., 1204 h., 1206 h., 1208 h., 1210 h., 1212 h., 1214 h., 1216 h., 1218 h., 1220 h., 1222 h., 1224 h., 1226 h., 1228 h., 1230 h., 1232 h., 1234 h., 1236 h., 1238 h., 1240 h., 1242 h., 1244 h., 1246 h., 1248 h., 1250 h., 1252 h., 1254 h., 1256 h., 1258 h., 1260 h., 1262 h., 1264 h., 1266 h., 1268 h., 1270 h., 1272 h., 1274 h., 1276 h., 1278 h., 1280 h., 1282 h., 1284 h., 1286 h., 1288 h., 1290 h., 1292 h., 1294 h., 1296 h., 1298 h., 1300 h., 1302 h., 1304 h., 1306 h., 1308 h., 1310 h., 1312 h., 1314 h., 1316 h., 1318 h., 1320 h., 1322 h., 1324 h., 1326 h., 1328 h., 1330 h., 1332 h., 1334 h., 1336 h., 1338 h., 1340 h., 1342 h., 1344 h., 1346 h., 1348 h., 1350 h., 1352 h., 1354 h., 1356 h., 1358 h., 1360 h., 1362 h., 1364 h., 1366 h., 1368 h., 1370 h., 1372 h., 1374 h., 1376 h., 1378 h., 1380 h., 1382 h., 1384 h., 1386 h., 1388 h., 1390 h., 1392 h., 1394 h., 1396 h., 1398 h., 1400 h., 1402 h., 1404 h., 1406 h., 1408 h., 1410 h., 1412 h., 1414 h., 1416 h., 1418 h., 1420 h., 1422 h., 1424 h., 1426 h., 1428 h., 1430 h., 1432 h., 1434 h., 1436 h., 1438 h., 1440 h., 1442 h., 1444 h., 1446 h., 1448 h., 1450 h., 1452 h., 1454 h., 1456 h., 1458 h., 1460 h., 1462 h., 1464 h., 1466 h., 1468 h., 1470 h., 1472 h., 1474 h., 1476 h., 1478 h., 1480 h., 1482 h., 1484 h., 1486 h., 1488 h., 1490 h., 1492 h., 1494 h., 1496 h., 1498 h., 1500 h., 1502 h., 1504 h., 1506 h., 1508 h., 1510 h., 1512 h., 1514 h., 1516 h., 1518 h., 1520 h., 1522 h., 1524 h., 1526 h., 1528 h., 1530 h., 1532 h., 1534 h., 1536 h., 1538 h., 1540 h., 1542 h., 1544 h., 1546 h., 1548 h., 1550 h., 1552 h., 1554 h., 1556 h., 1558 h., 1560 h., 1562 h., 1564 h., 1566 h., 1568 h., 1570 h., 1572 h., 1574 h., 1576 h., 1578 h., 1580 h., 1582 h., 1584 h., 1586 h., 1588 h., 1590 h., 1592 h., 1594 h., 1596 h., 1598 h., 1600 h., 1602 h., 1604 h., 1606 h., 1608 h., 1610 h., 1612 h., 1614 h., 1616 h., 1618 h., 1620 h., 1622 h., 1624 h., 1626 h., 1628 h., 1630 h., 1632 h., 1634 h., 1636 h., 1638 h., 1640 h., 1642 h., 1644 h., 1646 h., 1648 h., 1650 h., 1652 h., 1654 h., 1656 h., 1658 h., 1660 h., 1662 h., 1664 h., 1666 h., 1668 h., 1670 h., 1672 h., 1674 h., 1676 h., 1678 h., 1680 h., 1682 h., 1684 h., 1686 h., 1688 h., 1690 h., 1692 h., 1694 h., 1696 h., 1698 h., 1700 h., 1702 h., 1704 h., 1706 h., 1708 h., 1710 h., 1712 h., 1714 h., 1716 h., 1718 h., 1720 h., 1722 h., 1724 h., 1726 h., 1728 h., 1730 h., 1732 h., 1734 h., 1736 h., 1738 h., 1740 h., 1742 h., 1744 h., 1746 h., 1748 h., 1750 h., 1752 h., 1754 h., 1756 h., 1758 h., 1760 h., 1762 h., 1764 h., 1766 h., 1768 h., 1770 h., 1772 h., 1774 h., 1776 h., 1778 h., 1780 h., 1782 h., 1784 h., 1786 h., 1788 h., 1790 h., 1792 h., 1794 h., 1796 h., 1798 h., 1800 h., 1802 h., 1804 h., 1806 h., 1808 h., 1810 h., 1812 h., 1814 h., 1816 h., 1818 h., 1820 h., 1822 h., 1824 h., 1826 h., 1828 h., 1830 h., 1832 h., 1834 h., 1836 h., 1838 h., 1840 h., 1842 h., 1844 h., 1846 h., 1848 h., 1850 h., 1852 h., 1854 h., 1856 h., 1858 h., 1860 h., 1862 h., 1864 h., 1866 h., 1868 h., 1870 h., 1872 h., 1874 h., 1876 h., 1878 h., 1880 h., 1882 h., 1884 h., 1886 h., 1888 h., 1890 h., 1892 h., 1894 h., 1896 h., 1898 h., 1900 h., 1902 h., 1904 h., 1906 h., 1908 h., 1910 h., 1912 h., 1914 h., 1916 h., 1918 h., 1920 h., 1922 h., 1924 h., 1926 h., 1928 h., 1930 h., 1932 h., 1934 h., 1936 h., 1938 h., 1940 h., 1942 h., 1944 h., 1946 h., 1948 h., 1950 h., 1952 h., 1954 h., 1956 h., 1958 h., 1960 h., 1962 h., 1964 h., 1966 h., 1968 h., 1970 h., 1972 h., 1974 h., 1976 h., 1978 h., 1980 h., 1982 h., 1984 h., 1986 h., 1988 h., 1990 h., 1992 h., 1994 h., 1996 h., 1998 h., 2000 h., 2002 h., 2004 h., 2006 h., 2008 h., 2010 h., 2012 h., 2014 h., 2016 h., 2018 h., 2020 h., 2022 h., 2024 h., 2026 h., 2028 h., 2030 h., 2032 h., 2034 h., 2036 h., 2038 h., 2040 h., 2042 h., 2044 h., 2046 h., 2048 h., 2050 h., 2052 h., 2054 h., 2056 h., 2058 h., 2060 h., 2062 h., 2064 h., 2066 h., 2068 h., 2070 h., 2072 h., 2074 h., 2076 h., 2078 h., 2080 h., 2082 h., 2084 h., 2086 h., 2088 h., 2090 h., 2092 h., 2094 h., 2096 h., 2098 h., 2100 h., 2102 h., 2104 h., 2106 h., 2108 h., 2110 h., 2112 h., 2114 h., 2116 h., 2118 h., 2120 h., 2122 h., 2124 h., 2126 h., 2128 h., 2130 h., 2132 h., 2134 h., 2136 h., 2138 h., 2140 h., 2142 h., 2144 h., 2146 h., 2148 h., 2150 h., 2152 h., 2154 h., 2156 h., 2158 h., 2160 h., 2162 h., 2164 h., 2166 h., 2168 h., 2170 h., 2172 h., 2174 h., 2176 h., 2178 h., 2180 h., 2182 h., 2184 h., 2186 h., 2188 h., 2190 h., 2192 h., 2194 h., 2196 h., 2198 h., 2200 h., 2202 h., 2204 h., 2206 h., 2208 h., 2210 h., 2212 h., 2214 h., 2216 h., 2218 h., 2220 h., 2222 h., 2224 h., 2226 h., 2228 h., 2230 h., 2232 h., 2234 h., 2236 h., 2238 h., 2240 h., 2242 h., 2244 h., 2246 h., 2248 h., 2250 h., 2252 h., 2254 h., 2256 h., 2258 h., 2260 h., 2262 h., 2264 h., 2266 h., 2268 h., 2270 h., 2272 h., 2274 h., 2276 h., 2278 h., 2280 h., 2282 h., 2284 h., 2286 h., 2288 h., 2290 h., 2292 h., 2294 h., 2296 h., 2298 h., 2300 h., 2302 h., 2304 h., 2306 h., 2308 h., 2310 h., 2312 h., 2314 h., 2316 h., 2318 h., 2320 h., 2322 h., 2324 h., 2326 h., 2328 h., 2330 h., 2332 h., 2334 h., 2336 h., 2338 h., 2340 h., 2342 h., 2344 h., 2346 h., 2348 h., 2350 h., 2352 h., 2354 h., 2356 h., 2358 h., 2360 h., 2362 h., 2364 h., 2366 h., 2368 h., 2370 h., 2372 h., 2374 h., 2376 h., 2378 h., 2380 h., 2382 h., 2384 h., 2386 h., 2388 h., 2390 h., 2392 h., 2394 h., 2396 h., 2398 h., 2400 h., 2402 h., 2404 h., 2406 h., 2408 h., 2410 h., 2412 h., 2414 h., 2416 h., 2418 h., 2420 h., 2422 h., 2424 h., 2426 h., 2428 h., 2430 h., 2432 h., 2434 h., 2436 h., 2438 h., 2440 h., 2442 h., 2444 h., 2446 h., 2448 h., 2450 h., 2452 h., 2454 h., 2456 h., 2458 h., 2460 h., 2462 h., 2464 h., 2466 h., 2468 h., 2470 h., 2472 h., 2474 h., 2476 h., 2478 h., 2480 h., 2482 h., 2484 h., 2486 h., 2488 h., 2490 h., 2492 h., 2494 h., 2496 h., 2498 h., 2500 h., 2502 h., 2504 h., 2506 h., 2508 h., 2510 h., 2512 h., 2514 h., 2516 h., 2518 h., 2520 h., 2522 h., 2524 h., 2526 h., 2528 h., 2530 h., 2532 h., 2534 h., 2536 h., 2538 h., 2540 h., 2542 h., 2544 h., 2546 h., 2548 h., 2550 h., 2552 h., 2554 h., 2556 h., 2558 h., 2560 h., 2562 h., 2564 h., 2566 h., 2568 h., 2570 h., 2572 h., 2574 h., 2576 h., 2578 h., 2580 h., 2582 h., 2584 h., 2586 h., 2588 h., 2590 h., 2592 h., 2594 h., 2596 h., 2598 h., 2600 h., 2602 h., 2604 h., 2606 h., 2608 h., 2610 h., 2612 h., 2614 h., 2616 h., 2618 h., 2620 h., 2622 h., 2624 h., 2626 h., 2628 h., 2630 h., 2632 h., 2634 h., 2636 h., 2638 h., 2640 h., 2642 h., 2644 h., 2646 h., 2648 h., 2650 h., 2652 h., 2654 h., 2656 h., 2658 h., 2660 h., 2662 h., 2664 h., 2666 h., 2668 h., 2670 h., 2672 h., 2674 h., 2676 h., 2678 h., 2680 h., 2682 h., 2684 h., 2686 h., 2688 h., 2690 h., 2692 h., 2694 h., 2696 h., 2698 h., 2700 h., 2702 h., 2704 h., 2706 h., 2708 h., 2710 h., 2712 h., 2714 h., 2716 h., 2718 h., 2720 h., 2722 h., 2724 h., 2726 h., 2728 h., 2730 h., 2732 h., 2734 h., 2736 h., 2738 h., 2740 h., 2742 h., 2744 h., 2746 h., 2748 h., 2750 h., 2752 h., 2754 h., 2756 h., 2758 h., 2760 h., 2762 h., 2764 h., 2766 h., 2768 h., 2770 h., 2772 h., 2774 h., 2776 h., 2778 h., 2780 h., 2782 h., 2784 h., 2786 h., 2788 h., 2790 h., 2792 h., 2794 h., 2796 h., 2798 h., 2800 h., 2802 h., 2804 h., 2806 h., 2808 h., 2810 h., 2812 h., 2814 h., 2816 h., 2818 h., 2820 h., 2822 h., 2824 h., 2826 h., 2828 h., 2830 h., 2832 h., 2834 h., 2836 h., 2838 h., 2840 h., 2842 h., 2844 h., 2846 h., 2848 h., 2850 h., 2852 h., 2854 h., 2856 h., 2858 h., 2860 h., 2862 h., 2864 h., 2866 h., 2868 h., 2870 h., 2872 h., 2874 h., 2876 h., 2878 h., 2880 h., 2882 h., 2884 h., 2886 h., 2888 h., 2890 h., 2892 h., 2894 h., 2896 h., 2898 h., 2900 h., 2902 h., 2904 h., 2906 h., 2908 h., 2910 h., 2912 h., 2914 h., 2916 h., 2918 h., 2920 h., 2922 h., 2924 h., 2926 h., 2928 h., 2930 h., 2932 h., 2934 h., 2936 h., 2938 h., 2940 h., 2942 h., 2944 h., 2946 h., 2948 h., 2950 h., 2952 h., 2954 h., 2956 h., 2958 h., 2960 h., 2962 h., 2964 h., 2966 h., 2968 h., 2970 h., 2972 h., 2974 h., 2976 h., 2978 h., 2980 h., 2982 h., 2984 h., 2986 h., 2988 h., 2990 h., 2992 h., 2994 h., 2996 h., 2998 h., 3000 h., 3002 h., 3004 h., 3006 h., 3008 h., 3010 h., 3012 h., 3014 h., 3016 h., 3018 h., 3020 h., 3022 h., 3024 h., 3026 h., 3028 h., 3030 h., 3032 h., 3034 h., 3036 h., 3038 h., 3040 h., 3042 h., 3044 h., 3046 h., 3048 h., 3050 h., 3052 h., 3054 h., 3056 h., 3058 h., 3060 h., 3062 h., 3064 h., 3066 h., 3068 h., 3070 h., 3072 h., 3074 h., 3076 h., 3078 h., 3080 h., 3082 h., 3084 h., 3086 h., 3088 h., 3090 h., 3092 h., 3094 h., 3096 h., 3098 h., 3100 h., 3102 h., 3104 h., 3106 h., 3108 h., 3110 h., 3112 h., 3114 h., 3116 h., 3118 h., 3120 h., 3122 h., 3124 h., 3126 h., 3128 h., 3130 h., 3132 h., 3134 h., 3136 h., 3138 h., 3

Les cours du blé se portent à la hausse

BOURSE DE CALGARY

Cours fournis par C.-G. BEAUSO-
LÉL, membre de la Bourse des
Hilés de Calgary, 477, rue Saint-
François-Xavier, Montréal.

	Off.	Dem.
Alberta Pacific	17	19
Anaconda	84	9
Anglo-Canadian	1.00	
British Dominion	20	21 1/2
Brown Oil	2.00	2.13
Calgary Edmonton	38	41
Calmont	37	39
Commonwealth	42 1/2	43 1/2
Dalhousie	32	35
Davies Petroleum	8	9 1/2
Firestone	9	9 1/2
Foundation	4	4 1/2
Frehold	4	7
Globe	11 1/2	12 1/2
Harcourt	19 1/2	20 1/2
Highwood Sarsco	2.34	
Imperial Oil	16.00 1/2	
Leithbridge	2	2 1/2
Madison	4	5
Mar Jon	7	7 1/2
McDougall Secur	15 1/2	15 1/2
McLeod	20	20 1/2
Mercury	8 1/2	8 1/2
Mill City	3	3 1/2
Model	30	33
Monarch	13	13 1/2
National Petroleum	1 1/2	1 1/2
Okalta comm.	38.00	
Okalta priv.	20	20 1/2
Phillips Petroleum	20	20 1/2
Prairie Royalties	31	41
Reidar	10	10 1/2
Royal Crest	3	3 1/2
Richfield	3	3 1/2
Royalty	38.00	
Spare Royalties	24	4
Soy Hill	12	23
Sunset	33	34
Three Point	21	5
Turner Valley	18 1/2	
United Oils	9	
Vulcan	50	
West Flank	32	42

Profits accrus des Canadian National Steamships, Limited

L'amélioration des affaires de la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, commencée il y a trois ans s'est continuée en 1938. Le rapport de M. S.-J. Hungerford, président de cette compagnie, dans le rapport qu'il vient de remettre à l'honorable M. C.-D. Howe, ministre des transports, et qui a été déposé aux Communes l'an dernier la Canadian National (West Indies) Steamships, Limited, a eu un profit d'exploitation de \$74,239, une augmentation de \$87,792 sur l'année précédente.

Les recettes brutes d'exploitation se sont élevées à \$4,915,355, en 1938, contre \$4,676,684, dans l'année précédente, soit une augmentation de \$238,671. Les frais d'exploitation ont été de \$4,169,115 contre \$4,018,146 en 1937, une augmentation de \$150,969. Le pourcentage des frais d'exploitation s'est élevé à 37.6 p.c. contre 35.1 p.c. dans l'année précédente. Cette augmentation s'explique par un plus gros chiffre d'affaires, et le retour aux salaires de base pour les matelots. Déclaration faite des intérêts sur les obligations, mais sans tenir compte de la dépréciation ni des intérêts sur les avances de l'Etat, il reste un solde de \$276,239, qui sera remis à l'Etat en remboursement d'intérêts sur les avances. L'an dernier il a été remis \$188,537.

L'augmentation des recettes du service du fret est de \$147,578, du service des voyageurs de \$62,342, et de diverses recettes de \$28,751. Dans le premier cas elle est due surtout au trafic d'exportation, et dans le second cas elle reflète la popularité grandissante de la Compagnie, dit le rapport. Depuis 1932 les recettes du service des passagers ont augmenté de \$100,000 environ, par année. L'augmentation au poste "recettes diverses" est due au nolement du S. S. Cornwallis pour le transport aux Etats-Unis de nitrate de chile.

La Compagnie compte onze navires à la fin de 1938, d'un tonnage brut de 67,316 tonnes. Au cours de l'année les vaisseaux ont fait 123 voyages, un de plus que l'an dernier. Un service régulier de passagers et de fret fut maintenu durant toute l'année entre la Canada et les Bermudes, Bahamas, Jamaïque, Porto Rico, St. Kitts, Antigua, Guadeloupe, la Martinique, St. Lucie, Barbade, Grenade, Trinidad, St. Vincent, Dominique, Guane Anglaise et Honduras Anglaise.

Règlement consenti

La Bourse de Toronto annonce que la Compagnie Comstock, Limited, a versé à M. Charles-G. Beaussollet, de Montréal, une somme de \$3,909 plus 4,906 actions de la compagnie, en règlement d'une poursuite judiciaire. Le capital fondé est maintenant de \$78,187 actions, laissant 529,513 actions dans le trésor.

L'or et l'argent

LONDRES, 31.—(P.A.)—L'or en lingot a été coté aujourd'hui au cours de 148 chelins 6 1/2 deniers, inchangé de la veille et l'équivalent de \$34.77. L'argent en lingot à 19 15-16 deniers était en hausse de 1-16 de denier.

Sommaire du rapport annuel des chemins de fer nationaux

Dans le rapport de l'exercice 1938 du Canadien National, déposé aujourd'hui aux Communes par l'hon. M. C.-D. Howe, ministre des transports, M. S.-J. Hungerford, président du Conseil d'administration signale que, malgré l'augmentation des salaires et du coût des matériaux la direction du réseau a réussi à diminuer de \$4,613,546 les frais d'exploitation. Toutefois, cette diminution de frais n'a pas été assez forte pour compenser celle des recettes brutes causée par le ralentissement des affaires commencé à la fin de 1937 et qui s'est continué pendant plusieurs mois de 1938.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à \$182,241,723, en 1938, une diminution de \$16,154,886 sur les chiffres de 1937. Cette réduction, dit le rapport, est le premier recul enregistré depuis la reprise, lente mais continue, commencée en 1933. Bien que la régression constatée en 1938 ait été la continuation de celle commencée à la fin de 1937, les perspectives pour 1939 sont meilleures.

"Le Canada n'a pas été seul à souffrir en 1938", continue le rapport. "Les réseaux américains ont connu l'une des pires années dans l'histoire du transport. En Grande-Bretagne la diminution des recettes des chemins de fer a été une cause de soucis pour les administrations et a suscité un appel au Ministère des transports à qui on a fait remarquer la nécessité de mettre sur pied d'égalité les concurrents dans le domaine du transport."

En 1938 les frais d'exploitation se sont élevés à \$176,175,312 contre \$180,788,858 l'année précédente, une diminution de \$4,613,546. La restauration des salaires de base ont ajouté \$6,082,000 aux frais de l'exercice 1938 et la majoration du prix des matériaux quelque \$900,000. Malgré tout, la réduction sur les frais encourus s'élève à \$11,600,000, grâce à une politique d'économie consistant à restreindre les dépenses au minimum tout en maintenant une bonne exploitation et en fournissant les services nécessaires.

L'an dernier le réseau a payé en impôt \$6,956,873, chiffre qui ne tient pas compte de la taxe de vente qui s'élève à \$3,150,000. Le change a coûté \$493,000 de plus.

Le service de la dette consolidée due au public a exigé \$49,829,023, chiffre que l'on compare à \$48,888,516 en 1937, une augmentation de \$940,507. L'intérêt payé à l'Etat sur les prêts temporaires s'est élevé à \$26,125, contre \$1,744,551 en 1937, une diminution de \$818,426.

Le revenu net d'exploitation s'est élevé, en 1938, à \$6,066,411 une diminution de \$11,541,329. Après paiement de toutes les charges, à l'exclusion de celle inscrite au poste "Part de propriétaire" le déficit

Aluminum, Limited paiera 10 pour c.

Le conseil d'administration d'Aluminum, Limited, siégeant à Montréal, a décrété un dividende de dix pour cent sous forme d'actions ordinaires au stock ordinaire de la compagnie, plus un dividende en espèces de 25 cents par action ordinaire. Les dividendes seront payables le 28 avril 1939 aux actionnaires ordinaires inscrits au 15 avril 1939. Entre ces deux dates, les livres seront fermés au transfert du stock ordinaire.

Le service du dividende sous forme d'actions nécessitera l'émission de 67,473 actions additionnelles sans valeur nominale.

Lorsqu'il résultera de l'émission de dividende des fractions de titres, on émettra des certificats fractionnaires qui pourront être consolidés, mais la compagnie n'achètera ni ne vendra de ces certificats. Les certificats seront échangeables jusqu'au 1er mai 1940, sur dépôt à National Trust Company, Limited, à Toronto. Après cette date, les actions réservées pour livraison sur certificats fractionnaires seront vendues, et les certificats donneront droit à recevoir une partie proportionnelle du produit de telle vente.

Selon les lois canadiennes de l'impôt sur le Revenu, les dividendes sous forme d'actions aussi bien que ceux en espèces, sont sujets, dans le cas d'actionnaires résidant en dehors du Dominion, à une réduction de la taxe au taux de 5 pour cent, les actions émises étant évaluées à cette fin, par règlement du Ministère du Revenu National, à \$17.50 l'action. En effet, le montant qui sera déduit pour les dividendes payables aux actionnaires, sera le dividende en espèces de 25 cents l'action.

Bourse de Toronto

TORONTO, 31.—(P.A.)—Les prix étaient légèrement plus fermes aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Les grandes mines métalliques étaient toutes en hausse modérée y compris Noranda, Nickel, Smelters et Waite-Amet, parmi les mines d'or. Lake Shore avançait de plus de 1 point. Hard Rock, Preston, Powell-Royce, Beattie et autres s'inscrivaient à des prix améliorés. Quant aux pétroles de l'ouest, Calgary-Edmonton était en hausse de 3 cents et Okalta, de 4 cents.

Les titres industriels étaient calmes et pour la plupart inchangés. Bell Telephone reculait de 1-2 point.

a été de \$54,314,196 contre \$42,315,868 en 1937.

Les recettes du service des marchandises ont diminué de \$14,026,556 ou de 9.1%. Le nombre de tonnes de grain transportées a augmenté de 1,446,850 ou de 10.50%. Aucun changement important n'a été apporté au cours de l'année, aux tarifs des marchandises. Aux Etats-Unis l'Interstate Commerce Commission autorisa à partir du 28 mars, 1938, une augmentation des tarifs de marchandises d'environ 7%. La Commission canadienne des transports permit d'appliquer cette augmentation au trafic international.

Les recettes du service des voyageurs ont diminué de \$847,918 ou de 4.5%. Au Canada les taux d'excursion furent augmentés de 25% et, aux Etats-Unis, les taux en voitures ordinaires furent portés de 2 à 2.5 du mille dans l'Est. Cette augmentation affecte certains taux au Canada.

L'embranchement Senneterre-Rouyn a été terminé et mis en exploitation le 3 décembre, 1938. "Dotant une riche région minière d'un service ferroviaire direct, on croit, dit le rapport, qu'il aidera beaucoup au développement de cette partie du pays".

Au cours de l'année ont été achetés ou construits 8 locomotives, 2,310 wagons à marchandises, 25 wagons à charbon, 61 fourgons, 6 wagons-restaurants, 5 wagons-postes-messageries, 1 wagon-lit-buffet, 26 charnières à neige et 11 autres unités de travail. Ont été reformés durant l'année: 50 locomotives, 5383 wagons à marchandises, 8 voitures à voyageurs et 300 unités de travail. Le coût de ce matériel a été porté aux frais d'exploitation. En 1938, 148 nouvelles voitures à voyageurs climatisées ont été mises en service portant le total à 401. On compte ajouter 92 de ces voitures en 1939.

A la fin de l'année le nombre de pensionnés par le réseau était de 6,913. Au cours de l'année 991 employés ont été pensionnés et 263 pensionnés sont décédés. Le Réseau a payé \$4,159,798 de pensions.

Afin d'accroître la réalisation des mesures coopératives prises par le Canadien National et le Pacifique Canadien un nouveau comité a été formé. Il se compose de vice-présidents des deux réseaux. "Les représentants du Canadien National sur le comité", dit le rapport, "ont suggéré diverses mesures coopératives y compris un projet d'exploitation en commun, au Canada, de tous les services de voyageurs concurrents".

Une entente a été conclue pour l'exploitation en commun du nouvel hôtel du Canadien National, à Vancouver. Cet hôtel, qui portera le nom d'"Hôtel Vancouver", sera ouvert le 25 mai prochain.

Le 1er février 1938 la compagnie com-

mença l'exploitation de son propre service de factage entre Montréal et St-Hyacinthe, Qué. et Brantford, Guelph et London, Ont., endroits servis autrefois par des contracteurs privés. Le changement a été bien accueilli par le public et a produit des économies.

Le rapport ajoute: "L'étude du projet de Termius de Montréal, dont les travaux ont été suspendus pendant quelques années, a été reprise par le Conseil d'administration au cours de 1938 en tenant compte des facteurs suivants:

(a) Nécessité d'une coordination rationnelle, pour fins d'exploitation et d'économie, des terminus du Canadien National pour voyageurs et marchandises.

(b) Les pertes financières et autres subies par la Compagnie en persistant à maintenir et à utiliser des terminus désuets et sans liens entre eux, héritage de vieilles compagnies constituées.

(c) Le très ancien problème des passages à niveau à Montréal.

(d) Le développement et la croissance de la ville de divers points de vue, y compris le point de vue industriel.

(e) Un bon service de banlieue entre les villes de la rive sud et le centre de Montréal.

(f) Le capital déjà immobilisé dans l'entreprise.

(g) Le développement imposé par les circonstances et les besoins actuels ainsi que les besoins futurs, y compris un terminus commun si ce projet était adopté.

Le site finalement favorable de la gare centrale pour un terminus commun tel que démontré par les ingénieurs de la Compagnie et par Sir Frederick Palmer, M. Inst. I.C.E., M.Am.Soc., C.E., qui fit une étude désintéressée du projet.

A la suite de cette étude le Conseil d'administration a décidé que la Compagnie continuerait la construction du terminus par étapes, en profitant de toutes les occasions favorables pour avancer les travaux jusqu'au stade final.

Le Gouvernement canadien a reconnu l'importance de ce projet comme aide au chômage et a contribué une partie des fonds votés par le Parlement pour fins de construction et d'amélioration. Des subventions ont été déversées et les contrats ont été accordés pour certains travaux. La réalisation du projet se poursuivra en autant que le Gouvernement paiera la main d'œuvre directement employée aux travaux à titre d'aide au chômage.

En terminant M. Hungerford dit que le Conseil d'administration reconnaît publiquement les bons et loyaux services rendus par le haut personnel et le personnel subalterne. Il exprime sa gratitude au public pour l'encouragement accordé au Réseau en 1938.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la firme L.-G.
BEAUBIEN & CIE, 84 ouest, rue
Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Allied Chem.	170	..	..	..
Amer. Can.	88 1/2	..	..	..
Am. & F. P.	2 1/2	..	..	..
Am. Smelting	41	41 1/2	41	41 1/2
Amer. T. & T.	157 1/2	..	..	..
Am. Water W.	10 1/2	..	..	..
Anaconda	26 1/2	..	..	..
Arclon	31	31 1/2	31	31 1/2
Aviation Corp.	5 1/2	..	..	..
Balt. & Ohio	5 1/2	..	..	..
Bendly Aviat.	22	..	..	..
Bethlehem S.	63 1/2	..	63 1/2	..
Bowling Alp.	24	..	..	..
Celanese Corp.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Chrysler	71 1/2	71 1/2	71 1/2	71 1/2
Columbia Gas	10 1/2	..	..	..
Com. Solvent	10 1/2	11	10 1/2	11
Cons. Edison	30 1/2	..	..	..
Cons. Oil	25 1/2	25	25 1/2	25 1/2
Corn Products	64	..	..	..
Del. & Hudson	19	..	..	..
Dupont	146 1/2	147	146 1/2	147
Douglas Air.	63 1/2	63 1/2	63 1/2	63 1/2
E. Autolite	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
E. P. & L. C.	8 1/2	..	..	..
Freeport Texas	21 1/2	..	..	..
Gen. Electric	36 1/2	37	36 1/2	..
Gen. Foods C.	41	..	..	..
Gen. Motors	43 1/2	44 1/2	43 1/2	43 1/2
Gillette S. R.	6 1/2	..	..	..
Goodyear Tire	29 1/2	..	29 1/2	..
Houston Oil	6 1/2	..	..	..
Int. Harvester	56 1/2	..	..	..
Int. T. & T.	7 1/2	..	..	..
Int. Paper C.	9 1/2	..	..	..
Int. Paper Pfd.	36 1/2	..	..	..
Johns Manville	76 1/2	..	76	..
Kennecott C.	33 1/2	..	..	..
Loew's Theatres	43	..	40 1/2	..
Murray Corp.	6 1/2	..	..	..
N. Kellogg	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
National Dairy	14 1/2	..	..	..
Nat. P. & L.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
N. Y. Central	16 1/2	..	16	..
North Am. A.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
North Am. C.	21 1/2	..	21 1/2	..
Packard M.	3 1/2	..	..	..
Penn. R. R.	19 1/2	..	..	..
Phillips Peto.	36 1/2	..	..	..
Pub. S. N. J.	34 1/2	..	..	..
Radio Corp.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Republic Steel	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Sears Roebuck	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Simmons Bed.	25 1/2	..	..	..
Soc. Vac. Oil	12 1/2	..	..	..
Southern Pac.	14 1/2	..	14 1/2	..
Stan. Brands	6 1/2	..	..	..
St. Gas & E.	3 1/2	..	..	..
S. O. of N. J.	47	..	46 1/2	..
Studebaker	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Texas Corp.	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Union Carbide	77 1/2	..	77 1/2	..
United Aircraft	95 1/2	..	..	..
United Corn	2 1/2	..	..	..
Un. Gas Imp.	12 1/2	..	12	..
U. S. Rubber	40	..	39	39 1/2
U. S. Rubber P.	97 1/2	..	..	..
U. S. Steel	53 1/2	53 1/2	52 1/2	53 1/2
Vanadium	22 1/2	..	..	..
Western Union	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Westinghouse	97 1/2	..	..	..
Woodworth	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Worth Pump	15 1/2	..	..	..
Yellow Truck	15 1/2	16 1/2	15 1/2	16

BOURSE DES MINES

Cours fournis par BURKE, DANSE-
BEAU & CO. Reg'd.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Amn. Gold	11	..	..	..
Arm. Field	10	..	..	..
Ashley	5 1/2	..	..	..
Alderman	31	..	..	..
Buffalo Ank.	11	..	..	..
Big Missouri	18	..	..	..
Ridgwood	29 1/2	..	..	..
Beattie	11 1/2	..	..	..
Base Metals	19	..	..	..
Bankfield	18	..	..	..
Bracton	10 1/2	..	..	..
Bojo	10 1/2	..	10	..
Castle Troth	80	..	..	..
Cent. Patricia	227	..	225	..
Can. Malartic	75	..	..	..
Carleton	60	..	..	..
C. Roscoe	35	..	..	..
Chloride	15	..	..	..
Do No Mines	32 1/2	33	32 1/2	33
East Malartic	215	..	214	..
Elford	115	150	145	..
Elford Gold	45	..	..	..
Gillies Lake	5 1/2	..	5 1/2	..
H. O. O.	234	..	230	..
Hudson Bay	31 1/2	..	31 1/2	..
Hoxey Gold	27	..	..	..
Harlock	115	115	114	115
Harbor	7	..	..	..
Hollinger	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Int. Nickel	48 1/2	48 1/2	48	..
Kirkland Lake	141	141	139	141
Lea & Co.	3	..	..	..
Lake Shore	37	37 1/2	34 1/2	..
Lava Cap	59	..	..	..
Leit. S.	66	..	..	..
Macdon. R. L.	35	..	33	..
McVitt	5 1/2	..	..	..
MacLeod C.	20 1/2	..	19 1/2	..
McIntyre	61	..	53 1/2	..
Macross	183	185	180	185
Macdon. R. L.	35	..	33	..
Morris Kirk	10	..	..	..
Noranda	75	76 1/2	75 1/2	..
O. Bel. & Cad.	335	..	233	..
Onaga	34	..	..	..
Pen. I. Oreline	159	151	145	..
Pen. I. Gold	35	..	34	..
Sullivan C.	84	..	..	..
Staden	52	..	..	..
Stadacona	64	..	52	..
Steele	119	..	104	..
Sherritt Gord.	107	..	101	..
Shawley	3	..	..	..
T. & V. Zinc	29	..	..	..
Ventures	223	..	195	230
Wood C.	19	..	..	..
Wright-Hunt	845	..	844	..
Windsor	934	..	945	..

PAS DE CONSCRIPTION...

(Suite de la page 15)

que canadienne. Ce sentiment repose sur des liens de parenté et de contact personnel. Pour la plupart des gens, sans doute, le centre de gravité politique tend, à mesure qu'ils avancent en âge, à passer de la terre de leurs ancêtres à celle de leurs enfants. La plupart de ceux dont les ancêtres sont venus des Îles britanniques sont probablement à mi-chemin à cet égard entre nos concitoyens de langue française dont les ancêtres sont venus s'établir au Canada il y a trois siècles, et les plus récemment arrivés, dont la manière de voir est encore en certains cas, influencée par la vie et les coutumes de la terre qu'ils ont quittée. En tout cas, le sentiment d'intérêt personnel qu'éprouvent l'ensemble des Canadiens à l'égard de ce qu'ils appellent affectueusement le vieux pays constitue encore un facteur capital et déterminant.

Bien entendu, cela n'est pas la seule raison pour laquelle le sort de la Grande Bretagne nous préoccupe spécialement. Sans doute, les liens commerciaux sont forts, mais plus forts encore est l'admiration, non restreinte aux Canadiens d'origine britannique, pour ce que la Grande Bretagne représente et pour ce qu'elle a donné au monde : les institutions libres qu'elle a fait naître, la tolérance et la faculté de concilier des points de vue contraires, qui marquent sa vie politique, l'insistance sur la liberté personnelle, l'attachement à l'intérêt public et l'empressement à servir le public sans enregistrement et sans récompense.

AUCUNE VUE TERRITORIALE

A une époque comme la présente, on apprécie surtout le fait que la Grande Bretagne aujourd'hui, quoi qu'il ait pu en être par le passé, n'a aucune visée territoriale, aucun dessein de porter atteinte aux possessions ou à la liberté de n'importe quel autre peuple, et que son influence constitue la principale garantie de la paix du monde. Un monde où la Grande Bretagne serait faible serait beaucoup plus dangereux pour les petits pays qu'un monde où elle est forte. Enfin il y a les liens historiques et politiques : l'allégeance à un même roi ; un même intérêt humain dans les titulaires de la Couronne ; la libre association dans le même Commonwealth. De plus à la puissance de la Grande Bretagne se rattache le sentiment de notre propre sécurité. Aujourd'hui surtout, quand se manifeste un désir de dominer le monde par la force, avons-nous raison de croire que la tentative d'un agresseur de subjuguement la Grande Bretagne constituerait une menace ? A la liberté de chaque nation du Commonwealth britannique, tous ces éléments concourent à faire de notre préoccupation pour la sécurité de la Grande Bretagne un facteur profond et capital dans l'élaboration de la politique canadienne.

Tout examen réaliste de la scène canadienne fait ressortir le rôle que ces divers facteurs jouent dans la formation de l'opinion publique et de la politique canadienne. Aucun d'eux ne saurait être méconnu. Aucun d'eux ne constitue l'unique influence directrice. Ils ne viennent pas nécessairement en conflit ; ils peuvent de plus en plus agir de concert. Leur action dépend des circonstances d'espèce et de la politique des autres pays. Voilà pourquoi il est impossible, dans le cas de notre pays, comme de certains autres, de donner, d'avance, comme certains gens paraissent le désirer, une déclaration précise de l'attitude que nous prendrons dans des circonstances hypothétiques qui pourraient survenir dans un monde qui évolue si rapidement.

AU PARLEMENT DE DECIDER

Il faut prendre une décision sur chaque question, dans les limites que j'ai indiquées. Ainsi que je l'ai dit, il appartient au gouvernement de recommander la voie à suivre, mais c'est au parlement de décider. On objecte, toutefois, qu'en certains

cas, et advenant surtout l'état de guerre dans un autre pays du Commonwealth britannique, qui, dans les conditions actuelles, est la Grande-Bretagne, le parlement n'a pas sa liberté d'action que du simple fait que le Royaume-Uni devient belligérant le Canada le devient aussi. A supposer qu'il en fut ainsi, insiste-t-on en certains milieux, il conviendrait, afin de faire du droit de se prononcer une réalité, de prendre incontinent des mesures formelles propres à lever tous les doutes en la matière, de proclamer à l'univers que le Canada a le droit de rester neutre, de ne pas être belligérant, actif ou passif, lorsque le Royaume-Uni est en guerre.

Dans les rapports constitutionnels entre les divers pays de la communauté en cas de guerre, il ne s'agit pas d'une question simple et pouvant être réglée au moyen de passages puisés au hasard dans des résolutions ou des discours.

SIR WILFRID LAURIER

J'ouvre ici une parenthèse. On a manifestement dénaturé ou mal saisi le sens d'une allusion que j'ai faite relativement à une déclaration formulée à la Chambre par Sir Wilfrid Laurier, le 3 février 1910, au cours du débat sur l'adresse. Voici les paroles de Sir Wilfrid :

"Si l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre et exposés aux attaques. Je ne dis pas que nous prendrions part à toutes les guerres de l'Angleterre ; seules les circonstances sur lesquelles le parlement canadien sera appelé à se prononcer et à formuler un jugement aussi éclairé que possible nous guideront en la matière."

Quant à l'usage qu'on a fait de cet alinéa depuis que je l'ai cité, je tiens en premier lieu, à reprocher fortement à ceux qui y ont fait allusion, d'avoir, par inadvertance ou non, omis de citer le texte intégral et ainsi de ne pas lui avoir donné son véritable sens. Pour rendre justice autant à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier qu'à moi-même, je proteste avec énergie contre le fait de soustraire de la déclaration une seule phrase dont elle forme partie intégrante ; et je proteste encore plus contre le fait d'en faire disparaître tout à fait une partie d'une seule phrase, afin de donner au reste un sens qui n'a jamais été envisagé.

DANGER D'UNE AGRESSION

"En prononçant les mots : 'Si l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre et exposés aux attaques', Sir Wilfrid Laurier ne formulait pas une théorie constitutionnelle ou politique relativement aux pouvoirs et restrictions du gouvernement ou du parlement canadien en temps de guerre. Il ressort clairement du reste de l'alinéa que c'est précisément le contraire qu'il avait à l'esprit. Ce qu'il a voulu faire comprendre et ce qu'il importe de bien préciser aujourd'hui, c'est que le danger d'une agression contre le Canada lui-même est inséparable d'une agression contre la Grande-Bretagne. Sir Wilfrid Laurier voulait faire comprendre clairement au Canada de son temps ce que je juge, à mon tour, de mon devoir de bien faire comprendre au Canada actuel, et c'est que lorsqu'il existe quelque motif de croire qu'une ou plusieurs nations sont résolues à commettre un acte d'agression, et envisager peut-être la domination d'autres pays par la force, il se peut que ce soit cet ennemi et non pas le parlement de notre pays ou même sa population qui décide si cela ne répond pas mieux à son but de considérer le Canada comme étant exposé aux attaques, advenant tout conflit qu'il aurait à vider avec une autre partie quelconque du Commonwealth Britannique."

POLITIQUE LIBERALE

"Mon intention immédiate en citant cette déclaration, ainsi que le contexte le fera voir clairement, était de souligner la continuité de la politique libérale touchant le contrôle parlementaire, le point de vue pris à l'époque et celui qu'à titre de gouvernement nous prenons aujourd'hui à savoir que, dans les grandes comme dans les petites questions de la politique d'une nation, le principe d'autonomie, dont nous nous sommes inspirés depuis un siècle exige essentiellement que le parlement, et nul autre organisme, soit appelé à décider. Si à ce moment j'avais voulu signaler particulièrement le passage du discours de Sir Wilfrid que je viens d'évoquer, j'aurais été, comme démontrant encore plus clairement la relation de cause à effet entre les deux passages de cette observation, une déclaration encore plus explicite de Sir Wilfrid, faite antérieurement au cours du même débat, le 12 janvier 1910."

"Lorsque la Grande-Bretagne est en état de guerre, le Canada l'est également ; il n'y a pas de différence. Si la Grande-Bretagne, dont nous dépendons, est en guerre avec une nation quelconque, le Canada devient exposé à l'invasion. ET AINSI LE CANADA SE TROUVE EN GUERRE."

"Cette déclaration démontre que la conclusion tirée par Sir Wilfrid prenait deux faits pour acquis. Le premier ressort du passage ou il dit : 'La Grande-Bretagne, dont nous dépendons', en d'autres termes, il prenait pour acquis l'existence de la dépendance politique. La deuxième comportait ceci, ainsi que je l'ai indiqué, qu'en admettant la dépendance politique, ou encore l'existence d'un lien politique quelconque entre la Grande-Bretagne et le Canada, l'ennemi s'il le désire et s'il le peut, avait le droit d'attaquer le Canada, et qu'ainsi le Canada était en guerre."

"Sir Wilfrid Laurier n'était pas homme à fixer des bornes à l'épanouissement d'une nation. Il aurait été le dernier à soutenir que ses destinées doivent être orientées à la lumière des événements ou des formules propres à un statut politique et constitutionnel d'une génération antérieure, tout comme il aurait été le dernier à prétendre que la ruine de la Grande-Bretagne ou la suppression de la liberté dans le monde devraient nous laisser indifférents."

CHANGEMENTS

CONSTITUTIONNELS

"De grands changements se sont opérés depuis 1910. Les changements constitutionnels sont les plus familiers. Nous sommes passés de l'état de dépendance coloniale à l'égalité de statut, réalisant de fait l'autonomie dans nos relations avec l'étranger tout comme dans les questions domestiques. C'est une évolution qui a été le salut de l'empire britannique et qui a donné un salutaire exemple aux autres peuples ; elle restera à l'honneur du génie politique, du sens pratique, du talent d'adaptation et de compromis qui caractérisent les peuples du Commonwealth ; et l'on admet couramment, qu'en ce domaine les Canadiens ont été des pionniers à l'influence décisive."

"Il me suffira de faire allusion à la déclaration souvent citée de la conférence impériale de 1926 qui définit la position de la Grande-Bretagne et des dominions comme 'de statut égal' ; elles ne sont d'aucune manière subordonnées les unes aux autres à aucun point de vue domestique ou extérieur", et les événements particuliers de ces récentes années ont mis en lumière et précisent le sens de cette déclaration : le statut modifié du gouverneur général, le droit de législation extra-territoriale la disparition du contrôle législatif du parlement du Royaume-Uni, sauf en ce qui a trait aux changements à la constitution, tant que nous voudrions cette limitation, les changements relatifs aux appels judiciaires, la création de légations, la repré-

sentation aux conférences internationales et à la société des nations, l'entente que les traités entre le Roi, chef de toute partie du Commonwealth, et un pays étranger sont conclus sur l'avis de ses ministres dans cette partie."

POPULATION DU PAYS

"Mais ce n'est pas seulement la situation constitutionnelle qui a changé. Le Canada s'est développé et le chiffre de sa population est passé de sept à onze millions ; ses industries ont pris une expansion au-delà de tout ce que l'on aurait pu s'imaginer au début ; le développement de nos régions minières du nord a converti en une source de force nationale des territoires incultes."

"La guerre mondiale est survenue, guerre qui a posé une digue de démarcation entre deux périodes dans la vie du genre humain. A cette heure, tous tant que nous sommes, nous savons mieux ce que signifie la guerre. Nul homme intelligent, ni aucune femme intelligente ne peut supposer que l'univers se trouve dans la même situation qu'en 1910, ou encore en 1914-18. La dernière guerre a profondément modifié l'équilibre du pouvoir tant dans l'ancien que dans le nouveau monde."

"Le développement de l'aviation et les changements survenus dans le domaine industriel ont modifié d'avantage la situation au point de vue stratégique. Pour ce qui est du commonwealth britannique, ces changements signifient une diffusion de responsabilité, une décentralisation des moyens de défense, une plus grande importance attachée aux moyens de défense régionaux, et aux autres sources de matières premières, d'approvisionnements industriels et de matériel de défense. La principale signification peut-être de la conférence impériale de 1937, ce fut l'admission générale de ce développement."

"Mais ces changements importants, changements dans la situation mondiale, changements dans les relations politiques, changements dans la situation de la défense, changements même dans les relations constitutionnelles entre les membres du commonwealth, n'altèrent pas nécessairement la situation formelle et juridique, la situation qui existait incontestablement, il y a une génération, à savoir, que le Canada devient automatiquement un pays belligérant si le Royaume-Uni est en guerre."

DEUX METHODES A SUIVRE

"Il n'y a que deux méthodes à suivre pour modifier une situation juridique. On peut le faire en mettant de côté peu à peu et d'une façon décisive, l'ancien texte de loi au moyen de conventions constitutionnelles établies, ou par l'intervention définitive des autorités législatives qui ont le droit d'agir. Il existe nombre de points sur lesquels l'ancienne situation légale a été modifiée et est devenue désuète par le développement graduel de coutumes divergentes, par l'accumulation constante des précédents jusqu'au jour où la nouvelle situation a été définitivement établie par admission tacite ou, comme en 1926, par un exposé formel."

"On ne convient pas, en général, que tel est le cas, en ce qui regarde les relations en temps de guerre. Les experts juridiques diffèrent encore d'opinion quant aux conclusions à tirer touchant la divisibilité ou l'indivisibilité de la couronne, et quant à la partie de l'effet des avis donnés au souverain par ses seuls ministres du royaume uni. Les conventions constitutionnelles n'ont pas éucidé la question des relations en temps de guerre, ni fait naître l'accord à ce sujet, pour la simple et heureuse raison qu'aucune partie du commonwealth n'a été en guerre au cours des 20 dernières années, si l'on excepte des incidents de frontière de peu d'importance ; par conséquent, nous n'avons pu éprouver ces coutumes ni accumuler des précédents."

LE DROIT DU CANADA

"Etant donnée cette situation, on nous suggère souvent d'agir immédiatement soit par la seule initiative du parlement canadien, soit par les parlements du Canada et du Royaume-Uni agissant de concert, afin d'établir le droit du Canada, en cas de guerre, de choisir entre

la belligérance ou la neutralité. Ou bien, comme on pose souvent la question, on demande d'établir que seuls les conseillers canadiens de Sa Majesté aient la compétence voulue pour lui recommander une déclaration de guerre en ce qui concerne le Canada."

"En examinant cette question, il est essentiel de songer aux limitations de toute décision que pourrait prendre le parlement touchant l'exercice des conseils ministériels à la couronne, par exemple, que le parlement devrait décider qu'une déclaration de Sa Majesté sur l'avis de ses ministres canadiens, soit nécessaire pour donner au Canada le statut légal de belligérant."

"Il ne serait pas conforme aux faits de conclure que la situation juridique primitive à cet égard n'a nullement été modifiée par la longue et importante évolution des relations constitutionnelles. De plus, on ignorerait les faits, si l'on pensait qu'une décision de cette nature éliminerait toutes les anomalies ou les contradictions dans les relations entre les membres du commonwealth. Il ne faut certes pas oublier que les déclarations de guerre sont jusqu'à un certain point choses du passé. Le moyen préconisé ne répondrait évidemment pas au cas où il n'y a pas de déclaration de guerre."

"A ce point de vue, la déclaration de Sir Wilfrid Laurier exprime encore une réalité que nous ne pouvons ignorer et à laquelle nous devons parer convenablement..."

GOUVERNEMENT AUTONOME

"Je reconnais que ceux qui recommandent ou appuient la proposition dont j'ai parlé, la regardent comme une conséquence logique, une déduction nécessaire de notre long achèvement vers le gouvernement autonome. Il prime la conclusion qu'il ne serait pas logique dans l'état actuel des relations entre les membres du commonwealth de prétendre que le Roi pourrait prendre au nom du Canada une décision touchant la guerre ou la paix sur l'avis de tout autre de ses gouvernements, à l'exclusion du gouvernement canadien. On voit que c'est là reconnaître que le peuple, le parlement, le gouvernement de ce pays doivent nécessairement accepter la grave responsabilité d'une nation adulte pour ce qui est d'une politique qui nous intéresse vitale, plutôt que de nous décharger de cette responsabilité sur d'autres membres du Commonwealth ou leurs gouvernements."

"Je ne pense pas moi-même que, à l'heure actuelle, il soit nécessaire ou désirable de chercher la mise en vigueur d'une telle mesure législative. Je ne reviendrai pas sur la question juridique à laquelle j'ai déjà fait allusion, ou sur l'autre question pour laquelle les juristes expérimentés ne s'accordent pas, savoir si une décision du parlement canadien suffirait seule à créer une nouvelle situation, ou s'il faudrait également l'intervention du parlement britannique. J'ai déjà fait observer que si nous cherchions une décision légale maintenant, cela pourrait être interprété comme s'il avait été conclu définitivement que le développement constitutionnel n'a pas modifié l'ancienne situation juridique et qu'aujourd'hui, ce ne serait pas sur l'avis du gouvernement de Sa Majesté au Canada que Sa Majesté le Roi lancerait une déclaration de guerre intéressant le Canada."

NEUTRALITE POSSIBLE?

"Je me bornerai à énoncer brièvement deux autres considérations qui méritent selon moi, contre la façon d'agir qu'on a préconisée."

"D'abord, s'il est possible d'adopter une mesure législative en ce sens, la chose ne serait réalisable qu'au prix de discussion violente et qu'en révélant de vives divergences. Pourquoi diviser le Canada, je le demande, en prévision d'une éventualité qui ne se produira peut-être pas, ou qui, si elle se produit, ne surviendra peut-être qu'après une modification sensible de la situation ? Le même souci de l'importance prépondérante de l'unité nationale qui a inspiré le refus du gouvernement de faire une déclaration prématurée et la-

(Suite à la page 21)

PAS DE CONSCRIPTION...

(Suite de la page 20)

opportune au sujet d'une belligérance possible, l'empêche de préciser des mesures en faveur d'une déclaration de neutralité possible.

"Mais ce n'est pas l'unique considération. Une mesure de ce genre à l'heure actuelle serait une aide et un confort pour tout pays enclin à attaquer les pays démocratiques ou le Royaume-Uni en particulier. Un tel pays en viendrait inévitablement à la conclusion fondée ou non en logique, que le fait que nous cherchons dans la situation présente du monde à préserver le pouvoir juridique de déclarer notre neutralité implique la décision arrêtée de garder la neutralité dans tout conflit que le pays en question pourrait déclencher. Ce serait une conclusion tout à fait injustifiable, une conséquence des plus déplorable. Aucun pays n'a actuellement lieu ou ne devrait avoir le moindre motif de compter qu'en cas d'une attaque contre le Royaume-Uni le Canada a décidé de rester à l'écart et est déterminé à ne pas prendre part au conflit, advenant que la lutte fût imposée.

"La façon d'agir que l'on propose n'est réellement pas opportune. J'apprécie à leur valeur les motifs de ceux qui la préconisent, mais j'estime qu'ils exagèrent l'importance des formes et formules juridiques.

LIBERTÉ JURIDIQUE

Dans aucune cas, qu'il soit possible de prévoir, la décision du Canada ne sera déterminée par la situation juridique. Nous ne nous engagerons pas dans une guerre simplement à cause de l'incertitude juridique quant à notre pouvoir de rester à l'écart. Ce n'est pas simplement parce que nous nous serions assurés une liberté juridique indiscutable que nous refuserions d'entrer en guerre. Les décisions de notre pays sur des questions si vitales seront fondées maintenant ou plus tard, sur des forces plus profondes; elles dépendront des convictions et des sentiments de notre population.

Bien qu'une autre guerre mondiale ne se répète plus, je l'espère, il est cependant opportun d'étudier certaines questions qui pourraient se poser dans l'éventualité de notre participation à un tel conflit. Cette participation ne pourrait pas être uniquement passive ou pour la forme, elle ne saurait être non préparée ou irréfléchie. Il serait nécessaire d'étudier en consultation avec d'autres intéressés, en tenant compte des objectifs et des opérations de l'ennemi, quel serait le mode le plus efficace de notre participation et de notre coopération.

Il saute aux yeux que les conditions qui déterminent la nature de notre participation à un tel conflit ont été profondément modifiées depuis la dernière guerre. L'équilibre de la puissance mondiale s'est déplacé et le Canada doit songer aussi bien à son littoral du Pacifique qu'à celui de l'Atlantique. Tant au point de vue militaire qu'économique, l'attitude des Etats prendrait une importance immensément plus grande pour le monde et pour nous qu'il y a vingt ans passés.

TACTIQUES DE GUERRE

"Les armes et les tactiques de guerre ont subi de profonds changements. Les données des engagements militaires sur moi n'ont pas beaucoup variées, mais les armes se sont motorisées, les lignes Maginot ou Siegfried excluent la possibilité de mouvements rapides de la part des infanteries. L'avion, joignant son action à celle des autres armes, leur apporte de nouvelles ressources et une plus grande portée; il a par lui-même conféré à la guerre un nouvel essor, une nouvelle flexibilité et une nouvelle horreur. La motorisation sur terre et dans les airs, les énormes approvisionnements de toutes sortes dont le besoin se ferait sentir, et dont l'ampleur dépasserait de beaucoup ceux de la dernière guerre, tout cela rehausse l'importance de l'élément économique, l'indispensa-

bilité d'un matériel suffisant et de la continuité de la résistance, aspects où se manifeste la supériorité incontestable des pays démocratiques.

L'évolution de la balance du pouvoir dans le monde, la transformation des données stratégiques, le chambardement dans les besoins économiques et dans la productivité industrielle relative ont donné naissance à une décentralisation appréciable des préparatifs de défense au sein du commonwealth britannique. Il en est résulté, dans chaque partie de ce commonwealth, un plus grand souci de sa défense, un sens plus aigu de sa responsabilité à l'égard de cette défense, une préoccupation plus marquée de se munir soi-même de moyens de défense. Quiconque a suivi les discussions relatives à la défense non seulement dans le Royaume-Uni mais aussi en Australie et en Afrique du Sud est bien au courant de cet état de choses. Un fait stratégique ressort avec netteté; le temps des immenses troupes d'infanterie expédiées outre-mer ne reviendra probablement plus. Il y a deux ans, j'exprimais, dans cette enceinte, l'avis qu'il est extrêmement douteux qu'aucun des dominions britanniques envoie jamais une autre armée expéditionnaire en Europe.

CONSCRIPTION DES HOMMES

"Un fait politique ressort avec autant de netteté: en vue d'une guerre, dont l'objet serait de préserver la liberté d'autres nations et la nôtre par voie de conséquence, nous ne devrions pas sacrifier notre propre liberté ni notre propre unité. L'établissement de plans et la coordination se révéleraient essentielles; mais, si le gouvernement actuel était au pouvoir, on y arriverait sans sacrifier ces buts et ces conditions fondamentaux de notre existence. Les bénéfices pourraient être et seraient réglementés rigide-ment, et le mercantilisme réprimé. Mais on ne saurait placer sur un même pied les vies et les volontés humaines d'une part et les marchandises ou les bénéfices d'autre part. Le gouvernement actuel affirme sa conviction que la conscription des hommes en vue du service outre-mer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Laissez-moi vous dire qu'aussi longtemps que le présent gouvernement restera au pouvoir, aucune mesure de ce genre ne sera adoptée. Nous avons pleinement confiance dans l'empressement des Canadiens, hommes ou femmes, à s'unir pour la défense de leur patrie et de leurs libertés et pour la résistance à l'agression déclenchée par tout pays désireux d'établir sa domination sur le monde par la force. Il y a chez notre population dans toutes les régions du pays, un sentiment profond du devoir, une faculté d'envisager carrément les réalités, un courage tenace qui s'élèverait à la hauteur de tout danger.

AVENIR INQUIÉTANT

"J'ai parlé assez longuement de la guerre et de la possibilité de la guerre. En examinant les affaires étrangères, dans la situation actuelle de l'univers, il est nécessaire d'insister sur ce sujet. Cependant, je ne veux pas aller plus loin qu'il le faut dans ce sens. Nul doute que l'avenir est inquiétant. L'amorce-ment d'armements rivaux, le conflit de nouvelles doctrines, la concentration du pouvoir entre quelques mains, sont des facteurs qui nous obligent à nous prémunir contre tout ce qui peut arriver. Il est impossible d'ignorer la situation. Mais, bien que nous n'ayons pas raison de nous laisser bercer par un optimisme facile, nous ne sommes pas excusables non plus de céder à un pessimisme persistant. Nous devrions nous tenir sur nos gardes contre de folles rumeurs, et ne pas prêter l'oreille à tous les bruits qui circulent. Je n'ajoute pas foi aux prophéties de guerres inévitables, de la destruction inévitable de la civilisation et du retour au haut moyen âge, ou à un état de choses encore pire. Ne nous laissons pas aller au fatalisme, les-

quels, plus que tout le reste, entraînent le rétablissement des affaires et la stabilité politique et créent une grande tension d'esprit chez le peuple.

"Ce n'est pas en présence de la ruine de la civilisation que se trouve l'univers; nous sommes dans une période de profonds rajustements, et domestiques et internationaux. Nous vivons dans une de ces périodes décisives de l'histoire humaine, alors, que de nouvelles forces prennent de l'essor en renversant les vieilles coutumes, alors que de nouvelles tendances se développent avec une rapidité étonnante.

RELATIONS BOULEVERSEES

Les relations entre les pays ont été bouleversées par les progrès scientifiques qui ont du jour au lendemain presque mêlé la vie des peuples, avant qu'ils eussent créé de nouvelles institutions politiques, adopté une nouvelle attitude politique, acquis une nouvelle expérience et de nouvelles aptitudes politiques, choses qui sont toutes indispensables à un voisinage si rapproché. Après des siècles de lutte économique, nous avons presque réussi à conquérir la nature et à produire la richesse matérielle requise pour une existence plus large, mais malgré cette marche du progrès beaucoup plus rapide que l'idée que s'en font les gens distraits, le monde n'a pas encore adapté ses rouages économiques à la mise en valeur complète de ses nouvelles acquisitions. Nous devrions voir dans cette évolution un bienfait et non une source de calamités; les perturbations qu'elle engendre peuvent parfaitement marquer les étapes d'une voie douloureuse plutôt que des signes de décadence.

SOCIÉTÉ EN PROGRES

Malgré les querelles, l'agitation et les réactions de l'heure, je maintiens que la société est en progrès. Nos jugements éphémères sont parfois obscurcis par le manque de perspective. Il se peut que nous oublions ou que nous n'ayons jamais su à quelles conditions véritables devait se plier la génération précédente ou le siècle passé, que nous ayons idéalisé les âges révolus et que nous les ayons entrevus à travers une buée romantique qui les déforme. Nous oublions que nos angoisses existent depuis qu'elles ont existé à un état beaucoup plus aigu mais que, à cause de leur caractère purement régional, elles restèrent ignorées ou ne furent connues que longtemps après, alors qu'aujourd'hui nos sens sont constamment sollicités par les faits, rumeurs et propagandes qui nous viennent de toutes parts.

"Nous oublions aussi que nous portons sur les actes des nations et sur les conditions sociales des jugements plus lucides, grâce à des standards plus élevés.

"ON VEUT LA PAIX"

"Ce n'est que lorsque nous sommes parfaitement satisfaits des choses comme elles sont, que nous retrogradons.

"Ces développements entraînent des conflits entre des principes des idéaux et des ambitions contradictoires. La lutte se fait au grand jour; l'univers entier est le théâtre de ce conflit et tous les peuples du monde en sont les spectateurs intéressés. Cependant, quoique le danger existe, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces conflits doivent conduire à une guerre mondiale. Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, les nations désirent passionnément la paix, parce qu'elles savent mieux ce que comporterait la guerre. Les gens en sont venus à croire qu'il y a des buts qui sont dignes des plus grands efforts, mais ils ne croient pas que ces buts méritent qu'on leur fasse le sacrifice de sa vie. Certaines nations sont peut-être prêtes à courir de grands risques afin de réaliser leurs ambitions nationales. Le danger existe toujours de s'approcher trop près du précipice dans l'espoir que le pays adverse reculera le premier. Quoiqu'il en soit, ce danger s'atténue au fur et à mesure que les peuples se rendent compte combien près de l'abîme leurs chefs les ont conduits; au fur et à mesure que les armements s'égalisent et que la pression

développe une nouvelle résistance.

LES DEUX REGIMES

"Il existe une profonde différence entre les pays démocratiques et les Etats totalitaires. Pour l'instant, aucun de ces régimes ne peut espérer que l'autre consente à abandonner le mode d'existence qu'il a choisi.

"Cette différence, quelque fondamentale et importante soit-elle, cette rivalité, quelque inévitable soit-elle, ne veut pas dire qu'il faille chercher une décision sur les champs de bataille. La guerre ne réglerait rien, ne prouverait rien et n'aiderait en rien. L'épreuve décisive en face de laquelle se trouvent les démocraties et les dictatures, c'est la solution de leurs problèmes domestiques.

"Les pays, tels que le nôtre, ayant opté pour les méthodes démocratiques, doivent se montrer disposés à défendre leur idéal, à résister à la contagion et aux attaques des doctrines totalitaires de toutes nuances. Mais c'est d'abord et surtout sur le plan national que cette défense s'impose. La démocratie n'est pas un régime politique facile à établir ni à maintenir. C'est un régime qui exige beaucoup de l'intelligence, de la tolérance, du patriotisme de toute la nation. C'est un mode de vie actif et non passif. Il exige la compréhension de la valeur, de la liberté et la détermination de la protéger contre toute atteinte. Il suppose la forme de discipline la plus difficile et, en même temps, la plus durable, c'est-à-dire la subjugation de soi-même. La forme la plus malaisée de collaboration, c'est-à-dire la collaboration dans la liberté, née de l'attachement à un idéal commun. Voilà pourquoi tous les peuples n'ont pu y atteindre. Voilà pourquoi, aussi, nous ne sommes pas sûrs de maintenir ce régime, pas plus qu'aucun autre pays démocratique, à moins que nous ne consentions à accorder aux affaires publiques l'intérêt et l'attention qu'exige l'activité de corps social actuel. Nous ne pouvons espérer de conserver les institutions démocratiques que si nous sommes disposés à résister aux entraînements à l'intolérance, au cynisme, de mauvais aloi et à la critique inconsidérée; à éviter de considérer l'état simple comme bon à pressurer.

LA CRITIQUE LIBRE

"De tels états d'esprit naissent la mésestime et la démoralisation. Bien souvent la critique peu paraître trop libre, trop irréfléchie, trop malveillante, mais j'en suis persuadé, les démocraties résisteront avec plus de succès à la critique libre que les dictatures à l'absence de critique.

"Quant à la rivalité, espérons qu'elle revêtira une forme plus positive, plus décisive. Qu'on rivalise afin d'accomplir le plus possible en faveur des siens, et non pas le plus possible contre une autre nation. Que ce soit l'émulation dans la recherche du mode de vie le plus avantageux à l'homme moyen; le plus propre à assurer aussi bien le moyen de réussir que la sécurité à relever effectivement le niveau de vie et de pensée, à alléger sûrement les souffrances et la pénurie de l'être humain, à concilier la liberté individuelle avec les devoirs envers la communauté sociale.

"Reconnaissant que le temps actuel constitue l'une des grandes époques de transition dans l'histoire du monde, nous devons constater que chaque pays doit, et peut jouer un rôle bien défini. Les vagues d'émotion soulevées par la guerre et la révolution, ne mourront qu'à la longue. Soyons-en sûrs, tous n'auront la paix et la sécurité que lorsque chaque pays évitera d'ajouter au dangereux flot de haine et d'exaltation, et s'efforcera au contraire d'augmenter dans le monde les réserves de compréhension mutuelle, de confiance et de bienveillance."

LE CHEF CONSERVATEUR

Au début de ses remarques, le Dr Manion approuva l'appui que M. MacKenzie King avait donné, en septembre dernier, à l'attitude Chamberlain ainsi que le souci apporté par le premier ministre fédéral à l'unité du Canada.

"Les conditions mondiales ont fort changé depuis l'avènement au pouvoir d'Hitler en Allemagne", continua le leader conservateur, "et depuis son alliance avec Mussolini. Jusqu'alors on avait espéré qu'il n'y aurait plus d'autre guerre mondiale. Mais les actes d'Hitler des dernières semaines indiquent qu'il ambitionne de dominer le monde. Il semble y avoir dans sa politique une menace à la liberté de tous les pays démocratiques. Sa mentalité diffère tellement de celles des chefs d'état des démocraties qu'il persécute les Juifs de la pire façon s'oppose à toutes les religions chrétiennes."

Le Dr Manion ouvrit aussitôt une parenthèse pour montrer que le Canada était vulnérable aux attaques sur les trois océans, le Pacifique, le Glacial et l'Atlantique. "Rien ne peut empêcher", dit-il, "un navire ennemi qui aurait échappé aux flottes britanniques et américaines, de remonter le Saint-Laurent et détruire des villes canadiennes. Rien n'empêcherait non plus des flottilles d'avions de démolir les grandes cités du Canada central. Car le Canada constituerait un morceau de ROI pour un conquérant. C'est un pays qui pourrait nourrir une population dix fois plus grande. Nous n'avons pas les défenses voulues pour nous protéger contre les dictatures des pays surcongestionnés.

"L'accord de Munich" précise-t-il, "bien qu'il déplût aux citoyens britanniques, nous a sûrement évité la guerre. Je pense que la grande majorité de citoyens de tous les dominions ont approuvé M. Chamberlain."

"Jusqu'en 1936, poursuivait le chef de l'opposition", "personne n'avait prévu l'emprise que pouvait exercer sur un peuple vaincu un homme doué d'éloquence et de vision".

L'hon. M. Manion poursuivait en disant que le Très Hon. K. B. Bennett, ancien chef conservateur, avait appuyé les vues déjà exprimées par Sir Wilfrid Laurier, à l'effet que lorsqu'une partie de l'Empire Britannique était en guerre, toutes les autres parties l'étaient, mais que c'était au Parlement à déterminer si le Canada devait prendre part à cette guerre.

Il déclara que le premier ministre, le ministre de la Justice, et le secrétaire d'Etat avaient aussi partagé cette opinion en janvier 1937.

"C'est aussi mon opinion", dit-il.

"Le seul moyen pour le Canada de se déclarer neutre dans une guerre, c'est de proclamer son indépendance. On ne peut à la fois être partie de l'Empire et en dehors de cet Empire. Tout canadien qui pense admettre cela avec moi. Le Canada ne peut donc demeurer neutre et rester dans l'Empire Britannique. Si le dominion laissait l'Empire, il ne jouirait plus des privilèges que lui accorde cette association, tels que la défense et les traités de commerce avantageux.

"Cela voudrait dire que nous jeterions par-dessus bord l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et les droits qu'il garantit aux minorités. L'acte de l'Amérique Britannique du Nord était pièce de législation britannique et si le Canada cessait d'être britannique, cette charte n'aurait plus force de loi et le pays serait dans la plus belle confusion constitutionnelle.

"LOYAUX AU ROI"

"Ceux qui sont en faveur de la neutralité devraient le dire sans ambages. Ils veulent l'indépendance. Je ne connais pas de groupe d'importance qui soit prêt à se séparer de l'Empire. Au contraire, nous sommes tous fiers d'appartenir à l'Empire et d'être loyaux au Roi.

"Par ailleurs", dit le Dr Manion, "le Canada pourrait servir de camp d'entraînement pour la Grande-Bretagne. Il pourrait fournir aliments et munitions. Et, ce qui est très important, il pourrait protéger son propre territoire comme il l'a promis aux conférences impériales de 1923 et de 1926."

Combatifs plus que jamais, les Rangers gagnent encore

Clint Smith compte le point décisif à la 77e minute de jeu. — La sixième partie de la finale, demain à N.Y.

BOSTON, 31. (Presse Canadienne). — Les Rangers de New-York, club dont l'esprit combatif est insurpassable, a remporté hier soir une deuxième victoire consécutive sur les Bruins de Boston et ils sont confiants de l'emporter demain soir sur leur glace, pour égaliser les chances dans la série de quatre parties dans sept. Après que les Bruins eurent remporté la victoire dans les trois premières joutes de la série, les Rangers ont gagné les deux autres parties dont celle d'hier par le score de 2 à 1, après 17 minutes de jeu supplémentaire.

Clint Smith, un jeune athlète d'Assiniboia, Saskatchewan, a compté le point décisif, en déjouant Frankie Brimsek, alors qu'il ne restait plus que trois minutes dans la première période supplémentaire. Des cinq parties disputées à date entre ces deux clubs, trois nécessitent des périodes supplémentaires. Les Bruins semblaient découragés hier après que Smith eût compté le point décisif. Le jeu d'hier soir manqua l'entraînement de la joute de mardi dernier alors que huit punitions majeures furent décernées mais les punitions furent quand même coûteuses hier. Les Rangers comptèrent le premier point sur un bel effort individuel d'Art Coulter alors que Red Hamill était au pénitencier. Coulter lança de la ligne bleue et déjoua Brimsek à la 6e minute de jeu. Une minute plus tard, avec Dutch Hill des Rangers au pénitencier, le diminutif Bobby Bauer, intercepta une double-passe de Dumart et Schmidt pour déjouer Bert Gardiner, point qui égala le score.



Art Coulter

A partir de ce moment, et jusqu'à la fin, les avantages furent partagés. Babe Pratt déclencha une attaque de quatre joueurs à la 17e minute de la période supplémentaire. Il lança de loin, Lynn Patrick enleva le disque à Jack Crawford et Dit Clapper puis passa au centre à Clint Smith qui lança à 15 pieds des buts. Brimsek n'eut aucune chance de sauver son club de l'impasse. Ce point résultait que la série se continuait à New-York demain soir.

Le pilote Lester Patrick était fort heureux après le triomphe. Il était orgueilleux de tous ses équipiers, qui figurèrent bien devant une foule hostile. Patrick est toujours confiant que son club battra les Bruins quatre fois de suite. Ross figura après la partie que les Bruins n'ont plus les "breaks". "Ils furent chanceux", déclara Brimsek. "Ce n'est pas une disgrâce de perdre une joute comme celle de ce soir", conclut Ross.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Portland et Shore; centre: Schmidt; ailes: Dumart et Bauer. Subs.: Cowley, Conacher, Hill, Clapper, Crawford, Pettenger, Sands, Hamill, Hollett, Weiland.

RANGERS. — Buts: Gardiner; défenses: Pratt et Heller; centre: Watson; ailes: Hiller et Hextall. Subs.: N. Colville, M. Colville, Shibley, M. Patrick, Coulter, Smith, L. Patrick, Allen, Carse, Molyneux. Arbitres: Lamport et MacFayden.

Première période

1—Rangers: Coulter... 6:20
2—Boston: Bauer (Dumart-Schmidt)... 7:39

Punitions: Hamill, Hiller

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: M. Colville, Clapper, Hill, Pratt, Heller.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Clapper, M. Colville, Shore.

Période supplémentaire

3—Rangers: Smith (Patrick-Pratt)... 17:19
Punition: aucune.

BIRMINGHAM, Ala. 31. — Petey Sarron, 134 1-4, Birmingham, bat Wishy Jones, 134 1-2, Louisville, (10).

Historique du jeu du duel Rangers-Bruins

PREMIERE PERIODE

La foule se mit à conspuer les Rangers et manifestant son mécontentement en lançant toutes sortes de projectiles sur la glace. Comme d'habitude les Bruins commencèrent la joute avec la ligne d'avant composée de Dumart, Bauer et Schmidt. Ils furent sur la glace durant trois minutes. Les frères Colville attaquèrent et Neil dépassa Crawford pour donner un lancer difficile à Brimsek. Quelques secondes plus tard Bill Cowley prit la rondelle et donna un lancer difficile à Gardiner. L'arbitre Lamport déclencha la première punition à Hamill qui avait retenu Allen. Les Rangers lancèrent quatre avant à l'attaque. Coulter alla leur prêter main forte. Boston résista à cette charge pendant une minute et demie mais céda lorsque Coulter donna Brimsek sur un lancer fait à 40 pieds des filets. Les Bruins eurent ensuite une ouverture lorsque Hiller fut puni. Le petit Bobby Bauer termina une belle charge en comptant sur le rebond d'un lancer de Dumart. Milt Schmidt déclencha l'attaque. Les deux côtés se mirent à l'ouvrage pour briser l'égalité mais les honneurs furent bien partagés.

DEUXIEME PERIODE

Shibley eut une belle chance de compter au commencement de la période alors qu'il prit une passe de Neil Colville, qui avait dépassé Jack Portland. Il avait Brimsek à sa merci mais dans son anxiété il n'y mit pas de précision. Lorsque la rondelle fut renvoyée dans la zone des Rangers Mac Colville déclencha la deuxième punition des Rangers pour avoir fait tomber Roy Conacher. En dépit du fait qu'ils avaient un joueur de moins les Rangers redoublèrent leurs efforts. Clapper alla rejoindre Colville au pénitencier. Lorsque sa punition fut expirée Hill força les Bruins à jouer sur la défense en prenant une punition pour avoir fait tomber Muzz Patrick. Les Rangers envoyèrent quatre avant sur la glace et Coulter se joignit à l'attaque mais les Bruins résistèrent avec acharnement à leurs efforts. Les Bruins firent une charge furieuse mais furent impuissants. Alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer Hiller fut puni pour avoir retenu Cowley mais les Rangers ne voulurent pas céder contre le feu bien nourri des Bruins.

TROISIEME PERIODE

Les Rangers commencèrent la troisième période en restant sur la défensive et durant les premières cinq minutes, deux des Bruins furent forcés d'aller se faire punir. Roy Conacher fut lancé sur la rampe dans la zone du New-York et Bill Haller fut mis hors de combat. Coulter sembla avoir levé le bâton contre lui, mais il n'y eut pas de punition. Les spectateurs du balcon lancèrent toutes sortes de projectiles sur la glace et la tempête éclata lorsque Clapper fut puni pour avoir chargé un adversaire. D'un autre côté, les Rangers furent impuissants à capitaliser leur avantage d'un joueur. Alors qu'il ne restait que quelques minutes à jouer, Mac Colville fut puni pour avoir fait tomber Hill. Les Bruins fondèrent et la rondelle fut envoyée dans la zone du centre. Lynn Patrick s'en empara et fonce mais Brimsek para son lancer. Alors qu'il ne restait que quelques secondes à jouer, Shore fut puni pour avoir levé le bâton contre un adversaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Après six minutes de jeu, Bill Cowley attaqua et dépassa un joueur de défense, mais il tomba avant de pouvoir lancer. De la galerie de la presse, il sembla que Coulter l'avait accroché. On apporta, qu'un cours de la troisième période, Thomas F. Foley, 25 ans, fils du chef de police de Worcester, Mass., avait succombé à une syncope. Ses parents l'accompagnaient à la partie. On avait joué pendant 17:19 minutes, lorsque Clint Smith prit Brimsek en défaut. Il l'a fait avec l'aide de Lynn Patrick et Babe Pratt.

Tournoi remis

AUGUSTA, Georgie. 31. — Le tournoi de golf d'Augusta qui met des bourses d'un total de 5,000 au jeu a été remis à aujourd'hui à cause de la pluie, hier. Ralph Guldahl est favori 8 contre 1 pour remporter la victoire.

Héros des Rangers



CLINT SMITH, ailier du club de Patrick, a compté le point décisif contre les Bruins dans la période supplémentaire.

Le club de hockey Victoria cesse ses opérations

Le club de hockey Victoria, pionnier du hockey organisé a clos un autre chapitre de l'histoire sportive. Les Vics, quatre fois champions du Canada au hockey en 65 ans de compétition, ont suspendu leurs opérations hier soir, forcés par la demande publique d'obtenir de meilleurs joueurs au coût du pur amateurisme.

Le président Paul Smith a annoncé la décision avec grand regret après un meeting des membres du club Victoria. Le club Victoria qui n'a jamais payé un joueur, ne peut plus compétitionner avec les meilleures équipes qui paient bien leurs athlètes. Quatre fois, les Vics ont gagné la Coupe Allan. Ils ont développé de grands joueurs de hockey entre autres Earl Robinson, Joe Lambs, Dave Campbell, Bobby Bell, Frank Carlin. Les Vics transfèrent par cette décision leur franchise au club Westmount, qui fera ses débuts dans le hockey senior l'hiver prochain. Le club Victoria junior sera opéré probablement par la même organisation.



Dave Campbell

Un stade de \$125,000 à Drummondville

DRUMMONDVILLE, 31. — On est à la recherche ici d'un endroit propice pour construire un stade de baseball, dont le coût s'élèvera à \$125,000. Le stade sera construit à même du fonds des secours accordés par les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Stanoski blessé

TORONTO, 31. — Walter Stanowski, joueur de défense du club Syracuse qui fut blessé dimanche quand son club fut éliminé du détail de la ligue Internationale-Américaine, est entré à l'hôpital hier soir, souffrant d'une blessure. Stanowski fut coupé au visage par un patin et dut subir six points de suture.

300 artistes du patinage de fantaisie évolueront au Forum

La saison d'hiver se terminera au Forum par le carnaval du Montreal Winter Club qui s'y déroulera ce soir et demain. Il s'agit d'un grand spectacle qui ne manquera pas de faire sensation dans les cercles du sport.

Plus de 300 artistes sur patins prendront part aux différents numéros de deux soirées et parmi les vedettes les plus en vue on mentionne Megan Taylor, championne du monde; Vivi Anne Hultén, Montgomery Wilson, détenteur de six championnats canadiens et de l'Amérique du Nord; Mlle Barbara Anne Scott, étoile de 10 ans, d'Ottawa; Mlle Audrey Joyce, championne senior du Winter Club; le Sextette Granite, de Toronto.

La surface du Forum a été peinte en bleu, l'installation du système d'éclairage spéciale a été terminée hier et tout est prêt pour les différents ballets qui sont au programme, en plus des exhibitions par les plus grands artistes du patinage de fantaisie. Le programme est varié et plaira aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Mlle Megan Taylor rendra naturellement le principal numéro à chaque représentation. Elle fera deux apparitions à chaque soirée. De son côté, Vivi-Anne Hultén prouvera qu'elle a bien droit au titre de "Pavlova de la glace". Elle sera assistée de Harrison Thomson, un patineur local. Les performances des six patineurs du Granite Club sont aussi certaines de plaire aux fervents du patinage de fantaisie.

Depuis deux jours, les billets se sont enlevés rapidement et on prie le public de ne pas attendre à la dernière minute pour réserver ses places. Il en reste encore quelques bonnes, mais après-midi elles seront mises en vente car on ne les réservera plus par téléphone.

Edmonton blanchit le Brandon par 6-0

EDMONTON, 31. (Presse Canadienne). — Les Romers d'Edmonton ont triomphé des Elks de Brandon par le score de 6 à 0 ici hier soir dans la première partie d'une série de trois dans cinq pour le championnat de hockey junior de l'ouest canadien. La deuxième partie se déroulera ici samedi soir. Bob Pentland, joueur de défense, a dirigé l'attaque du club Edmonton en scortant deux points. Les bloqueurs du club vainqueur ont bousculé à volonté les légers ailiers du Brandon.

EDMONTON. — Buts: Kiburn; défenses: Farmer et Pentland; centre: Agar; ailes: Chad et Carse. Substituts: Krieger, Patrick, Steffes, Foley, Pardee.

BRANDON. — Buts: Henry; défenses: Richardson et Harmon; centre: Taylor; ailes: Barron et Wyckley. Substituts: Neilsen, Cameron, Kiem,

Hockey de la semaine

NATIONALE	S.	D.	E.	M.	M.	J.	V.
Américain	—	—	—	—	—	—	—
Boston	—	4	—	1	—	1	—
Canadien	—	0	—	—	—	—	—
Chicago	—	—	—	—	—	—	—
Détroit	—	1	—	—	—	—	—
Rangers	—	1	—	—	—	—	—
Toronto	—	—	4	—	1	—	—
INT.-AMER.	S.	D.	E.	M.	M.	J.	V.
Cleveland	—	3	—	—	—	—	—
Hershey	—	1	—	—	—	—	—
New-Haven	—	—	—	—	—	—	—
Philadelphie	—	2	—	—	—	—	—
Pittsburgh	—	—	—	—	—	—	—
Providence	—	—	—	—	—	—	—
Springfield	—	9	—	—	—	—	—
Syracuse	—	—	2	—	—	—	—

Johnston, Shearer, Arbitres: Morrison et Small.
Première période
1—Edmonton: Pentland (Agar) 1:35
Punition: Chad.
Deuxième période
2—Edmonton: Steffes (Krieger) 4:32
3—Edmonton: Pardee (Chad) 11:32
Punitions: Harmon 2.
Troisième période
4—Edmonton: Pentland 6:11
5—Edmonton: Chad (Agar) 11:32
6—Edmonton: Agar (Chad) 12:42
Punitions: Harmon, Chad, Henry.

Tommy Farr paiera

LONDRES, 31. — Tommy Farr a continué sa série de défaites hier en perdant une action en libelle intentée par le British Board of Boxing Control, devant la Cour du Banc du Roi.

Farr fit des excuses pour des remarques désobligeantes qu'il fit contre l'organisation et il accepta de payer une "somme substantielle et les frais." Le British Board força Farr récemment à payer une amende de \$3750 pour avoir violé les termes du contrat par lequel il s'était engagé à rencontrer Max Schmeling en 1937.

LE HOCKEY

HIER SOIR LIGUE NATIONALE (ÉLIMINATOIRES)

SERIE "A"

Rangers 2, Boston 1.
(Boston mène 3-2 dans la série 1 de 7).

SERIE "B"

Détroit 3, Toronto 1.
(Chaque club a gagné 1 match dans la série 2 de 3).

LIGUE INT.-AMERICAINE

SERIE "A"

Philadelphie 3, Hershey 0.
(Philadelphie gagne la série 3 matches à 2).

SERIE "B"

Cleveland 7, Providence 2.
(Cleveland gagne la série, 3 matches à 0).

CE SOIR

COUPE ALLAN

SEMI-FINALE DE L'EST

St-Jean à Toronto-Goodyear.
(Goodyear mène 1-0 dans la série 2 de 3).

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

SERIE "A"

	J	G	P	P	C
Boston	5	3	2	11	8
Rangers	5	2	3	8	11

SERIE "B"

	J	G	P	P	C
Toronto	2	2	0	6	0
Américain	2	0	2	0	8

(Américain est éliminé).

SERIE "C"

	J	G	P	P	C
Détroit	3	2	1	8	5
Canadien	3	1	2	5	8

(Canadien est éliminé).

SERIE "D"

	J	G	P	P	C
Toronto	2	1	1	5	4
Détroit	2	1	1	4	5

(Canadien est éliminé).

LIGUE INT.-AMERICAINE

SERIE "A"

	J	G	P	P	C
Philadelphie	5	3	2	16	11
Hershey	5	2	3	11	16

(Hershey est éliminé).

SERIE "B"

	J	G	P	P	C
Providence	3	2	1	6	5
Syracuse	3	1	2	5	6

(Syracuse est éliminé).

SERIE "C"

	J	G	P	P	C
Cleveland	3	2	1	7	2
Springfield	3	1	2	2	7

(Springfield est éliminé).

SERIE "D"

	J	G	P	P	C
Cleveland	2	2	0	10	4
Providence	2	0	2	4	10

(Providence est éliminé).

Dow

LA BIÈRE
DE BON GOUT

Les Red Wings égalent les chances contre Toronto

Les équipiers de Jack Adams font une poussée au début de la partie, pour remporter la victoire, 3 à 1.

DETROIT, 31. (Presse Canadienne). — Le pilote Jack Adams a nommé une combinaison gagnante pour donner le triomphe aux Red Wings de Detroit sur les Leafs de Toronto, demain soir à Toronto, alors que la joute décisive de la série semi-finale de la Coupe Stanley sera disputée. "Je ne changerai pas l'alignement qui a gagné la joute d'hier soir", déclara Adams. Ce même alignement a les meilleures chances de vaincre les Leafs, demain soir, ajouta-t-il. Les Red Wings, affaiblis par les blessures, ont triomphé du Toronto par 3 à 1 hier soir après avoir perdu la première partie de la série par 4 à 1.

Evoluant sur sa glace, le Detroit s'est assuré d'une avance dès la première période et l'a conservée jusqu'à la fin.

La joute de demain soir décidera donc qui rencontrera le vainqueur de la série Boston-Rangers pour la conquête de la Coupe Stanley. Les blessés du Detroit, Bowman, Abel et Sherf seront rétablis pour la joute de demain mais on croit que Adams ne les enverra pas au jeu, préférant donner la chance à ses valeureux et surprenants substituts. Don Deacon, le meilleur compte de la ligue Internationale-Américaine, joua au centre entre Conacher et Lewis hier et scora le point décisif. Syd Howe remplaça Bowman sur la défense et afficha une magnifique tenue. Grosso, qui remplaçait Sherf hier soir, s'est aussi signalé à l'attaque et prit part à un but.

Charley Conacher dirigea cependant l'attaque des Wings. Il scora le premier point de la partie et prit part à un autre but. Il joua sa meilleure partie de la saison. Conacher compta le premier but de la partie mais une punition à Jones permit à Drillon d'égaliser le score. Quelques minutes plus tard, Toronto avait deux joueurs à la clôture et Detroit un quand Don Deacon compta un point qui devait décider de la victoire de son club. Horner et Goodfellow en vinrent aux coups et furent punis. Pendant leur absence, Hee Kilrea organisa un élan dangereux, lança et Broda bloqua mais Lewis intercepta le rebond et rendit l'avance des Wings plus forte. Broda fut faible sur les trois points qui le déjouèrent. Au cours des deux autres périodes, les avantages furent partagés et les Red Wings surveillèrent bien tous les élan des Leafs. Vers la fin de la joute, Broda fut prodigieux en bloquant une dizaine de lancers qui paraissaient être des points certains. Tiny Thompson, grâce à sa vaste expérience et avec l'aide de Goodfellow, Young et Howe, repoussa de beaux élan des Leafs. Horner fit tomber Kilrea vers la fin et un lancer de punition fut accordé aux Red Wings. Conacher lança mais Broda bloqua le coup. Les joueurs du Toronto ont déclaré après la joute qu'ils gagneront demain. Les équipiers du Detroit avancent qu'ils sont supérieurs aux Leafs et que la classe parlera par elle-même.

TORONTO.—Buts: Broda; défenses: Kampman et Horner; centre: Apps; ailes: Drillon et Davidson. Subs: Hamilton, McDonald, Fowler, Romnes, Marker, Chamberlain, Langelle, Metz, R. Kelly, Jackson.

DETROIT.—Buts: Thompson; défenses: Goodfellow et Young; centre: Motter; ailes: Wares et Howe. Subs: Jones, Deacon, Conacher, Lewis, Giesebrecht, P. Kelly, Liscombe, H. Kilrea, Grosso, Barry.

Arbitres: Ag Smith, Fred Stevenson.

1—Detroit: Conacher (Deacon) 3-47

2—Toronto: Drillon (Apps, Metz) ... 8-47

3—Detroit: Deacon (Grosso, Conacher) ... 12-11

4—Detroit: Lewis (Kilrea) ... 13-14

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: McDonald, Conacher.

Troisième période

Aucun point.

Historique du jeu du duel Wings-Leafs

PREMIERE PERIODE

A la première attaque de trois joueurs des Red Wings, Goodfellow et Davidson se bousculèrent et furent punis. Metz alla les rejoindre au pénitencier pour avoir fait tomber Howe. Les Wings se lancèrent à l'attaque et Conacher compta après un tirage. Il lança avec force et Broda calcula mal. Il se balança la tête et la rondelle passa sous la barre du filet. Les Red Wings continuèrent de forcer jusqu'à ce que les joueurs punis reviennent sur la glace. Conacher lança encore une fois et Broda para le coup. Une punition à Jones pour avoir bousculé Kampman donna une ouverture aux Leafs et ils surent en profiter. Drillon compta après que Thompson eut fait un arrêt sur un lancer de Apps. Metz prit la rondelle et passa à Apps, qui à son tour passa à Drillon. Deacon justifia ensuite la confiance du gérant Jack Adams, qui l'avait fait venir ici pour la série. Il compta le deuxième point de son club avec l'aide de Conacher et Goodfellow. La mise en échec devint plus dure et Horner en vint aux prises avec Goodfellow. Ils décrochèrent des punitions mineures. Immédiatement Lewis compta sur une passe de Hee Kilrea. Broda arrêta deux autres coups de Lewis avant que Goodfellow et Horner terminent leurs punitions. Grosso et Horner se bousculèrent et se mirent à échanger des coups. Grosso manqua un direct et ils furent séparés. Ils décrochèrent des punitions mineures et la période se termina un peu plus tard.

DEUXIEME PERIODE

Les Red Wings se contentèrent de lancer de loin jusqu'à ce que Horner et Grosso reviennent sur la glace. Metz et Kelly foncèrent mais furent impuissants contre la défense de Detroit. McDonald fut puni pour avoir fait tomber Kilrea. Les Red Wings foncèrent et Broda fit des arrêts difficiles sur des lancers de Conacher et Grosso. La première bonne attaque des Maple Leafs eut lieu au retour de McDonald. Ce dernier fonda et passa à Apps mais Thompson se coucha pour snover son filet. Fowler lança deux fois sur Thompson. Au milieu de la période, la plupart des attaques rencontrèrent de solides défenses ou se terminèrent par des hors-jeux. Ensuite Apps perça la défense et Thompson dut faire plusieurs arrêts. Drillon lança avec force et Thompson arrêta la rondelle avec son protecteur de poitrine. Les lancers des Maple Leafs s'approchèrent pour lui faire tomber la rondelle de la main. Les Leafs foncèrent de plus en plus lorsque Conacher fut puni pour avoir fait tomber Marker. Drillon et Apps combinèrent en face du filet et lancèrent mais Thompson para les coups avec ses jambières. Le gardien de buts fut ovationné et Conacher vint lui prêter main-forte. Les Maple Leafs attaquaient toujours lorsque la période se termina.

TROISIEME PERIODE

Les Maple Leafs lancèrent quatre joueurs à l'attaque au début de la dernière période, mais leurs charges se brisèrent sur la défense des Red Wings. Wares fut puni pour avoir fait tomber Kampman. En son absence, Thompson fut le maître de la situation. Il fit des arrêts étonnants sur des lancers de Drillon et Apps. Pendant que les Leafs pressaient, Motter attaqua suivi de Kelly mais Broda para le lancer du dernier. La mise en échec des Red Wings était efficace et Thompson tenait bien son bout. Il fit trois arrêts consécutifs. Les Red Wings restèrent à leur ligne bleue pour attendre les attaques de leurs adversaires. Il y eut plusieurs lancers de loin. Horner fut puni et les Red Wings décrochèrent un lancer de punition. Conacher lança avec force mais Broda para le coup. En l'absence de Horner, les Red Wings attaquèrent et Conacher donna un lancer que Broda para d'une façon sensationnelle. Langelle fonda mais Kilrea arriva à temps pour l'empêcher de lancer avec précision. Quatre lancers et Fowler se massèrent dans le territoire des Red Wings, mais il n'y eut pas d'autre point.

Ici sous peu



CHARLES RIGOULOT, homme-fort de France et classé l'un des meilleurs lutteurs au monde, viendra sous peu à Montréal et livrera ses plus importants combats d'Amérique, au Forum.

La coupe Stanley est à Montréal

Montréal est actuellement en possession de la coupe Stanley, mais pas pour longtemps.

Le trophée est arrivé ici hier par la voie du Canadien National adressé à Frank Calder. La coupe recevra sa toilette annuelle avant d'être présentée au club qui la gagnera.

La coupe a été envoyée de Chicago, le dernier vainqueur, mais elle ne portait pas l'insigne: "Si non réclamée en 1939, retourner aux Black Hawks, Chicago."

On saura dimanche si le Canadien ira en Europe

"Rien n'est définitif encore", a dit Babe Siebert, hier soir, lorsqu'on l'a interrogé au sujet d'un voyage en Europe projeté par les Canadiens. Siebert venait d'être mis au courant d'une dépêche de Moncton disant que les Canadiens et un autre club de la N.H.L. joueraient à Moncton la semaine prochaine.

Siebert, dont le club a été éliminé dimanche dernier, des séries pour la Coupe Stanley a dit que rien de définitif ne sera annoncé avant deux ou trois jours.

Les Rangers de New-York seraient le club qui accompagnerait les Canadiens dans leur tournée, mais ils ne pourront prendre de décision avant que leur série avec Boston soit terminée. Des matches seraient joués à Moncton et dans d'autres villes des Maritimes avant le départ pour l'Europe, si le voyage se fait, a dit Siebert.

La tournée d'Europe serait la deuxième des Canadiens, qui ont joué des matches-exhibitions avec Detroit le printemps dernier en Angleterre et en France.

Chas Rigoulot et Sonnenberg seront à Montréal, sous peu

Gus Sonnenberg, blessé ces jours derniers à Boston, sera probablement suffisamment rétabli pour venir s'implanter à Montréal la semaine prochaine et pour commencer un entraînement sérieux en vue de rencontrer tout lutteur du monde dans l'arène du Forum. On apprend également que l'homme-fort Charles Rigoulot de France est en route pour l'Amérique et viendra également s'implanter à Montréal pour la prochaine saison de lutte. Rigoulot, maintenant un des meilleurs poids-lourds d'Europe, fit match nul avec Yvon Robert à Paris récemment. Il détient aussi plusieurs records chez les hommes-forts dont plusieurs lauriers olympiques. Il est pratiquement décidé que la lutte commencera au Forum, le 10 avril.

Les statistiques du détail de la N.H.L.

SEMI-FINALE (4 dans 7)				
	J.	G.	P.	P. C.
Boston	5	3	2	11 8
Rangers	5	2	3	8 11

SEMI-FINALE (2 dans 3)				
	J.	G.	P.	P. C.
Toronto	2	1	1	5 4
Detroit	2	1	1	4 5

PRELIMINAIRES (2 dans 3)				
	J.	G.	P.	P. C.
Toronto	2	2	0	6 0
Américains	2	0	2	0 6

(Toronto a gagné la série)				
	J.	G.	P.	P. C.
Detroit	3	2	1	8 5
Canadiens	3	1	2	5 8

(Detroit a gagné la série)				
	J.	G.	P.	P. C.
Drillon, Toronto	5	2	7	0
Apps, Toronto	1	5	6	0

	J.	G.	P.	P. C.
C. Conacher, Detroit	3	2	5	0
Cowley, Boston	3	1	4	2

	J.	G.	P.	P. C.
Howe, Detroit	3	1	4	2
Schmidt, Boston	3	1	4	2

	J.	G.	P.	P. C.
Metz, Toronto	2	2	4	2
Chamberlain, Toronto	0	4	4	4

	J.	G.	P.	P. C.
Barry, Detroit	3	0	3	0
Hill, Boston	2	1	3	4

	J.	G.	P.	P. C.
Shibicky, Rangers	2	1	3	2
Langelle, Toronto	1	2	3	2

	J.	G.	P.	P. C.
Pratt, Rangers	1	2	3	11
R. Conacher, Boston	1	2	3	0

	J.	G.	P.	P. C.
H. Kilrea, Detroit	1	2	3	0
Lorrain, Montréal	0	3	3	0

	J.	G.	P.	P. C.
Dunnart, Boston	2	0	2	2
Busswell, Montréal	1	1	2	0

	J.	G.	P.	P. C.
Lewis, Detroit	1	1	2	0
Blake, Montréal	1	1	2	0

	J.	G.	P.	P. C.
G. Smith, Rangers	1	1	2	0
Abel, Detroit	1	1	2	0

	J.	G.	P.	P. C.
L. Patrick, Rangers	1	1	2	0
Duncan, Detroit	1	1	2	0

	J.	G.	P.	P. C.
Gagnon, Montréal	0	2	2	2
Giesebrecht, Detroit	0	2	2	0

	J.	G.	P.	P. C.
Hallett, Boston	0	2	2	0
Coutter, Rangers	1	0	4	0

	J.	G.	P.	P. C.
Kelly, Toronto	1	0	1	1
Trudel, Montréal	1	0	1	0

	J.	G.	P.	P. C.
Marker, Toronto	1	0	1	0
Mandou, Montréal	1	0	1	0

	J.	G.	P.	P. C.
M. Colville, Rangers	1	0	1	4
Wares, Detroit	1	0	1	4

	J.	G.	P.	P. C.
Pettinger, Boston	1	0	1	7
Hiller, Rangers	1	0	1	7

	J.	G.	P.	P. C.
Hamilton, Toronto	0	1	1	0
Jones, Detroit	0	1	1	0

	J.	G.	P.	P. C.
Heller, Rangers	0	1	1	0
Horner, Toronto	0	1	1	18

	J.	G.	P.	P. C.
Deulin, Montréal	0	1	1	0
Grosso, Detroit	0	1	1	7

	J.	G.	P.	P. C.
N. Colville, Rangers	0	1	1	2
Shore, Boston	0	1	1	11

	J.	G.	P.	P. C.
Clapper, Boston	0	1	1	4
Watson, Rangers	0	1	1	5

	J.	G.	P.	P. C.
Curse, Rangers	0	1	1	0
Davidson, Toronto	0	1	1	0

	J.	G.	P.	P. C.
Romnes, Toronto	0	1	1	0
Gettiffe, Boston	0	1	1	0

	J.	G.	P.	P. C.
Hauer, Boston	1	1	2	0

PUNITIONS				
Mauvaise conduite, parties: Schrier, Américains.				
18 minutes: Horner, Toronto.				
14 minutes: H. Smith, Américains.				
11 minutes: M. Patrick, Rangers.				
9 minutes: Portland, Boston.				
8 minutes: Kampman, Toronto.				
7 minutes: Pettinger, Boston.				
6 minutes: Davidson, Toronto.				
6 minutes: Goodfellow, Detroit.				
6 minutes: Hamilton, Boston.				
6 minutes: Heller, Rangers.				

Kilian et Yates mènent à Buffalo

BUFFALO, 31. — L'équipe de Gustav Kilian et Cecil Yates sont en première place, grâce à leur total de points, dans la course de six-jours, ce matin, après 40 heures d'épreuve. Voici le classement:

	Milles	Tours	Pts
Kilian Yates	1113	9	521
Vopel-O'Brien	1113	9	464
Walthour-Crossley	1113	9	247
Rodman-Rebaldi	1113	9	161
Peden-Peden	1113	8	231
DeBacco-Yates	1113	8	134
Debaets-Testa	1113	7	151
Audy-Ottevare	1113	7	112
Shipman-Wisner	1113	6	157

Donnie Meade fait sa demande au New-York Jockey Club

NEW-YORK, 31. — La demande de Don Meade pour un permis de jockey a été reçue aux bureaux du Jockey Club mercredi. La demande a été soumise aux commissaires de l'organisation afin qu'elle soit discutée à l'assemblée du mois prochain, probablement le 11 avril. Meade, qui fut suspendu plus de deux ans avant d'être réinstallé en Floride il y a trois mois, est présentement en tête des jockeys d'Amérique. Sa demande a été malicieusement déclinée de Columbus, S. C., où il est à faire une excursion de pêche avec George Odom, jr.



Le major Algernon Daingerfield, un des membres du club, déclara que les officiels ne demanderaient probablement pas à Meade de se présenter à l'assemblée, car tous ses actes sont connus par les commissaires.

Le major Algernon Daingerfield, un des membres du club, déclara que les officiels ne demanderaient probablement pas à Meade de se présenter à l'assemblée, car tous ses actes sont connus par les commissaires.

Rough Times gagne lors des débuts de Bowie, hier

BOWIE, Md., 31. (P.A.)—Rough Time, un cheval né au Maryland, appartenant à J. Y. Christmas, a remporté le neuvième renouvellement du Memorial Rowe disputé à l'ouverture de la saison de l'est américain, hier après-midi à Bowie. Dix chevaux ont répondu à l'appel du juge au départ et Benjamin, de l'Ecurie Bonar, se classa deuxième et Ald Rosebush, à A. Pelleteri, a pris le troisième argent.

Chargé d'une pesanture de 116 lbs, et conduit par le jockey Dabson, le rejeun de Grand Time a parcouru les trois quarts de mille en 1:13-5 pour rapporter plus de cinq pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances. Airframe et Wise Prince, les choix du public, ont fort désappointé en ne finissant pas dans l'argent.

La mauvaise température qui affecte invariablement Bowie le printemps comme l'automne était encore en évidence hier après-midi et les 7.500 fervents du turf ont passé la matinée à grelotter pendant que le sport fut disputé sur un tracé détrempé et par une pluie battante.

CAMDEN, N.J., 31. — Ernie Dusek, 228, Omaha, bat George Koverly, 225, Kansas City, 2 dans 3 chutes.

Vous êtes connaisseur de bonne BIÈRE si vous buvez la DOW

Le Kimberley gagne la première contre Port Arthur

Ralph Redding compte quatre points et les Bear Cats sont vaincus dans une période de jeu supplémentaire.

CALGARY, 31. (Presse Canadienne).—Les Dynamiteurs de Kimberley, détenteurs de la Coupe Allan il y a deux ans, ont causé une surprise ici hier soir, en triomphant des Bear Cats de Port Arthur par le score de 6 à 5, dans la première partie d'une série de trois dans cinq pour le championnat de hockey senior de l'ouest. Le vétéran Ralph Redding a compté quatre des six points des vainqueurs.

Les vainqueurs se sont ralliés pour effacer un déficit de deux points dans la troisième période. Puis à la 2e minute de jeu supplémentaire, Wilson du Kimberley scora le point décisif. La première ligne d'attaque de Kimberley, composée de Wilson, Sorenson et Redding ont obtenu 12 des 14 points de leur club. L'assistance était de 4,550 personnes. Redding et Sorenson prirent part à cinq points chacun. Le Port Arthur prit les devants au début sur des points de McArthur et King.

Les alliés du Kimberley surveillèrent bien Laprade et O'Leary, les as des perdants. Le gardien de but Ken Campbell des vainqueurs, sauva son club de la défaite au cours des deux dernières reprises. Le Port-Arthur se promet d'égaliser les chances dans la joute de samedi soir.

PORT ARTHUR.—Bats: Nash; défenses: B. Laprade et O'Leary; centre: McArthur; ailes: King et McCormack. Substituts: E. Laprade, Wright, Manahan, Gordon, Morla.

KIMBERLEY.—Bats: Campbell; défenses: Brown et Burnett; centre: Wilson; ailes: Sorenson et Redding. Substituts: Waackmack, Kemp, Ness, Chris Sorenson, Corbett.

Arbitres: Keats et Townsend, Edmonton.

Première période

1—Kimberley: Carl Sorenson (Redding)	1.15
2—Port Arthur: McArthur ..	10.57
3—Kimberley: Redding (Sorenson, Wilson)	15.15
4—Port Arthur: King	17.19
Punition: Aucune.	

Deuxième période

5—Port Arthur: E. Laprade (O'Leary)	3.26
6—Port Arthur: King	7.21
7—Kimberley: Redding (Carl Sorenson)	15.20
8—Port Arthur: E. Laprade (Wright)	17.45
Punition: Aucune.	

Troisième période

9—Kimberley: Redding (Brown)	2.36
10—Kimberley: Redding (Carl Sorenson, Almaack) ..	7.59
Punitions: Gordon, Burnett (mineure et mauvaise conduite), McCormack.	

Période supplémentaire

11—Kimberley: Wilson (Carl Sorenson)	2.04
Punition: Aucune.	

Tournoi de boxe au Y.M.C.A. ce soir

Les boxeurs qui participeront au concours éliminatoire du tournoi des Golden Gloves ce soir à la Y.M.C.A. de Verdun ont à leur actif plusieurs victoires remportées au cours des concours précédents qui furent tenus dans la métropole et à l'extérieur. Comme question de fait, ce soir, ce sera l'avant-dernier concours avant la finale du Forum qui aura lieu les 12 et 13 avril prochain. Quatre mi-lourds de la classe omnium en viendront également aux prises. Ce sont: Pat Galley, de la Southern Y.M.C.A., contre Arnold Hayes, boxeur de couleur de l'University Settlement; Art Worrell, contre Al Evans, du Crescent; Evans battit Palmquist au C.P.R., au début de la semaine.

Deux autres populaires boxeurs de la classe omnium sont au programme de ce soir: Stan Newby et Carl Liberator. Trois-Rivières aura six représentants chez les novices. Le poids de ces envahisseurs variera entre 112 et 122 livres. Le plus léger de l'équipe est Léo Leigh, poids mouche, et le plus lourd, Claude Lemarrier, sossie de Tony Galento.

Parmi les vainqueurs de concours précédents, on verra à l'œuvre les pugilistes suivants qui ont déjà acquis une très grande popularité: Léo Maher, Ted Douglas, Maurice Roberts, Pompey Allen, Bud Casey, Marcel Caplette et Albert Jones. La première rencontre débutera à 8 h. 30 précises.

Le directeur Dubeau, de Verdun, agira comme maître de cérémonie, tandis que White, superviseur de la boxe amateur dans la province, assistera des membres adjoints de son comité spécial, verra à l'exécution du programme.

ST-LOUIS, 31.—Ali Baba, 205, Kurdistan, bat Jim (Blacksmith) Morgan, 274, Genoa, Tex., 5.43.

Enfin, il gagne



Battu dans 13 matches consécutifs par Don Budge, Fred Perry a réussi à vaincre le champion du tennis professionnel à Vancouver hier soir en cinq sets.

Perry bat Budge à Vancouver

VANCOUVER, 31. — Fred Perry d'Angleterre a finalement gagné un match contre le champion Donald Budge de la Californie. Perry l'a emporté hier soir ici pour la première fois dans les 13 matches de la tournée entre ces deux tennismen professionnels, par le score de 6-4, 3-6, 7-5, 4-6, 6-0. Budge était fort handicapé à cause d'une blessure à un pied.

Le Philadelphie élimine Hershey et rencontrera Cleveland dans la finale

PHILADELPHIE, 31.—Les Ramblers de Philadelphie, ont blanchi les Bears de Hershey, par le score de 3 à 0 ici hier soir dans la cinquième et décisive partie de la première série de la ligue Internationale.

Les Ramblers sont ainsi parvenus à la finale du circuit et rencontreront maintenant le Cleveland pour le championnat. Tarvey Teno qui remplaça Burt Gardiner, recrue qui s'aligne maintenant avec les Rangers, a donné une belle performance dans les buts des vainqueurs. Kilby McDonald, Butch Keeling et Bobby Kirk ont compté les points du club Philadelphie. Kirk prit part à deux points.

PHILADELPHIE.—Bats: Teno; défenses: Levinsky et Allum; centre: Pike; ailes: Kirk et Keeling. Subs.: MacDonald, Gustafson, Barton, Roubell, Krol, Wareing, Tomson, Tapin et Singbush.

HERSHEY.—Bats: Moore; défenses: Ayres et Lauzon; centre: Kilrea; ailes: Mackie et McManus. Subs.: Steele, Shannon, Roche, Reardon, Klein, Roulston, Frost et Corrigan. Arbitres: Burke et Doran.

Première période

Aucun point.

Pun.: Barton, Shannon 2, Krol.

Deuxième période

Aucun point.

Pun.: Lauzon, Barton, Steele.

Troisième période

1—Philadelphie: MacDonald (Barton)	14.40
2—Philadelphie: Keeling (Kirk, Levinsky)	17.02
3—Philadelphie: Kirk (Pike et Keeling)	17.32
Pun.: Pike, Reardon, Shannon, Tomson, Frost et Barton.	

UNE SURPRISE DE PIT TERRIER

CORAL GABLES, Floride, 31. (P.A.)—La division de trois ans était à l'honneur hier après-midi, à Tropical Park et la cinquième course qui lui était réservée a fourni une surprise lorsqu'elle fut gagnée par Pit Terrier portant les couleurs de la firme Stroube and Collins. Le jockey E. Robart était en selle et le reton de Bull Dog a parcouru les trois-quarts de mille en 1:11.35 pour battre Twist, à l'écure Greenree avec Joharie, à A. G. Tarn, comme troisième. Le gagnant a valu plus de 13 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Les jockeys LeBlanc et Ashcroft se sont signalés avec chacun deux victoires.

POTINS DES CAMPS DE BASEBALL

Les Bees de Boston n'ont gagné que trois de leurs dix parties d'exhibition. Les Bees sont erratiques sur la défensive.

Dizzy Dean affiche une meilleure forme dans les exercices et le pilote Gabby Hartnett est heureux.

Bob Feller n'a alloué que quatre hits et un point en douze manches à date dans les exhibitions.

Elden Auker, lanceur droitier des Red Sox de Boston, est devenu le premier lanceur à participer à une joute complète cette année, alors que le club Boston a perdu par 5 à 4 contre le club Louisville de l'Association-Américaine, hier.

Les Bees de Boston ont obtenu 22 coups sûrs pour déclasser le club Newark par le score de 22 à 1. Le receveur Al Lopez frappa un coup de circuit avec deux coureurs sur les buts.

A Lake Charles, le Cleveland a vaincu les Athletics de Philadelphie par 5 à 3, et Bob Feller, qui lança les quatre premières manches sans allouer de coup sûr, a reçu le crédit de la victoire.

Les Giants ont triomphé du Shreveport par 10 à 5. La recrue Tom Hefey a frappé un coup de circuit avec deux coureurs sur les buts pour le club de Bill Terry.

Champion au "skeet"



Les champions de skeet de Québec et d'Ontario en viendront aux prises samedi au Toronto Hunt Club, alors que se tient le tournoi ouvert de skeet de la province voisine. Le lieutenant d'aviation ROY FOSS (ci-dessus), champion de Québec rencontré, en effet, J.-H. Kreisch-

Les Goodyears sont confiants d'éliminer St-Jean, ce soir

TORONTO, 31. — Les équipiers des Goodyears de Toronto sont si confiants de triompher et d'éliminer les Castors de St-Jean, ce soir, dans la deuxième partie d'une série de deux dans trois, qu'ils ont pris des arrangements pour commencer une série de cinq parties contre le Royal de Montréal dès dimanche prochain à Montréal. Le gérant Bob Ecclestone et le coach Joe Primeau affirment que la joute de ce soir contre les champions des Provinces Maritimes ne sera qu'un exercice pour les Goodyears.

Joe Primeau fera jouer Harry McQuisten dans les buts et George Imlach jouera dans le centre entre Don Metz et Hank Golkup. Shorty Robinson se reposera. Les arbitres de la joute de ce soir seront Billy Bell et Leo Heffernan de Montréal.

Les doubles

A Tropical Park—\$32.10.
A Bowie—\$394.20.
A Oaklawn Park—\$144.20.

ATLANTIC CITY, N.J., 31.—Bob Montgomery, 142, Philadelphia, bat Benny Berman, 145, Paterson, N.J. (8).

Le ski est encore excellent dans les Laurentides

Le printemps est arrivé depuis déjà plusieurs jours; nous serons à Pâques, dans une semaine, mais à la grande satisfaction d'une phalange d'enthousiastes, on continue quand même de skier dans les Laurentides. On peut même compter sur au moins un autre week-end de ski après le prochain, vu l'énorme quantité de neige qui couvre encore toute la région du Nord, surtout aux environs de Mont-Rolland, Ste-Marguerite, Val-Morin, Ste-Agathe et au Mont Tremblant, où la précipitation a été particulièrement abondante cet hiver. Rarement, depuis la grande vogue du ski au Canada, avons-nous eu une saison se prolongant aussi tard et dans des conditions aussi favorables.

Il est vrai que des pluies soudaines pourraient fort bien venir changer cette situation, mais même alors, les amateurs auront suffisamment de neige pour leurs évolutions pendant plusieurs jours encore. Il y a dans les Laurentides des vallées profondes et ombragées où l'on trouve de la neige même quand le gazon a commencé à pousser dans les parcs de la ville.

Au Pacifique Canadien, on attend le week-end avec beaucoup d'intérêt, car avec une affluence moyenne, disons de cinq à six mille skieurs, on dépassera enfin le chiffre de 100,000 billets de fin de semaine, que l'on avait espéré toucher l'hiver dernier, mais qui fut manqué par une marge d'un peu plus de trois mille.

Avec ce chiffre de 100,000, le C.P. R. aura battu tous les records pour le transport des skieurs sur ses trains de neige en service dans la région pittoresque des Laurentides.

Robinson jouera à Midland, Texas

George Robinson, de Montréal, se rendra à Midland dans le Texas pour jouer au baseball dans la ligue West Texas-New-Mexico, un circuit de classe D.

Robinson est un protégé de Babe Maraville. Lorsque ce dernier était gérant des Royals, Robinson âgé de 19 ans, lançait au cours des pratiques au bâton, au stadium. Il est droitier. Il mesure 5 pieds et 10 pouces et pèse 170 livres.

Il affiche une si belle tenue que Maraville lui trouva une position avec les Farmers, une équipe semi-professionnelle de New-York, vers la fin de la dernière saison. Il se signala en décrochant sept victoires et subissant seulement deux défaites, ce qui exploit lui valut un contrat cette saison dans le baseball organisé.

NORTH BERGEN, N.J., 31. — Danno O'Mahoney, 225, bat Joe Cox 226, Kansas City (Cox disqualifié après 29.58).

HOCKEY

FORUM Dim., 2 avril
à 2 h. 45 p.m.
Semi-finale pour la coupe Allan
MONTREAL ROYALS

TORONTO GOODYEARS
Toutes les joutes pour la coupe Allan sont sous le contrôle absolu de la Canadian Amateur Hockey Association.

PRIX:
50c, 75c, \$1.00, \$1.50, taxe comprise
Billets en vente au Forum dès samedi matin à 9 h.
Les billets réservés par téléphone devront être réclamés avant 7 heures p.m., samedi. Sans exception.

Providence

Beveridge	but	Roberts
Doran	déf.	Robertson
Lesieur	déf.	Berlett
Starr	centre	Cunningham
Giroux	aile	O'Neill
Sherwood	aile	Duguid

Providence, subs.: Kuhn, Keating, Jarvis, Hudson, McLeavy, Wilson, Demarco, McGoldrick, Shawchuk, Jackson.

Cleveland

land, subs.: Hergesheimer, Bartholome, Runge, Hanson, Gracie, Bob Blake, Patterson, Foster, Mickey Blake, Adolph.	
Arbitres: Graham et Shay.	

Première période

1—Providence: Giroux (Starr et Sherwood) ..	5.55
2—Cleveland: Hergesheimer (Bartholome et Runge) ..	1.34
3—Cleveland: Cunningham (O'Neill) ..	16.21
Punition: Shewchuk.	

Deuxième période

4—Cleveland: Hergesheimer (Bartholome et Runge) ..	12.43
Aucune punition.	

Troisième période

5—Providence: Demarco (Keating et Jarvis) ..	1.03
6—Cleveland: Gracie ..	5.32
7—Cleveland: Hergesheimer (Bartholome et Runge) ..	12.19
8—Cleveland: Bartholome (Foster) ..	13.22
9—Cleveland: Cunningham (Duguid et O'Neill) ..	18.31
Punition: Starr (19 min. insub.)	

FALL RIVER, Mass., 31.—Cocoon Kid, 148, New Haven, met K.O. Sigi Lander, 148, New-York, (2).

HARTFORD, Conn., 31. — Steve (Crusher) Casey, 226, bat Al Sparks 224, Utah, 2 chutes.

Gehrig devra s'améliorer, sinon il sera remplacé

Le premier-but des Yankees est plus lent que jamais à se mettre en condition. — McCarthy, inquiet.

ST-PETERSBURGH, 31. — Le pilote Joe McCarthy des champions Yankees a officiellement déclaré aujourd'hui que le vétéran premier-but Lou Gehrig fera mieux de se mettre en condition sous peu sinon il sera remplacé par Tommy Henrich lors que la saison s'ouvrira. McCarthy donnera une opportunité à Gehrig de se mettre en parfaite forme en l'envoyant au jeu dans toutes les parties d'exhibition d'ici l'ouverture de la saison. Lou Gehrig est de son côté fort inquiet mais il affirme qu'il ne devrait pas tarder à afficher une tenue solide. Dans les camps d'entraînement des clubs majeurs, on parle maintenant que Gehrig ne terminera probablement pas la saison comme joueur régulier. Ses jambes faiblissent à vue d'œil.

IL FAIBLIT

On dit depuis quelque temps, et d'un air qui d'admet à peu près pas de réplique, que l'Homme de fer est rouillé, et que la série de 2.122 parties consécutives de Lou Gehrig se terminera assurément cette saison.

Il y a quelques semaines, ce n'était qu'un murmure furtif, qui semblait vouloir que Gehrig lui-même ne l'entende pas. Peu à peu, la rumeur s'est répandue jusqu'à ce qu'on en vienne à dire : "Gehrig est fini".

Aujourd'hui, tout le monde le dit, espérant que c'est faux, mais craignant que ce ne soit que trop vrai. Et Gehrig lui-même est au courant de la situation plus que tout autre. Il est là sur le terrain, s'entraînant avec plus d'ardeur qu'un groupe d'autres ardents Yankees. Il est inquiet. Un Gehrig mal à son aise dont les jambes et les pieds ont perdu leur agilité, dont les bras et les épaules sont "raides", lui nuisant lorsqu'il s'amène au marbre à son tour de frapper.

Quand il a joué contre les Reds de Cincinnati, ses efforts pour rivaliser d'entrain avec ses jeunes copains ont été pathétiques. Il a couru avec autant d'agilité vers le banc des joueurs après chaque manche, mais lorsqu'il était à sa position, au premier but, il n'était plus le même. Son pied paraissait chercher un sac qu'il avait l'habitude de rejoindre instinctivement.

Gehrig ne fait jamais belle figure au printemps, dit-on. Il n'a jamais été aussi piteux. Personne ne le pourrait. S'il eut été une recrue à son premier essai, il serait retourné chez lui depuis longtemps.

UN VETERAN

Il sait qu'il n'est pas en condition, mais il se dit qu'il le sera. Il bataillera pour le faire même s'il avait 99 ans. Il n'a jamais été un lâcheur, mais il doit savoir qu'il a perdu la coordination de ses muscles, que les jambes puissantes qui l'ont porté si longtemps ne sont plus aussi fortes et qu'il doit maintenant les porter.

Il a 36 ans. Il ne peut s'attendre de jouer éternellement, et le baseball a été bon pour lui. Ce qui est étonnant, c'est qu'il ait semblé perdre toute son efficacité d'un seul coup, comme une cheminée qu'on dynamite. Son "œil" au bâton, qui demeure habituellement longtemps après que les muscles aient perdu leur efficacité est aussi disparue.

Il se peut qu'il retrouve toute son efficacité pour connaître une autre brillante saison. Tous l'espèrent, mais maintenant c'est une question de "si" et de "mais".

Si les doutes sont justifiés, et s'il arrive un jour où Joe McCarthy dira : "Lou, je crois que tu serais mieux de rester sur le banc aujourd'hui", quel effet cette déclaration n'aurait-elle pas sur les Yankees ?

Il est à peu près assuré que la machine des Yankees continuera de fonctionner aussi bien qu'auparavant, en dépit de la grande valeur de Gehrig dans le passé. Les Yankees n'ont jamais été un "club à un homme", en dépit des Ruth et des Gehrig.

En attendant, l'équipe se prépare à partir vers le nord, amenant un Gehrig déterminé qui apporte avec lui les meilleurs souhaits de tous les amateurs de baseball. S'il ne peut réussir, il échouera, c'est tout. "Je crois que Gehrig connaîtra une bonne saison", dit McCarthy. S'il ne peut se montrer à la hauteur de la situation, alors j'ajurai, mais en attendant, Lou Gehrig est le premier but régulier des Yankees.

Vers la retraite



LOU GEHRIG désappointé à tel point au camp d'entraînement des Yankees que Joe McCarthy songe à le remplacer si Lou n'affiche pas une meilleure condition physique d'ici l'ouverture de la saison.

ARMSTRONG FAVORI POUR DISPOSER DE DAY EN CINQ OU SIX RONDES

NEW-YORK, 31. — (Presse Associée). — Henry Armstrong, le petit nègre qui détient deux championnats, soit dans les divisions poids-légers et mi-moyens, risquera le dernier titre ce soir contre Davey Day, de Chicago qui a vaincu de bons boxeurs depuis quelques mois. Armstrong est favori un contre quatre pour l'emporter aux points et huit contre cinq pour l'emporter par mise hors de combat.

Beaucoup de publicité a tenté de construire ce match en un naturel. Il en résultera que ce combat attirera une foule d'environ 15,000 personnes au Garden et une recette de \$35,000 ou plus à Mike Jacobs. Henry Armstrong boxe depuis dix ans et il est rumeur qu'il quittera bientôt la boxe. Il se battra contre Roderick d'Angleterre et Lou Ambers d'Herkimer, N.Y. avant de prendre sa retraite. S'il l'emporte ce soir, Armstrong aura une série de 45 triomphes consécutifs. Les experts de la boxe opinent en majorité pour que le noir gagnera en cinq ou six rondes, ce soir.

Ligue des Hommes d'Affaires de l'Est

La Ligue des hommes d'affaires de l'Est a clôturé sa saison régulière avec l'équipe de J.-W. Moreau en tête. Les honneurs reviennent à M. V. Morier, du club O. Letourneau, qui a réussi à conserver la plus haute moyenne individuelle de la saison, 129.15. Voici le classement final: J.-W. Moreau, 1er; Dr D. Champagne, 2ème; O. Caille, 3ème; Produits Condor, 4ème; Dr H. Dansereau, 5ème; O. Letourneau, 6ème. L'élimination pour le championnat doit se poursuivre la semaine prochaine. Au tableau d'honneur, nous voyons M. D. Dubé, du club du Dr D. Champagne, qui a conservé la plus haute partie simple, soit 216. M. A. Morin a obtenu le plus haut pointage pour les trois parties, 487. L'équipe du Dr D. Champagne s'est également distinguée en remportant le plus haut total de points pour 1 partie ind. d'équipe, 114. J.-W. Moreau a sa part dans les honneurs en conservant leur record de 1929 pour la plus haute 3 parties ind. d'équipe.

L'étoile de la soirée fut M. V. Morier, du club de O. Letourneau, qui a roulé la plus haute partie simple, 135, tandis que M. R. Crevier, de la même équipe, s'est relevé une étoile en obtenant la plus haute 3 parties, 454.

PRODUITS CONDOR

P.-E. St-Jean ... 88 127 50-365
Dumy ... 78 81 84-243
R. Bérubé ... 113 105 92-317
Dumy ... 113 107 98-318
J. Gauthier ... 136 191 85-322

Total ... 528 524 456 1595
Dr D. CHAMPAGNE
R. Monro ... 124 122 95-354
A. Bérubé ... 78 108 112-254

Joutes d'exhibitions

Cleveland (A) 000 230 000—5 7 2
Philadelphie
(A) ... 000 000 201—3 10-1
Feller, Hudlin, Dobson et Pstaki
Dean, Potter et Brucker, Hayes.

St-Louis (A) 226 323 300—21 19 1
Texas Univ. 011 100 000—2 7 6
Munciel et Harahan; McDonald,
Rodriguez, Still, Raup, Deutsch et
Everett.

New-York (N) 003 003 031—10 17 0
Shreveport
(Tex.) ... 013 010 000—3 11 1
Gumbert, Wittig et Padden, Dan-
ning; Evans, Wagner et Chandler,
Miller.

Newark (I) 220 420 010—11 15 4
Boston
(N) 1/10/3 013 03x—21 21 1
Washburn, Lien, Strinewich et Bel-
lasega; Frankhouse, Pezzulo, Sulli-
van et Lopez, Andrews, Todd.

Détroit (A) 010 021 000—4 8 1
Brooklyn (N) 111 210 00x—6 10 0
Bridges, Harris et Tebbets; Ham-
lin, Posedel et Phelps.

Louisville
(AAA) ... 201 000 110—5 11 2
Boston (A) ... 000 010 030—4 7 1
Terry, Olson et Colgan; Auker et
Desautels.

Cincinnati (N) 000 110 000—2 5 2
Washington
(A) ... 012 000 00x—9 12 1
Grissom, Derringer et Lombardi;
Leonard, Haynes et Ferrell.

St-Louis (N) 003 202 002—9 11 2
Rochester
(IL) ... 110 110 010—5 10 3
Cooper, P. Dean et Owen, Narron;
Wahonick, Roe et Tichacek, Smith.

Chicago (N) 302 000 430—12 14 3
Los Angeles
(CP) ... 001 000 000—1 10 3
J. Russell, Root et Mancuso, Gar-
bank; Flores, Van Fleet, Lahti,
Lieber et Sume.

Pittsburgh
(N) ... 000 000 030—3 8 0
S. Francisco
(CP) ... 100 030 01x—5 10 1
Hovman, Blanton et Mueller;
Johnson, Grossman, Stutz et Sprinz.

Gros favori



HENRY ARMSTRONG est favori un contre quatre pour battre Davey Day ce soir à New-York, aussi huit contre cinq pour gagner par mise hors de combat.

A. Asselin ... 135 177 84-396
Dr Champagne ... 113 81 125-319
D. Dubé ... 162 107 147-417

Total ... 622 395 566 1783
Dr D. Champagne gagne 3 parties.

Dr H. DANSEREAU

H. Dansereau ... 99 104 108-311
Dr G. Morin ... 108 104 88-309
E. Gouge ... 99 101 134-334
A. Morin ... 108 101 197-303

Les Royaux rencontrent les Bisons. — Jim Winford lancera

LAKE WALES, 31. — James Harold Winford le gros lanceur droitier acheté des Dodgers récemment, fera ses débuts avec les Royaux aujourd'hui, alors qu'ils reprendront leur série d'exhibition, contre les Bisons de Buffalo. Burleigh Grimes a choisi Winford et Martin Duke pour officier contre les Bisons et il emploiera le même alignement au bâton que celui qui fut opposé au Kansas City, mardi.

Nouveau record d'un quilleur

CLEVELAND, 31. — Henry Fischer détient un nouveau record de quilles aujourd'hui dans le congrès américain des quilleurs. Pesant 275 livres, Fischer a obtenu un score de 299 dans les simples hier soir. C'est le premier exploit du genre depuis 39 ans et on estime que 2,000,000 de parties de quilles ont été disputées depuis. Les autres scores de Fischer furent de 288, 165, soit pour un grand total de 692.



Bob Porter

A. Dansereau ... 114 79 131-324
Total ... 521 489 562 1572

O. LETOURNEAU

Dumy ... 99 79 58-266
O. Pélouquin ... 88 129 69-286
O. Letourneau ... 70 68 77-215
R. Crevier ... 149 145 140-434
V. Morier ... 117 120 181-418

Total ... 523 541 555 1619
O. Letourneau gagne 2 parties.

J.-W. MOREAU

J. Moreau ... 82 96 89-267
L. Lavallée ... 116 129 121-366
G. Harvey ... 139 95 137-371
J.-E. Moreau ... 95 119 94-308
A. Thoun ... 84 181 125-390

Total ... 516 620 566 1702

O. CAILLE

O. Caille ... 152 97 101-350
P. McCaughan ... 121 128 78-327
J. L. Tremblay ... 77 100 118-295
P. Clément ... 162 88 140-340
A. Despatie ... 118 121 111-350

Total ... 510 544 548 1662
J. W. Moreau gagne 3 parties.

Gage de bonheur

PARIS, 31 — (P.-C.-Havas). — Le lieutenant-colonel G. P. Vanier, ministre canadien à Paris, a déclaré que les relations plus étroites entre la Grande-Bretagne, le Canada, la France et les Etats-Unis sont un gage de bonheur pour l'avenir.

200 blessés

NEW-YORK, 31 — (P.-C.) — Plus de 200 personnes ont été blessées et 14, transportées à l'hôpital à la suite d'une collision entre deux convois du tramway souterrain ici hier soir.

RAPPORT DU PACIFIQUE CANADIEN

Conditions atmosphériques et état des pistes de ski des Laurentides

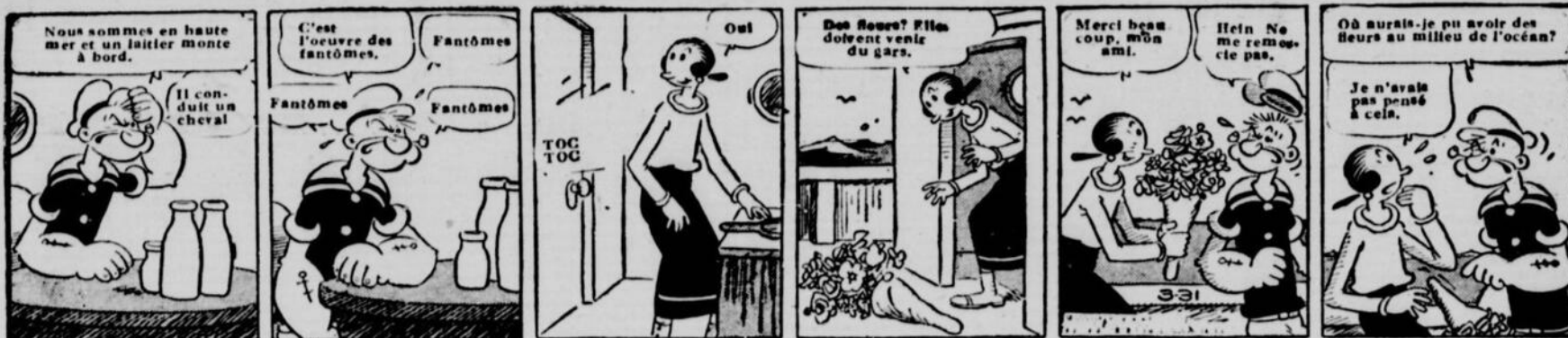
VENREDI MATIN 10 HEURES

ENDROITS	Tempé- rature	Dernière Chute de neige		Temp. et état des pistes.
		Jour	Epais.	
SHAWBRIDGE PIEDMONT (St-Sauveur)	24 au-dessus	30 mars	5 pouces	Nuageux Calme. Epaisseur totale, 33 pouces.
MONT-ROLLAND (Ste-Adèle)	38 au-dessus	30 mars	5 pouces	Nuageux Calme. Epaisseur totale, 55 pouces.
STE-MARGUERITE VAL-MORIN	36 au-dessus	30 mars	6 pouces	Nuageux Calme. Epaisseur totale, 55 pouces.
VAL-DAVID	36 au-dessus	30 mars	6 pouces	Nuageux Calme. Epaisseur totale, 55 pouces.
STE-AGATHE	34 au-dessus	30 mars	6 pouces	Nuageux Calme. Epaisseur totale, 53 pouces.
ST-FAUSTIN	34 au-dessus	30 mars	6 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 50 pouces.
ST-JOVITE (Lac Mercier) (Mont Tremblant)	30 au-dessus	30 mars	5 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 45 pouces.
ST-GABRIEL DE BRANDON	30 au-dessus	30 mars	3 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 43 pouces.
MONTEBELLO (Seigneurie Club)	35 au-dessus	30 mars	7 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 30 pouces.
SUTTON ABERCORN	30 au-dessus	30 mars	3 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 21 pouces.
QUEBEC (Lac Beauport)	30 au-dessus	30 mars	5 pouces	Clair Calme. Epaisseur totale, 86 pouces.

LE GARS DE LA MARINE

Après le lait, ce sont des fleurs.

Étonnement



HENRI

Henri écoute sa mère sans discuter.

Obéissance



TARZAN

Les suppliciés vont à la mort.

Vers les arènes



L'aube vint. C'était l'heure de la mort pour Tarzan et Valthor. Aucun des deux n'était abattu. Ils n'avaient jamais connu la peur. Lorsque les esclaves partirent vers l'ouvrage, Wood fit ses adieux à Tarzan.

Tarzan posa sa main sur l'épaule de Wood et lui dit: "Adieu, mon ami..." Si Wood avait su quelle importance Tarzan donnait à ce mot, il aurait apprécié le compliment davantage, car Tarzan comptait beaucoup d'animaux comme amis, mais peu d'hommes.

Les yeux de Wood s'humectèrent de larmes, et il se retourna une dernière fois quand il vit Tarzan et Valthor suivre leurs bourreaux. Le défilé s'organisa immédiatement et les captifs durent marcher en tête de la parade.

Une foule immense était déjà réunie dans les rues que devait suivre la procession funèbre. De temps à autre, on entendait au loin les hurlements de fureur d'un éléphant, «c'est celui qui va nous tuer», dit Tarzan.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LE MANTEAU DE LA GLOIRE

par
HENRI
CABAUDReproduction autorisée par la Société des
Gens de Lettres

30

(Suite)

— My dear! s'épanchait tristement Miss Wickland, avec un geste de lassitude, je suis positivement exécutée par les lettres de votre pauvre ami Philibert! Etre toujours l'objet de son pitié, c'est insupportable! J'ai poussé un soupir de soulagement en quittant la Suisse et j'ai fui la France tout de suite après le mariage de Mister Arzac pour ne plus entendre les paroles de consolation que me prodiguait celui que l'on considère comme mon "fiancé", mais je suis, depuis lors, condamnée à lire chaque semaine des mots de compassion pour les sentiments qu'il croit encore moins à l'égard du grand poète que vous avez lancé. C'est si fatigant, à la longue, que j'en suis arrivée à ressentir de l'aversion pour eux deux et, cependant, je suis bien obligée de continuer à consoler le pauvre Philibert de son amour malheureux envers la chère Yvonne! La charité me le recommande!

Ce disant, la jeune fille détournait

la tête pour dissimuler des larmes et posa sa petite main tremblante dans celles de Jacques de Villeclérie dont l'émotion perçait sous l'impassibilité, bien dans la manière britannique, qui lui était habituelle.

— Chère Lydia! Ce malentendu ne peut persister plus longtemps! Vous n'en sauriez être toujours victime, ni sacrifier votre existence auprès d'un homme qui ne vous aime pas pour panser les blessures de son cœur. Je retourne à Paris dans quelques jours. J'expliquerai tout à Nouvelart et lui dirai qu'il doit désormais vous laisser comme votre fiancée... Alors, chère Lydia, j'aurai peut-être le droit de postuler ce titre... C'est toute l'ambition de ma vie... Vous savez que des amis influents ont entrepris des démarches pour que je sois nommé attaché à notre ambassade à Londres; elles sont sur le point d'aboutir.

La jeune Anglaise avait posé sur lui ses regards illuminés d'un doux sourire. Jacques pressait tendrement sa petite main:

— Lydia, il y a trois mots que je n'ai jamais prononcés en anglais... Voulez-vous me permettre de les dire?

Alors, elle, la voix tremblante: — Oui, mais laissez-moi vous indiquer la prononciation...

Et dans le soir qui s'empourprait de la féerie du couchant, deux voix murmurèrent:

— I love you!...

IX

Moins de trois semaines se sont écoulées depuis la soirée donnée en l'hôtel du parc Monceau. Dans la salle à manger du "Saut du Diable", Yvonne et Pascal Bréchain dînent en tête-à-tête. Oh! cela n'a rien de pareil au petit déjeuner que la jeune femme partageait gaiement avec Jean, voici plus de deux ans, un matin de Noël, aube de son bonheur! Les traits tirés, une tristesse affreuse répandue sur son beau visage, elle touche à peine aux mets qu'on lui présente. Il fait encore très clair; les jours sont longs, à cette époque de l'année, et celui-là fut radieux. Mme Arzac a un regard désenchanté, souligné d'un sourire amer, vers le jardin où pépient les oiseaux, vers la vallée magnifique où coule l'Alber impétueux.

Ironie des choses! C'est par la froide saison où tout semble mourir qu'elle est née à l'amour et c'est alors que la nature, une fois de plus rajeunie par le renouveau, apparaît toute chargée de promesses qu'une désespérance infinie envahit son âme!

Bréchain respecte son silence. Soucieux, l'air triste, il mange po-

sément, comme pour se donner une contenance. L'imperceptible tremblement de ses doigts trahit seul l'émotion dont l'animent les pensées qui se succèdent en son esprit. Il pourrait presque avoir l'illusion, dans l'intimité de ce repas, d'être le mari de celle qui demeure l'idole de sa vie intérieure. Mais la détresse de la jeune femme l'afflige.

Comment sont-ils, tous les deux, aujourd'hui?

Des incidents douloureux ont brusquement troublé la félicité d'Yvonne qui, par une décision soudaine, vient de bouleverser sa propre existence.

Depuis longtemps déjà, elle était peinée d'être un peu délaissée par Jean; pourtant, elle n'aurait pas eu la pensée de s'en plaindre, car elle comprenait que le souci de son œuvre le lui imposait. Mais la cruelle morsure qu'elle avait ressentie lorsqu'elle l'avait vu, pendant la fête qu'ils avaient récemment donnée, se complaire en la compagnie d'artistes qui n'étaient même pas ses interprètes avait ouvert en elle une blessure qui s'était rapidement aggravée. Des pointes perfides, des allusions d'amies, ou soi-disant telles, bientôt suivies de réflexions directes, lui avaient appris que ce n'était pas dans les théâtres où ses pièces étaient représentées que l'on voyait Jean le plus souvent, mais dans un établissement qui devait au vaudeville sa célébrité. Cette révélation avait été terrible pour elle. Ainsi, c'était auprès d'actrices de comédie légère qu'il passait le temps qu'il ne consacrait pas à Yvonne! Plus encore que dans son orgueil, elle souffrait atro-

cement dans son amour. Elle était trop fière pour songer à questionner Jean, à lui faire des reproches. Une sorte de pudeur morale la retenait de se confier à Jeanne Cléry et même à sa chère grand-mère. Bréchain, c'était, à la fois, le vieil ami, un peu le serviteur, de la famille; la sûreté de son dévouement, son âge et sa personnalité effacée pouvaient en faire le plus utile et le moins gênant des confidents. Dans son désarroi, c'est à lui qu'elle demanda confirmation des faits qui lui avaient été rapportés. Certes, la manière dont Arzac tenait son nouveau rang avait maintes fois déconcerté le vieux clerc, qui estimait que l'ex-officier portait un peu le manteau de la gloire comme un vulgaire burnous, mais jamais il n'aurait imaginé que son rival heureux méconnaît le prix du bonheur d'être aimé d'Yvonne au point de manquer à ses revoirs envers elle!

(A suivre)

Lois ouvrières uniformes
pour Québec-Ontario

M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques, est parti pour Toronto où il doit avoir une entrevue avec le ministre du travail de l'Ontario, l'hon. Norman Hipel. Il sera question de la conférence inter-provinciale du textile que l'on veut convoquer pour étudier les recommandations de la commission Turgeon. Le but de M. Charpentier est d'obtenir une relation plus étroite entre les législations ouvrières québécoise et ontarienne.

ARMAND ET LES PIRATES

Pat a toutes les raisons du monde de se féliciter de ses succès.

Collaboration



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine ferait des cadeaux à tout le monde.

Contentement



LE CANARD DONALD

Les neveux sont un peu curieux.

Question embarrassante



MARGOT TRAVAILLE TROP

Pluche tourne les obstacles.

Imbroglio



JOS BRAS-DE-FER

Henri Dupuis décide d'aider Anne.

Un partenaire



Partie complète



ELDEN AUKER, lanceur droitier des Red Sox de Boston, a lancé hier la première joute complète dans le baseball majeur ce printemps.

John Berly conseille le jeune Fowler



Dick Feller (à droite), recrue des Leafs de Toronto, est ici conseillé par le vétéran John Berly, lanceur de la Ville-Reine. Fowler qui aura bientôt 18 ans, mesure six pieds et quatre pouces.

Dans les mineures



RIP COLLINS premier-but que les Cubs ont vendu au club Los Angeles de la ligue du Pacifique, hier.



Un moment dramatique du hockey. Mel HILL (No 18) vient de déjouer Dave Kerr des Rangers pour le point décisif de la joute de 119 minutes, disputée mardi dernier à New-York. Hill donna une autre victoire aux Bruins au cours du temps supplémentaire jeudi mais Gardiner des Ramblers remplaçant Kerr.

Club de hockey Ravary



Club de hockey Ravary Ltée, champion de la ligue Préfontaine. De gauche à droite, assis: A. St-Amand, G. Sénécal, M. Bouchard, M. Desjardins, G. Fontaine, R. Bouvier. Debout: G. Champoux, gérant, A. Thomas, R. Savaria, J. O. Ravary, président, N. Tremblay, R. Mongeau, O. Thibault, capitaine, J. P. Ravary, mascotte. G. Dorais manque sur la photo.

Eddie est pansé



EDDIE SHORE a pris part à la joute d'hier entre Bruins et Rangers bien qu'il souffre d'une fracture du nez. Le voici avec la figure pansée.



Photographie du club de hockey L. G. Beaubien qui a joué plusieurs parties importantes cette saison. On remarque sur la première rangée: M. George E. Vaillancourt, Y. Dussault, C.-A. Bergevin, le cerbère; L. Pelletier, R. Daigle, A. Beauchamp, M. Leblanc et M. McCaughan. Debout à l'arrière, de gauche à droite, C. Pellegrino, G. Bernard, M. Bergeron, R. Richard, V. Racine, J. McDonald, R. Rhodes, J. Carrière, A.-S. Beaubien, R. Dussault, E. Tisseur, B. Vincent et R. Gélinas.

Une bonne saison



MARCEL ACHIM, joueur-gérant des Marchands de St-Laurent.